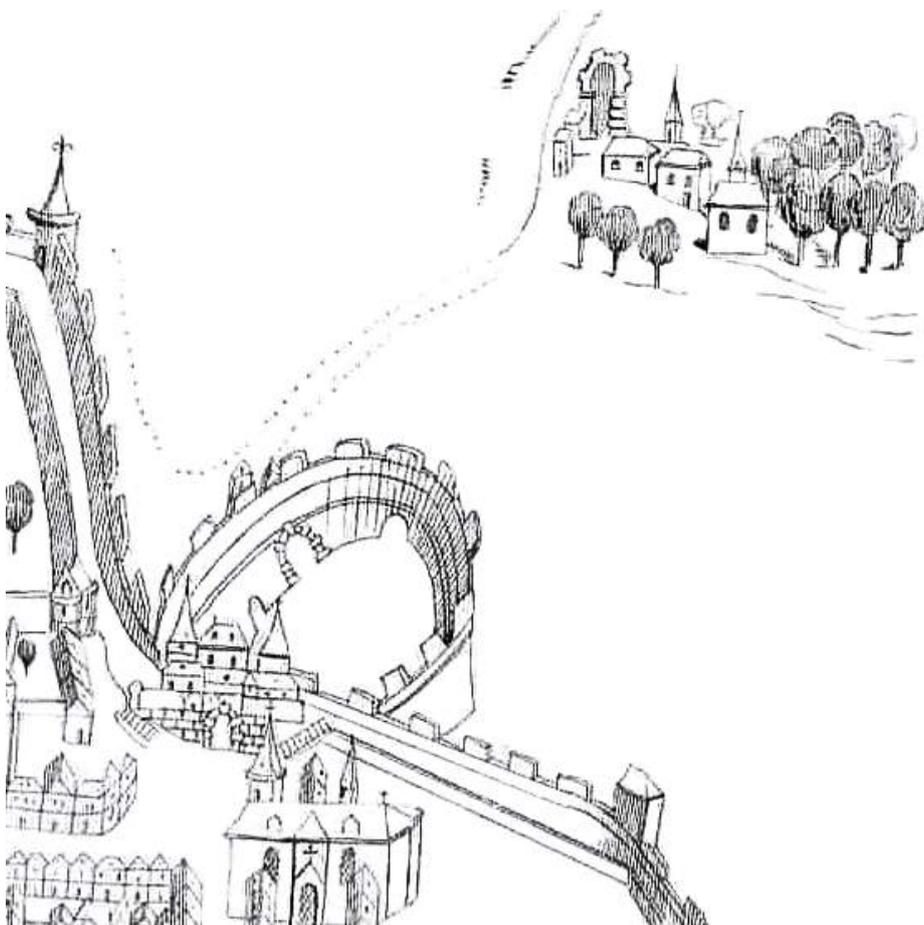


# RENNES CULTIVE SA VILLE ARCHIPEL

- QUAND CE QUE NOUS MANGEONS AUJOURD'HUI FABRIQUE LA VILLE DE DEMAIN -



*Le Villain Florian  
Master 2*

*Directeurs de mémoire :  
Nadia Sbiti & Stéphane Chevrier*



# RENNES CULTIVE SA VILLE ARCHIPEL

- QUAND CE QUE NOUS MANGEONS AUJOURD'HUI FABRIQUE LA VILLE DE DEMAIN -

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne  
Université de Rennes 2

Année universitaire 2016/2017

*Le Villain Florian*  
Master 2

*Enseignants référents : Nadia Sbiti & Stéphane Chevrier*

Image de couverture : Plan partiel de Rennes, 1616.  
La ville médiévale dans ses remparts et au delà, un bourg rural.



**IAUR**  
institut d'aménagement  
et d'urbanisme de Rennes



Mémoire présenté en vue de l'obtention du  
Diplôme d'études en architecture conférant  
au grade de Master

## - REMERCIEMENTS -

*Tout d'abord, je remercie chaleureusement toutes les personnes qui m'ont aidé pendant l'élaboration de ce travail et notamment mes deux directeurs Nadia Sbiti et Stéphane Chevrier, pour leurs intérêts et leurs soutiens, leurs grandes disponibilités et leurs nombreux conseils durant les recherches et la rédaction.*

*Aussi, je salue Pascal Verdier, chargé de mission Agriculture et Espaces Naturels à Rennes Métropole, ainsi que Ugo Le Borgne, Conducteur d'opérations à la direction des jardins et de la Biodiversité à la ville de Rennes, qui m'ont permis de mieux comprendre les enjeux autour des problématiques agricoles sur Rennes Métropole.*

*Je me permet aussi de dire un grand merci aux acteurs du projet de recherches FRUGAL, pour leur accueil lors de la réunion de présentation du 13 janvier 2017, et en les encourageants dans la réussite de cette démarche expérimentale.*

*Je tiens aussi à remercier vivement le CAUE22 avec lequel j'ai pu initier mes recherches à la fin de mon stage durant l'été 2016, et aussi pour le prêt des livres qui ont permis d'enrichir ce travail.*

*Enfin, des remerciements chaleureux à toutes les personnes qui m'ont conseillé et relu lors de la rédaction de ce mémoire : mes amis en école d'architecture et de l'université, ma famille, et pour terminer, mon amie Marie, avec qui je partage ma vie.*

## - SOMMAIRE -

<b>4</b>	Remerciements
<b>7</b>	Préambule
<b>9</b>	Introduction
<b>13</b>	Chapitre 1 Evolution des formes alimentaires historiques et ses conséquences sur les formes urbaines contemporaines
<b>37</b>	Chapitre 2 L'expérience rennaise de la «ville archipel» : un socle fondateur à la transition des formes alimentaires vers un modèle durable
<b>55</b>	Chapitre 3 Le projet urbain de la Vilaine Aval : le bonheur est-il dans le Prévalaye ?
<b>65</b>	Conclusion
<b>69</b>	Bibliographie
<b>79</b>	Annexe
<b>97</b>	Table des matières



## - PRÉAMBULE -

*Le travail présenté ici a été effectué dans le cadre du projet FRUGAL (Formes Urbaines et Gouvernance Alimentaires). Associé à plusieurs groupes de chercheurs, l'acteur-référent est «Terres en Villes», formant le réseau national des grandes agglomérations et métropoles françaises mobilisées autour du maintien et du développement de leur agriculture urbaine et péri-urbaine. Ce projet national se déroule dans les agglomérations de deux régions géographiques principales : le Grand-Ouest et en Rhône-Alpes. Dans un contexte de remise en question de notre alimentation et de son approvisionnement, le projet vise à s'inscrire dans une démarche prospective d'autonomie alimentaire de ces agglomérations. En effet, dans une société post-carbone, est envisagé le choix d'une meilleure valorisation économique et sociale des ressources de ces territoires.*

*Les objectifs de ce projet sont multiples, mais il s'agira principalement d'élaborer des principes d'actions publiques prenant en compte les enjeux d'alimentation et leurs conséquences sur la fabrique urbaine. Il ne s'agit donc pas seulement d'évoquer les mutations du rapport urbain-rural mais la nécessaire évolution des formes urbaines.*

*Ce travail intègre donc le volet de valorisation 3 du projet FRUGAL «Construire les formes agriurbaines de la métropole alimentaire», et permettra de créer les outils nécessaires à la mise en place de la planification alimentaire sur le territoire.*

*L'étude exposée au cours de ces pages porte son attention sur le territoire de Rennes Métropole, à la structure urbaine originale de «Ville-Archipel», permettant la sauvegarde de ceintures vertes autour des pôles urbains et donc de réimaginer de nouvelles formes urbaines et agricoles pour une résilience alimentaire.*



## - INTRODUCTION -

*«Nos moeurs alimentaires façonnent la ville, ainsi que la campagne qui nous alimente».*  
(Carolyn Steel, dans son ouvrage «Ville Affamée», 2008)

L'alimentation a de tout temps façonné nos vies et nos villes. Celle-ci a connu de profondes évolutions et ce jusqu'à aujourd'hui, en modifiant dans le même temps les paysages ruraux et urbains français.

Aujourd'hui, et depuis les années 1950, ces espaces ruraux, caractérisés par une dominante de production agricole, se raréfient au profit de nouveaux espaces urbanisés, n'assurant peu ou plus de production alimentaire. Ce phénomène d'étalement urbain, caractéristique aux pays Occidentaux, remet en avant la question de notre sécurité alimentaire.

De surcroît, en 2050, c'est à dire demain, la population mondiale atteindra le seuil des 10 milliards d'habitants. En France, si cette augmentation ne sera pas aussi forte, le pays comptera tout de même 70 millions d'habitants, remettant alors en cause nos formes alimentaires<sup>1</sup> (de type industriel) et urbaines actuelles.

Malgré ces données, depuis une vingtaine d'années, mais encore plus depuis le début de cette décennie, nous sommes quotidiennement les témoins de l'apparition de signaux faibles, permettant de nous faire deviner ce que sera manger demain. Si certains de ces signaux sont en train de se transformer en de véritables modèles avec la prise de conscience du développement durable, à l'image de l'essor de la vente en circuits courts de production alimentaire biologique, d'autres restent encore à l'état embryonnaire, notamment sur le sujet des autonomies alimentaires des villes.

Cette question de l'autonomie alimentaire de nos espaces urbains est captivante, car elle permet de poser les nombreux enjeux mettant en lien les influences complémentaires des formes alimentaires et urbaines d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Un de ces enjeux, serait par exemple de réimaginer la place des espaces ruraux dans l'approvisionnement alimentaire de ces villes ayant fait le choix de l'autonomie alimentaire. En effet, très souvent opposés et trop rarement associés l'un à l'autre, les espaces ruraux et urbains ont formé jusqu'à aujourd'hui deux entités distinctes : «vide et pleine». Cette opposition semble encore continuer aujourd'hui, notamment au regard de nombreuses agglomérations françaises considérant que les espaces ruraux agricoles en périphérie des noyaux déjà urbanisés forment des réserves foncières propices aux futurs projets urbains.

Toutefois, des contre-exemples existent à cette idéologie de l'opposition qui s'est développé depuis les années d'après-guerre. Et c'est le cas du territoire du Pays de Rennes, ayant la particularité d'avoir adopté dès 1983 un modèle spatial original, celui de la «ville archipel». Celui se définit par Catherine Guy (Territoire en Mouvement) selon *«une structure dans laquelle la périphérie a un poids très élevé et s'est polarisée autour de plusieurs noyaux d'origines rurales, et permettant de conserver une ceinture verte agricole et naturelle»*. On comprend donc bien toute l'importance du poids de la question des espaces ruraux dans ce modèle, avec une politique volontariste de conserver ces derniers.

---

<sup>1</sup> Par formes alimentaires, entendons bien qu'il s'agit de catégoriser selon quatre étapes de logistiques nécessaires (la production, la transformation, la distribution et le retraitement) l'obtention d'un produit final alimentaire.

Cependant, il est intéressant de noter que de nombreux projets urbains de cette ville archipel rennaise ont été réalisés autour du positionnement de grandes infrastructures en omettant la géographie des lieux. L'exemple de la rocade permettant de contenir l'urbanisation de la ville-centre est assez marquant, et crée de vives fractures avec le contexte géographique.

Ainsi, nous nous demanderons si le développement de nouvelles formes alimentaires peut-il permettre de fabriquer la ville archipel rennaise de demain autour d'une prise en compte plus importante des contextes géographiques ?

L'hypothèse de ce mémoire est que la structure urbaine originale rennaise en «ville-archipel», créée à l'origine sur l'idée de former un cordon sanitaire entre la Rennes et ses communes périphériques, a permis dans le même temps de fonder un socle géographique idéal au développement de nouvelles formes alimentaires et urbaines. Ainsi, ce socle fondateur permettrait l'établissement de nouveaux projets urbains tenant compte des systèmes de lieux géographiques, et non plus des infrastructures existantes.

Pour répondre à ces hypothèses, nous mènerons une analyse des évolutions des formes alimentaires françaises et ce, depuis la fin de la seconde Guerre Mondiale. Il s'agira aussi de montrer quels sont les impacts de celles-ci sur les formes urbaines contemporaines.

Puis dans un second temps, à l'échelle du pays de Rennes cette fois-ci, nous préciserons si l'expérience rennaise de la structure originale en ville-archipel, apparue en 1982, a permis ou non de fonder un socle géographique intéressant à la transition des formes alimentaires vers un modèle plus soutenable.

Enfin, à l'échelle d'un site, celui de la Prévalaye, enclave protégée de l'urbanisation rennaise mais partie prenante d'un vaste projet urbain métropolitain (Vilaine Aval) , nous étudierons comment le développement d'un tel projet urbain peut-il permettre de renouer les liens entre producteurs agricoles et consommateurs, au delà de révéler simplement un territoire géographique fort, la vallée de la Vilaine.





# CHAPITRE 1

## - ÉVOLUTION DES FORMES ALIMENTAIRES HISTORIQUES ET SES CONSÉQUENCES SUR LES FORMES URBAINES CONTEMPORAINES -

*«Sans les agriculteurs et l'agriculture, les villes n'existeraient pas»*

Carolyn Steel\*



\* Steel Carolyn, «Ville affamée, comment l'alimentation façonne nos vies ?» Rue de l'échiquier, 2008, p.19

*Les agricultures, comme les Hommes, sont en mouvement : elles évoluent. La forme principale sous laquelle nous la connaissons aujourd'hui n'a plus beaucoup de liens avec celle pratiquée hier. Après avoir recensé une brève histoire des agricultures jusqu'à celle de la dérive du système agroalimentaire mondial, nous verrons en quoi la société contemporaine se porte garante des méfaits de cette dernière et montrerons de quelles façons elle tente d'y faire face sur un territoire favorisant à nouveau une échelle locale.*

## 1. D'UNE AGRICULTURE VIVRIÈRE À UNE AGRICULTURE GLOBALISÉE.

Dans cette première partie, il s'agira de mieux comprendre la naissance d'une agriculture vivrière et sa pratique qui suffira à alimenter les villes pendant plusieurs milliers d'années. Nous verrons ensuite comment ce type d'agriculture est devenu de moins en moins pratiqué, notamment dans le monde occidental, avant d'être finalement rendu obsolète par un mouvement de globalisation général de nos formes alimentaires.

### 1.1 A l'origine, un tissu d'agricultures vivrières locales.

Les origines de l'agriculture sont très anciennes, remontant à environ 12 000 ans. Bien avant le développement des premières formes de regroupements humains, l'agriculture n'existait pas : «*un demi-million d'années avant que les céréales ne figurent au menu, nos ancêtres étaient des chasseurs-cueilleurs nomades qui, toute leur vie durant, suivaient les migrations annuelles des bêtes, base de leur régime alimentaire*»<sup>1</sup>. Dès lors, on peut comprendre que les activités humaines seraient de tout temps rythmées par la nourriture, élément indispensable à la survie de l'Homme. Les constitutions des villes, sous une forme primaire (de simples regroupements d'humains) seront elles aussi dépendantes de la question de leurs approvisionnements alimentaires.

A partir de ce questionnement, il s'agit de se demander comment assurer la production de denrées alimentaires de manière durable sur un même territoire ? La solution de l'agriculture vivrière (des cultures dont les produits sont destinés à l'alimentation humaine<sup>2</sup>) apparaît alors peu à peu comme la bonne. Jéricho, ville fondée en Palestine vers 8000 avant J.-C., va se constituer grâce au développement d'une agriculture. Celle-ci, se basant sur une récolte intensive de graines sauvages afin d'en fabriquer une farine. Toutefois, avec une interruption de ses récoltes due à une situation d'urgence, la ville ne survivra pas, montrant donc bien toute l'importance de la soutenabilité d'un système agricole pour la survie d'un mode de vie sédentaire. La définition du terme «agriculture» par le dictionnaire du Littré permet d'appuyer ce point de vue : «*l'art de cultiver la terre. On a besoin, pour l'agriculture, de distinguer les saisons et d'en connaître le retour. [...] L'agriculture, qui est le fondement de la vie humaine, est la source de tous les vrais biens*»<sup>3</sup>.

Afin d'assurer la pérennité d'une agriculture, l'action réfléchie de l'Homme est donc indispensable : «*l'agriculture est l'ensemble des travaux dont le sol fait l'objet en vue d'une production végétale. Plus généralement, ensemble des activités développées par l'Homme, dans un milieu biologique et socio-économique donné, pour obtenir les produits végétaux et animaux qui lui sont utiles, en particulier ceux destinés à son alimentation*». Ainsi, des progrès seront accomplis afin d'assurer l'existence d'autres villes après la disparition de celle de Jéricho. L'apparition de l'écriture a permis de gérer la complexité de la tâche agricole et le développement de premières digues a facilité le stockage de l'eau de façon pérenne. Ceux-ci vont alors asseoir le développement de l'agriculture et de la ville d'Uruk, dans l'actuelle sud de l'Irak. En effet, «*ces travaux, impliquant une collaboration étendue et plus durable qu'à l'ordinaire, ont encouragé les gens à rester ensemble, contrairement à la norme la plus répandue*»<sup>4</sup>.

Durant l'Antiquité, la domestication de la nature a continué afin de permettre le développement des cités par l'agriculture. Les anciens donnaient alors un statut aussi important aux espaces agricoles qu'à ceux de la ville : «*les champs et vignobles des cités-Etats de l'Antiquité étaient jugés aussi importants que leurs rues et leurs édifices*»<sup>5</sup>. L'espace rural était donc une continuité de l'espace urbain. Il existait alors deux

1 Steel Carolyn, «*Ville affamée, comment l'alimentation façonne nos vies ?*» Rue de l'échiquier, 2008, p. 24.

2 [http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/vivrier\\_vivri%C3%A8re/82331](http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/vivrier_vivri%C3%A8re/82331)

3 Ibid., p. 27.

4 [https://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/la\\_culture\\_duruk\\_ou\\_la\\_mesopotamie\\_du\\_ive\\_millenaire.asp](https://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/la_culture_duruk_ou_la_mesopotamie_du_ive_millenaire.asp)

5 Hésiode, «*Les travaux et les jours*», traduit du grec par Claude Terreaux, Arléa, Paris, 1995, p.91 cité dans Steel Carolyn, «*Ville affamée, comment l'alimentation façonne nos vies ?*» Rue de l'échiquier, 2008.

types de natures : l'une productive : la bonne et l'autre improductive : la mauvaise. Chez les grecs et les romains, le choix de l'édification d'une nouvelle ville s'opérait selon un site géographique favorable au développement d'une agriculture de qualité : «chez les romains, ce lieu était désigné par les augures, qui observaient avec le plus grand soin les phénomènes naturels tels que les vents dominants et les déplacements des animaux avant de sélectionner l'emplacement adéquat»<sup>6</sup>.

Suite à l'effondrement de l'empire romain, la civilisation urbaine disparut en Europe et les problématiques autour de l'approvisionnement alimentaire des villes s'estompèrent. Grâce à l'établissement de nombreux monastères en Europe (constituant des havres civilisés au milieu de l'anarchie qui sévissait à travers le continent), de nouvelles cités vont naître. Enfermées dans de vastes murailles, elles vont s'auto-alimenter grâce à la présence de nombreux jardins maraîchers à proximité immédiate de la cité. Tandis que les riches habitants des villes aimaient aller se distraire dans leurs domaines de campagne, des tensions commençaient à apparaître avec les activités agricoles de plus en plus nombreuses dans les cités : «l'économiste allemand Ernst Ludwig Carl déplorait les gros amas de fumier qui congestionnaient les villes, suggérant qu'il serait préférable de bannir des villes l'agriculture»<sup>7</sup>. On peut donc admettre que les liens entre les campagnes et les villes médiévales étaient très étroits à cette époque. L'historien Fernand Braudel ajoute même : «villes et campagnes ne se séparent jamais comme l'eau de l'huile : au même instant, il y a séparation et rapprochement, division et regroupement»<sup>8</sup>.

Au début de l'époque moderne, une première rupture s'opéra entre ville et campagne : la vie en ville commença à être préférée à «la grande impolitesse et habitude barbare de vivre constamment à la campagne». Les cités, elles, «étaient de l'avis de ses habitants, petite et parfaitement constituées, souvent qualifiées de belles et coquettes»<sup>9</sup>. Toutefois, les nombreuses pollutions engendrées dans les villes de l'époque moderne vont progressivement faire changer les regards sur celles-ci. Au fur et à mesure que les villes se sont étendues, elles devinrent de plus en plus polluées, et ses habitants accusés «d'orgueil, d'avidité, de cruauté et d'oppression»<sup>10</sup>(en parlant des habitants de la ville de Londres).

Une première sorte de déséquilibre commençait alors à s'instaurer entre les poids politiques et économiques de la ville de ceux de la campagne, notamment en Angleterre, l'empire le plus développé du monde Occidental. William Cobbett, fils d'un agriculteur, racontait dans l'hebdomadaire Political Register<sup>11</sup> son dégoût pour la croissance urbaine sans fin de la ville de Londres, qu'il traitait de «Great Wen» (énorme verrue) : «N'ai-je donc pas, vingt ans durant, déploré l'existence de ces bosselures contre nature; ces blanches enflures, ces odieuses verrues, fruit de la corruption engendrant le crime, la misère et l'esclavage. Mais quel sera le destin de la verrue la plus énorme de toutes ? Le monstre, appelé par ces stupides fâts de la presse 'la métropole de l'Empire' ». En réponse à ce mépris, l'auteur pense qu'il faut disperser les villes d'Angleterre et ramener le monde rural à son état d'avant.

La France, regardant de près le développement de son voisin anglais, a longtemps conservé un modèle économique très ancien datant de l'époque médiévale : «la France était restée embourbée dans le passé avec ses friches archaïques, ses impôts écrasants et ses modalités d'acquisition complexes, qui contribuaient à entraver la production agricole»<sup>12</sup>. Dès lors, des échanges se sont produits avec l'Angleterre afin de mieux comprendre les origines de la réussite agricole anglo-saxonne. Par la suite, un nouvel enthousiasme est apparu provoquant une véritable réforme agricole sur le territoire français. Pour d'autres penseurs de l'époque, comme Jean-Jacques Rousseau, ville et campagne doivent rester intimement liées

6 Joseph Rykwert, «The Idea of a Town», Faber and Faber, Londres, 1976, p.59 cité dans Ibid. p.30.

7 Cité dans Fernand Braudel, «Civilisation matérielle, économie et capitalisme - XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle», Vol.1, A. Colin, Paris, 1979, p.430 cité dans Steel Carolyn, «Ville affamée, comment l'alimentation façonne nos vies ?» Rue de l'échiquier, 2008, p.39.

8 Fernand Braudel, «Civilisation matérielle, économie et capitalisme - XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle», Vol.1, A. Colin, Paris, 1979, p.428.

9 Thomas Starkey, «Cvivil and Uncvivil Life», 1579, cité dans Keith V. Thomas, «Dans le Jardin de la nature - La mutation ses sensibilités en Angleterre à l'époque moderne (1500-1800)», traduit de l'anglais par Catherine Malamoud, Gallimard, Paris, 1985, p.322.

10 Hugh Latimer, «A Notable Semon of the Plough», 1548, cité dans Steel Carolyn, «Ville affamée, comment l'alimentation façonne nos vies ?» Rue de l'échiquier, 2008, p.41.

11 Political Register, 28 septembre 1833, p.827, cité dans Steel Carolyn, «Ville affamée, comment l'alimentation façonne nos vies ?» Rue de l'échiquier, 2008, p.47.

12 Steel Carolyn, «Ville affamée, comment l'alimentation façonne nos vies ?» Rue de l'échiquier, 2008, p.41.

l'une à l'autre dans un certain équilibre. Sinon, elles seraient vouées à «*l'autodestruction, alimentée par la course au progrès qui les animait*»<sup>13</sup>. Dans son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les Hommes* (1755), Rousseau décrit les premières formes d'inégalités apparentes à son époque : «*Tant que les Hommes se contentèrent de leurs cabanes rustiques, tant qu'ils se bornèrent à coudre leurs habits de peaux avec des épines et des arêtes, [...] ils vécurent libres, sains, bons et heureux [...] ; dès qu'on s'aperçut qu'il était utile à un seul d'avoir des provisions pour deux, l'égalité disparut, la propriété s'introduisit, le travail nécessaire et les vastes forêts se changèrent en des campagnes riantes qu'il fallut arroser de la sueur des hommes, et dans lesquelles on vit bientôt l'esclavage et la misère germer et croître avec les moissons*». Ces quelques lignes montrent bien qu'un tournant s'est opéré entre ville et campagne, où il existe un nouveau rapport de force, dominé a priori par la ville et ses habitants.

L'avènement de la révolution industrielle en Angleterre dès le XVIII<sup>e</sup> siècle va encore plus appuyer ce déséquilibre entre la ville d'une part et la campagne de l'autre. L'arrivée du chemin de fer va ainsi progressivement anéantir toute résistance à l'urbanisation des villes. C'est la fin des dépendances entre la ville et ses campagnes proches : les villes peuvent se procurer de la nourriture de partout. Quelques années plus tôt, le développement du machinisme fera chuter la quantité de main d'oeuvre auparavant existante : «*les semailles et moissonneuses à chevaux, suivies des batteuses à vapeur, réduisirent considérablement le nombre de bras nécessaires pour travailler la terre*». Les ouvriers agricoles vont alors progressivement rejoindre la ville, où il n'y a déjà plus de travail, créant une vive pauvreté. De nouveaux produits industriels allaient aussi faire leur apparition, à l'image des premiers engrais chimiques à base de scories riches en chaux issues de la production d'acier (1817)<sup>14</sup>. Les rendements vont alors être multipliés par deux. On comprend donc l'apparition d'une rupture forte des liens socio-économiques entre la ville et la campagne, avec de nouveaux écarts entre «*ravitailleurs*» et «*ravitaillés*». Cette période de l'histoire marque ainsi un passage d'une agriculture vivrière locale aux premières formes de celle d'une agriculture mondialisée et productiviste.

## 1.2 Les choix politiques d'une agriculture globalisée.

Au lendemain de la seconde Guerre Mondiale, la France reçoit l'aide du plan Marshall afin de financer sa reconstruction (1947). Les Etats-Unis, nation très en avance sur les nouvelles techniques agricoles, vont importer leur savoir-faire en Europe. Le discours de Harry Truman, alors président des Etats-Unis, explique : «*Il nous faut lancer un nouveau programme qui soit audacieux et qui mette les avantages de notre avance scientifique et notre progrès industriel au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous-développées*»<sup>15</sup>. Ce propos a probablement posé les bases d'un nouveau système économique globalisé, encore valable aujourd'hui.

En 1946, la France n'arrive pas à assurer sa sécurité alimentaire : cette notion définit «*une situation qui garantit à tout moment à une population, l'accès à une nourriture à la fois sur le plan qualitatif et quantitatif. Elle doit être suffisante pour assurer une vie saine et active, compte tenu des habitudes alimentaires*»<sup>16</sup>. Le soutien venu des Etats-Unis va permettre à la nation française d'apporter énormément de moyens économiques et technologiques, permettant à cette dernière de rattraper son retard. Une dizaine d'années plus tard, en 1958 et 1962, la PAC (Politique Agricole Commune) est adoptée par la loi d'orientation de Pisani, sous la présidence De Gaulle. Cette loi se positionne sur une ligne très moderniste, menée par l'association des Jeunes Agriculteurs en lien avec le ministère de l'agriculture. Le premier article est explicite sur son intérêt : «*la loi d'orientation de l'agriculture française a pour but, dans le cadre de la politique économique et sociale, d'établir la parité entre l'agriculture et les autres activités économiques*»<sup>17</sup>. De

13 Rousseau, «*Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*», 1755, p.117-118.

14 Steel Carolyn, «*Ville affamée, comment l'alimentation façonne nos vies ?*» Rue de l'échiquier, 2008, p.50.

15 Traduction établie sur les bases des Public Papers Of The President, le 20 Janvier 1949, p114-115, cité dans Moisière Xavier, «*Les circuits courts alimentaires à Rennes Métropole*», étudiant à l'université de Rennes 2, 2007.

16 Site internet : [http://www.toupie.org/Dictionnaire/Securite\\_alimentaire.htm](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Securite_alimentaire.htm) [consulté le 15 octobre 2016].

17 Séronie Jean-Marie, «*L'agriculture française, une diva à réveiller ?*», Quae, 2014, p.17.

manière générale, elle a permis d'instaurer «une protection très forte de l'agriculture européenne, en protégeant les agriculteurs de la fluctuation des marchés et en assurant des prix à la production quasiment garantis»<sup>18</sup>. Des investissements agricoles ont donc pu être réalisés de manière importante sur cette période, et favoriser une augmentation très importante de la production agricole nationale. En l'espace d'une vingtaine d'années, ces rendements vont augmenter de 100kg par an en moyenne.

Pour atteindre ces résultats, une agriculture dite industrielle ou conventionnelle va alors être adoptée par une très grande partie des agriculteurs français. Celle-ci se base sur «des modèles standards et s'adapte peu ou pas aux spécificités de l'environnement. Pour lutter contre les attaques naturelles (adventices, maladies ou ravageurs) et afin d'assurer les récoltes, les professionnels utilisent dès lors de nombreux produits de synthèse (engrais, phytosanitaires...) engendrant de nombreuses pollutions dans les sols et dans l'air»<sup>19</sup> (ces pollutions ne seront que détectées qu'assez tardivement).

La France, une fois avoir assuré son objectif d'autosuffisance alimentaire, va se lancer dans une course internationale à la production, et va donc intégrer pour cela peu à peu un système agricole intensif et globalisé, où la rentabilité est un enjeu primordial. La stratégie adoptée est celle de la filière longue : «la recherche des lots de produits uniformes, de qualité homogène, adaptée aux étapes du transport, stockage, transformation industrielle et commercialisation ; les producteurs sont incités à se spécialiser pour fournir de grands volumes à bas coûts»<sup>20</sup>. Pari réussi puisque la France est devenue en quelques années la première puissance européenne agricole. Dans son livre *Ville Affamée*, l'auteure, Carolyn Steel, compare ce nouveau modèle économique agricole avec les termes d'«agribusiness moderne» : celui-ci «n'a pas seulement pour but de produire des aliments, mais de maximiser les profits qu'il en tire»<sup>21</sup>.

En Bretagne, comme dans d'autres régions, ce renouveau de l'agriculture va aussi se traduire en terme paysager avec une politique du remembrement : «il s'agit alors de remédier à l'extrême morcellement des exploitations bretonnes en arasant les talus jugés inutiles et en regroupant les parcelles d'un même propriétaire»<sup>22</sup>. (voir annexe, **A** 1) Toujours dans l'intérêt de maximiser les profits. Des vidéos extraites du site internet de l'INA (Institut Nationale de l'audiovisuel) permettent de mieux comprendre toutes ces transformations, notamment celles concernant le remembrement. Plumelec, commune pilote de celui-ci du département du Morbihan en 1965, est donnée comme exemple. Le maire défend l'idée d'ouvrir les parcelles par nécessité de conserver des actifs agricoles dans sa commune. Ainsi, l'objectif était de passer de 27 000 parcelles agricoles existantes à seulement 3200 parcelles. Ce sont alors 600 kms de haies qui seront rasées afin de tenir cet enjeu.

En retard d'une vingtaine d'années en terme de développement agricole, la région rurale bretonne «va devenir l'exemple de l'adaptation d'un espace à la modernité économique. Ce développement va se faire par des voies originales, mêlant productivité économique et solidarité humaine, certains parleront alors d'un modèle agricole breton»<sup>23</sup>.

Ainsi, en passant d'une agriculture vivrière (locale) à une agriculture industrielle (globale), nous pouvons affirmer que l'offre alimentaire s'est déployée de façon internationale, dans une concurrence acharnée aux prix les plus faibles avec des productions toujours plus importantes. Toutefois, en 2017, et ce depuis déjà une vingtaine d'années, ce modèle s'essoufle, de part la remise en question de ce dernier des points de vue économiques, sociaux et environnementaux.<sup>24</sup>

---

18 Ibid., p.17.

19 Laureau Xavier, «Les 101 mots de l'agriculture urbaine à l'usage de tous», Archibooks, Paris, 2016, 152 pages.

20 Ibid.

21 Steel Carolyn, «Ville affamée, comment l'alimentation façonne nos vies ?» Rue de l'échiquier, 2008, p.68.

22 Site internet : <http://fresques.ina.fr/ouest-en-memoire/parcours/0003/la-metamorphose-des-campagnes.html>

23 Ibid.

24 Moisière Xavier, «Les circuits courts alimentaires à Rennes Métropole», étudiant à l'université de Rennes 2, 2007, p.10.

## 2. LES MÉFAITS DE LA GLOBALISATION AU XXIÈ SIÈCLE.

Comme nous avons pu commencer à le comprendre juste auparavant, le modèle globalisant toutes nos économies du XIX<sup>e</sup> siècle, et en particulier celle de l'agriculture, engendre de vives conséquences sur les façons de produire nos formes alimentaires contemporaines. Celles que nous retiendrons principalement pour notre exposé tiennent compte des liens géographiques et sociaux pouvant s'établir entre producteurs et consommateurs et qui se sont distendus avec le développement de la globalisation.

### 2.1 Une perte des liens socio-géographiques entre producteurs et consommateurs.

#### 2.1.1 *Avec l'avènement de nouveaux moyens de transports et le développement des premières filières longues.*

Les circuits longs de commercialisation, précédemment définis, seront l'un des facteurs de cette distension. Le développement de nouveaux moyens de transports utilisant des énergies fossiles (charbon, pétrole) dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle vont accompagner ce développement des filières longues.

Tout d'abord, remontons un peu dans l'histoire : au contraire des idées reçues, ce développement des mobilités alimentaires n'est pas un fait si récent. En effet, dès l'Antiquité, les grandes cités (Athènes par exemple) avaient déjà pour habitude d'importer du grain depuis la mer Noire afin de nourrir ses citoyens, grâce à une flotte de navires très importante. La pauvreté des sols étaient l'une des raisons de ces importations, mais pas la seule. Le coût de la production locale est rapidement devenu une contrainte majeure au développement d'une grande partie des villes européennes, en plus d'une raréfaction de plus en plus importante des ceintures nourricières. Les exemples de Rome, Anvers ou Venise montraient qu'il était plus intéressant économiquement d'importer des denrées depuis l'étranger que depuis leurs hinterlands du fait d'un coût d'importation minimal: «*Dans le monde Antique, les transports maritimes ne coûtaient presque rien comparés aux transports terrestres : le rapport aurait été de 1 à 42*»<sup>25</sup>. Ce faible coût des importations maritimes va permettre à la ville de Rome de se développer sans limite (plus d'un million d'habitants au I<sup>er</sup> siècle après J.-C.) en important des produits de tout le bassin méditerranéen. Dès lors, il est devenu plus aisé de s'alimenter sans effort de production. Ce changement progressif, tout d'abord dans les grandes cités, va marquer une première perte de lien entre l'acte de produire et celui de consommer.

Ces grandes cités vont ensuite garder ce privilège, de l'Antiquité jusqu'à l'époque moderne. Les villes n'étant pas situées sur un front maritime (Paris, Florence, Madrid) resteront sous-alimentées en vivres, malgré des développements démographiques très importants. Les villes côtières s'enrichiront donc beaucoup plus tout au long de leurs histoires.

Les grandes compagnies du XVII<sup>e</sup> siècle se développeront sur cet essor du commerce maritime : les néerlandais, qui ont de nombreuses difficultés à trouver des terres agricoles, seront parmi les premiers à comprendre qu'il y a de l'argent à tirer de l'alimentation des villes et qu'il est fort intéressant d'en contrôler les importations afin d'en tirer le plus de marges économiques possibles.<sup>26</sup> Cet exemple montre bien comment le commerce alimentaire mondial s'est développé et donc comment les premières formes de la globalisation sont apparues. Un report des intérêts a donc lieu concernant l'approvisionnement alimentaire : il ne s'agit plus de produire localement pour vivre, mais produire loin pour réaliser du profit. Adam Smith, professeur de philosophie a écrit le traité *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations* en 1776. Il a présenté le développement de nouveaux moyens de transports de marchandises et ses bénéfices : «Des routes, des canaux bien entretenus et des cours d'eau navigables, en diminuant les

25 Steel Carolyn, «*Ville affamée, comment l'alimentation façonne nos vies ?*» Rue de l'échiquier, 2008, p.100.

26 Steel Carolyn, «*Ville affamée, comment l'alimentation façonne nos vies ?*» Rue de l'échiquier, 2008, p.50.

frais de transport, mettent les campagnes éloignées presque à égalité avec le voisinage des villes. Pour cette raison, ces voies de transport constituent le plus grand de tous les progrès [...]. Elles sont avantageuses pour la ville en détruisant le monopole des campagnes avoisinantes»<sup>27</sup>. On comprend donc bien que les villes vont progressivement gagner une certaine autonomie par rapport à leurs ceintures agricoles voisines, la distance n'est donc plus un facteur contraignant.

Les découvertes des énergies fossiles au XIX<sup>e</sup> siècle vont poursuivre le changement des formes alimentaires. Le charbon, exploité dès la fin du 17<sup>e</sup> siècle et le pétrole découvert en 1859 aux USA<sup>28</sup>, exploités pour un très faible coût économique, vont permettre aux ingénieurs d'imaginer de nouveaux moyens de locomotion beaucoup plus puissants qu'auparavant.

Tout d'abord, c'est le train à vapeur, sortant d'une usine pour la première fois en 1812 en Angleterre qui va dans un premier temps révolutionner les transports de marchandises aux échelles nationales, puis internationales. En France, dès 1842, lorsqu'on se rend compte de l'intérêt exceptionnel que le développement du rail peut jouer dans le développement de l'économie nationale française, le directeur général des Ponts et Chaussées et des Mines, Alexis Victor Legrand, propose au gouvernement un réseau national des chemins de fer. «L'étoile de Legrand» propose cinq branches au départ de Paris pour rejoindre toutes les frontières françaises et permettra de faciliter grandement les échanges de marchandises agricoles dans tout le pays, voire même avec l'Europe.<sup>29</sup> Avec l'avènement de ce réseau dense, les premiers systèmes de logistiques de la grande distribution vont pouvoir se développer avec l'acheminement de quantités suffisantes et régulières de volumes alimentaires. La ville de Paris, relativement éloignée de la mer (300 km), et donc ne pouvant importer de denrées alimentaires (blé notamment) depuis l'étranger, va largement profiter de ce développement ferroviaire, en assurant enfin une sécurité alimentaire pour ses habitants.

On importe dès lors de grandes quantités de denrées depuis toute la France pour nourrir la capitale française. De premiers imports de produits carnés se font même depuis l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, la Belgique et les Pays-Bas. On passe alors d'une distance moyenne d'approvisionnement de 200km à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à plus de 250km au début du XX<sup>e</sup> siècle pour la capitale française.<sup>30</sup> (voir annexe, **B**1) Puis, dans cette course à la vitesse, le premier moteur à explosion est confectionné dans les ateliers de d'Etienne Lenoir en 1859. La construction en série du modèle Ford T par la compagnie du même nom dès 1908 aux USA marque deux changements majeurs. Le premier, bien sûr, c'est la possibilité pour un grand nombre d'habitants de pouvoir accéder à la propriété automobile, avec toutes les nouvelles libertés de déplacements qu'elle engendre. Cette nouvelle étape du développement des transports sera décisive pour celui des filières longues sur tous les territoires, et non plus seulement au sein des grandes villes. Le second changement, quant à lui, provient plutôt de l'originalité prônée par Henry Ford de construire ses automobiles selon un nouveau modèle de production : le taylorisme. Celui-ci est «une méthode de travail qui préconise l'organisation scientifique du travail (OST) grâce à une analyse détaillée des modes et techniques de production (gestes, rythmes, cadences...) dans le but d'obtenir la meilleure façon de produire, de rémunérer et donc le meilleur rendement possible»<sup>31</sup>.

Cette façon de produire sera peu à peu appliquée dans de très nombreux domaines et sera l'un des outils de la globalisation : produire vite pour moins cher. Cette comparaison est valable pour l'agriculture industrielle qui apparaît à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, où l'on verra que de nouveaux acteurs de la production alimentaire vont faire leurs apparitions.

27 Adam Smith, «Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations, vol.2, liv. III, traduit de l'anglais par Claudie Baker, Christiane Bernard, Denise Berthaud et alii, Economica, Paris, 2000, p.393.

28 <http://www.universalis.fr/encyclopedie> [consulté le 22 janvier 2017]

29 <http://www.sncf.com/fr/portrait-du-groupe/histoire-sncf> [consulté le 22 janvier 2017]

30 [http://www.metis.upmc.fr/piren/?q=webfm\\_send/1477](http://www.metis.upmc.fr/piren/?q=webfm_send/1477) [consulté le 23 janvier 2017]

31 <http://www.henryford.fr/fordisme/taylorisme/> [consulté le 24 janvier 2017]

### 2.1.2 Avec les évolutions et intégrations progressives d'acteurs dans les approvisionnements alimentaires en filière longue.

La filière longue, comme elle est définie en amont, se caractérise par l'évolution ou voir même l'intégration, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, de plusieurs étapes stratégiques : la production, la transformation, la distribution et le retraitement. Le développement de nouveaux moyens de transports précédemment cités vont faciliter l'établissement de ces nouvelles étapes de l'approvisionnement alimentaire. Puis, progressivement, des entreprises vont peu à peu se regrouper afin de garantir des volumes toujours plus importants avec des prix de plus en plus bas. De nouvelles organisations professionnelles vont s'organiser, par le biais de fusions et d'acquisitions, et vont étendre leurs activités en amont et en aval de la chaîne, recourant à une stratégie dite «d'intégration verticale». Ainsi, elles vont progressivement contrôler l'ensemble du système alimentaire, «du gène au rayon du supermarché»<sup>32</sup>, au dépens du producteur historique et bien sûr, du consommateur.

#### a - Les acteurs à l'échelle de la production :

Les bases de cette «intégration verticale» vont reposer sur les scientifiques qui vont inventer, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle les premiers engrais azotés et par extension de multiples «intrants» et «produits phytosanitaires». Justus Von Liebig (1803-1873), considéré comme le fondateur de l'agriculture industrielle, va inventer les premiers engrais. Ce dernier estimant que «l'ingéniosité du genre humain» lui permettra de s'adapter à la croissance de la population. Cette théorie fait d'ailleurs face à celle de Thomas Robert Malthus dans son *Essai sur le Principe de Population* en 1798 : la population doit être maintenue au niveau des moyens de subsistance, pensant donc que l'Homme sera condamné un jour à manquer de nourriture<sup>33</sup> (et ce débat fait toujours actualité). Aujourd'hui, des entreprises multinationales (Monsanto, Bayer) détiennent le secret de ces produits phytosanitaires, et continuent à défendre que leurs produits apportent un meilleur rendement des parcelles agricoles. Les dégradations environnementales du système agricole à base d'engrais sont aujourd'hui largement visibles : pollution des nappes phréatiques ou bien émission de pesticides dans l'air respiré. Ces dégradations entraînent l'agriculture et le cultivateur dans un rapport dégradant avec le consommateur, remettant en cause toute une filière. L'ouvrage *L'Agriculture française : une diva à réveiller ?* explique pourquoi celle-ci est-elle en «plein manque de confiance». L'une des raisons évoquées provient du fait que les agriculteurs se sentent remis en cause dans leurs pratiques : «ils vivent très mal qu'une large part de la société et surtout les médias contestent globalement ce qui a fait leur succès même depuis la dernière guerre : la productivité»<sup>34</sup>. Et les produits phytosanitaires ne sont pas les seuls visés : les OGM (organismes génétiquement modifiés) sont eux aussi vivement remis en question par le consommateur et diminue encore la confiance de celui-ci vis à vis du producteur. Ajouté à cela quelques situations extrêmes avec l'exemple de la crise de la Vache Folle au début des années 2000, l'auteur nous confie qu'il a été «impressionné par le malaise de nombreux éleveurs», montrant donc bien que le rapport de confiance des producteurs vis à vis des consommateurs mais aussi de leurs propres productions est au plus bas.

Les agriculteurs sont donc progressivement devenus des «victimes» du système productiviste, étant confrontés d'un côté à devoir produire des cultures par le biais de rajouts d'intrants chimiques et par l'intégration de produits OGM afin de pouvoir produire en quantité, et d'autre part à une demande de plus en plus forte de consommateurs réclamant de la qualité. On remarque aussi que le producteur a perdu la position centrale qu'il pouvait tenir auparavant. Ses missions ont évolué : il ne produit plus pour distribuer localement, mais pour vendre au monde. Ce n'est plus lui qui fait le choix de cultiver tel ou tel produit, ou bien même de faire de la qualité ou non, il devient un simple «sous-traitant» répondant à des cahiers des charges précis établis par les industries de l'agroalimentaire. Ces cahiers des charges précé-

32 Steel Carolyn, «*Ville affamée, comment l'alimentation façonne nos vies ?*» Rue de l'échiquier, 2008, p.85.

33 [http://classiques.uqac.ca/classiques/maltus\\_thomas\\_robert/essais\\_population/principe\\_de\\_population.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/maltus_thomas_robert/essais_population/principe_de_population.pdf) [consulté le 6 février 2017].

34 Séronie Jean-Marie, «*L'agriculture française, une diva à réveiller ?*», Quae, 2014, p. 28.

nisent la spécialisation agricole : il faut « *rechercher des produits qui se cultivent facilement, se récoltent tôt, se stockent aisément, voyagent bien, et poussent dans les deux hémisphères* ». <sup>35</sup>

#### b - Les acteurs à l'échelle de la transformation :

On comprend alors que les industriels agroalimentaires ont pris une place prépondérante dans l'approvisionnement alimentaire. Et l'étape de la transformation a fortement évolué à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, et ce en plusieurs points.

Tout d'abord, tout comme la production, elle s'est affranchie des distances. Il n'est donc pas rare de voir des produits réaliser plusieurs milliers de kilomètres avant d'être transformés et d'être même parfois renvoyés dans le pays d'origine de production (en Angleterre, par exemple, les transports alimentaires ont représenté l'équivalent de 750 000 fois le tour de la Terre<sup>36</sup>).

Plus encore, les produits qui vont être transformés seront pour la plupart standardisés. La quête à un aliment «zéro défaut», visuellement agréable, est devenue primordiale, au dépens du goût et des valeurs nutritives qu'il peut apporter. L'intérêt de cette industrie de la transformation résidera ensuite en sa capacité de ramener un processus extrêmement difficile, c'est à dire la production alimentaire, à une opération si rationalisée que l'aliment deviendra un «simple accessoire». Carolyn Steel ajoute : «*De nos jours, les fraises sont un produit standardisé, fruit d'une industrie agroalimentaire moins emballée par les raffinements du terroir que par les principes de montage à la chaîne instaurés par Henry Ford*». La comparaison avec le célèbre discours d'Henry Ford est valable dans ce cas : «*vous pouvez avoir votre Ford de la couleur que vous souhaitez, à condition que ce soit le noir*». <sup>37</sup> La nouvelle échelle de ces nouvelles usines de transformation alimentaire, employant parfois plusieurs centaines de personnes, vont permettre de garantir un approvisionnement suffisant pour les surfaces de ventes elles aussi toujours plus grandes, assurant toujours des prix coûteux.

#### c - Les acteurs à l'échelle de la distribution :

Si les marchés de plein vent et les petites boutiques avec vitrines sur rue ont formé pendant très longtemps une «célébration de la nourriture» dans les villes, leur nombre a diminué depuis les années d'après-guerre, avec le développement de nouvelles structures plus importantes, dans un premier temps en centre-ville, puis en périphérie.

Ainsi, «Le Bon Marché», premier grand magasin alimentaire français ouvre ses portes en 1852 à Paris et profite du développement du transport ferroviaire afin d'assurer une grande variété de produits provenant des quatre coins du pays. Aristide Boucicaut, monté à Paris pour être calicot (commis chez les marchands de draps), comprend vite qu'il y a une place pour un nouveau commerce, proposant plus de choix aux acheteurs. «Le Bon Marché» est né et les innovations se multiplient : prix fixes, marges réduites, livraisons à domicile, ventes par correspondance. (voir annexe,  1) Dès cette époque, de très nombreuses boutiques vont s'ouvrir, sans contrôle de l'Etat alors que jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle il restait interdit de vendre des produits alimentaires dans des espaces clos intérieurs, afin de pouvoir mieux en assurer le contrôle. Des boutiques vont aussi s'ouvrir plus en périphérie, dans les quartiers. De nombreuses contrefaçons y seront vendues (mauvaises origines et qualités des produits) : ces vendeurs sont alors qualifiés de «méchants épiciers». <sup>38</sup> Pour la première fois, le commerce alimentaire était passé des mains du domaine public à celui du domaine privé.

35 Steel Carolyn, «*Ville affamée, comment l'alimentation façonne nos vies ?*» Rue de l'échiquier, 2008.

36 Steel Carolyn, «*Ville affamée, comment l'alimentation façonne nos vies ?*» Rue de l'échiquier, 2008, p.89.

37 Steel Carolyn, «*Ville affamée, comment l'alimentation façonne nos vies ?*» Rue de l'échiquier, 2008, p.83.

38 Steel Carolyn, «*Ville affamée, comment l'alimentation façonne nos vies ?*» Rue de l'échiquier, 2008, p.174.

Une seconde étape sera franchie avec l'ouverture des premières coopératives de ventes au détail, en Angleterre puis en France. Ici, la gamme de produits à vendre est plutôt limitée, mais à des prix très bas. L'espace de vente est peu décoré, les étalages très simples afin de minimiser les coûts. C'est l'idée d'acheter et de vendre en gros. En Angleterre, dès 1900, Thomas Lipton devient le pionnier de la distribution alimentaire moderne : en continuant d'augmenter toujours plus les volumes de ventes, il promet à ses clients des prix toujours plus bas. Son réseau de distribution devient mondial : il détient ses propres plantations de thé au Sri Lanka, emploie 10 000 salariés et vend même des produits avec sa propre marque, une première.<sup>39</sup>

Aux Etats-Unis, s'invente alors un nouveau modèle de vente alimentaire pour le particulier : le libre-service. En 1916, le premier «Piggly-Wiggly» ouvre à Memphis par Claurence Saunders. (voir annexe, **D**1) Les principes sont innovants : compression des charges de personnels, prévente des produits pré-emballés par la publicité, aménagement dissuasif contre le vol (ligne de caisse, tourniquet, double porte pour entrée et sortie) car désormais, ce sont les consommateurs qui choisissent leurs produits.<sup>40</sup> Dans la foulée est inventé dès 1930 le premier supermarché par King Kullen à New-York, par Michael J.Cullen. Les habitants vont y découvrir de nouveaux avantages : au delà du libre-service déjà inventé par Claurence Saunders, les produits y seront encore moins chers grâce à des volumes de ventes très importants et grâce à des frais généraux réduits. Le parking au devant du magasin va aussi faire son apparition afin de répondre à la demande d'une population de plus en plus utilisatrice de l'automobile. Des portes automatiques seront elles aussi installées ainsi que l'air conditionné, les chariots et les gondoles.<sup>41</sup>

En France, Uniprix (1929) et Monoprix (1932) apparaissent sur le secteur de la vente alimentaire, sous la forme de petites boutiques, sans vraiment faire progresser les modèles de ventes établis. Le premier magasin en libre-service, sous l'enseigne Goulet-Turpin, est établi à Paris en 1948. D'une manière originale et osée, George et Pierre Goulet imaginent pour la première fois que la clientèle française puisse sélectionner lui-même ses articles, et ce afin de réduire les coûts de personnels. Il s'agit d'une adaptation du modèle américain des magasins «Piggly-Wiggly». Cette évolution sembla très étrange pour la population, n'y retrouvant plus de relations avec aucun vendeurs. Mais les prix suffiront à leurs faire oublier cette disparition. Afin de faire face à l'afflux de clients, des entrepôts sont agrandis, modernisés, mécanisés. On y crée même un «service des Méthodes, puis un «service des Etudes et Recherches». Les cadres et agents de maîtrise suivent des cours pour apprendre l'art de commander, d'instruire, de traiter un problème, de simplifier le travail». <sup>42</sup>

La suite, nous pouvons la deviner : Victor Gruen, un architecte viennois exilé aux USA, invente le modèle du centre commercial couvert. Il dessine le Southdale Center en 1956, imaginant «créer un nouveau type de centre-ville adapté à l'ère automobile». (voir annexe, **E**1) L'idée est simple : «recréer la grand-rue commerçante européenne à l'intérieur, dans des conditions maîtrisées». Ses centres commerciaux tentaient donc d'offrir à ses utilisateurs la même chose que les villes traditionnelles, mais avec quelque chose en plus : ils devenaient une destination à part entière avec de nouveaux attraits : installation de cages à oiseaux tropicaux, plantes luxuriantes, fontaines et musique d'ambiance. «Un monde fabuleux où les gens venaient pour se faire plaisir, tout comme ils se rendaient dans les grands magasins au XIX<sup>e</sup> siècle». L'accès à ces centres commerciaux étant aisé en voitures, les centres-villes américains commencèrent très rapidement à perdre leurs premiers clients. «A l'instar d'un anneau tolkienien placé en de mauvaises mains, son influence [celle des centres commerciaux] s'est propagée dans le monde entier, détruisant les centres-villes chéris dont l'architecte s'était inspiré». <sup>43</sup>

Et en effet, son modèle s'exportera partout dans le monde, et notamment en France, où le premier centre commercial de ce type ouvrira sous l'enseigne «Goulet-Turpin, en 1958 à Paris. Et un slogan : «Tous vos achats sous le même toit». <sup>44</sup> Suivra ensuite le développement des hypermarchés à partir de 1963, avec

39 Steel Carolyn, «Ville affamée, comment l'alimentation façonne nos vies ?» Rue de l'échiquier, 2008, p.177.

40 Mangin David et Garcez Cristina, «Du far west à la ville». Marseille, Parenthèses, 2014, p. 37.

41 Mangin David et Garcez Cristina, «Du far west à la ville». Marseille, Parenthèses, 2014, p. 38.

42 <http://www.leroy-goulet-turpin.com/index.php?p=histoire> [consulté le 14 décembre 2016].

43 Steel Carolyn, «Ville affamée, comment l'alimentation façonne nos vies ?» Rue de l'échiquier, 2008, p. 180-181.

44 Mangin David et Garcez Cristina, «Du far west à la ville». Marseille, Parenthèses, 2014, p. 38.

des surfaces de ventes supérieures à 2500m<sup>2</sup>, où l'on retrouvera des produits alimentaires et non alimentaires.

1967 marque l'entrée en construction des premières zones d'activités commerciales, déterminées par les premiers POS (plan d'occupation du sol) dont nous verrons par la suite quelles seront ses conséquences sur les formes urbaines bâties durant cette période (partie 2.2). Plan-de-Campagne (Bouches-du-Rhône) est la première zone à être édifiée et propose une large offre commerciale à l'échelle régionale. (voir annexe, **F** 1) «*Tout, absolument tout. Farine de blé, de quinoa ou d'épeautre, yaourts de brebis, chocolat noir, au lait, aux amandes, à la fleur de sel, puissant détergents, vestes en cuir, écrous et boulons, chaises de jardin, prix Goncourt, pizzerias et restaurants gastronomiques, mise en plis, manucure, oto-rhino-laryngologiste, laboratoires d'analyses médicales, Palmes d'or en VF, gants de boxe ou de ski, patinoire, Pôle emploi, maternité, mairie annexe : dans une zone commerciale, on trouve littéralement de tout.*»<sup>45</sup> Dès lors, nous comprenons que ce que nous mangeons tous les jours se retrouve au même niveau de considération que des objets matériels. Cet événement marquera une nouvelle distanciation entre les actes de production et de consommation : le consommateur est perdu, et n'a plus de repères spatio-temporels quant à l'origine des produits. Il en vient alors à acheter des tomates en hiver pensant qu'elles peuvent pousser toute l'année près de chez lui. On peut donc parler d'une sensation de «rapprochement» des lieux de production de très nombreux produits pour le consommateur qu'il n'était pas possible d'avoir auparavant. Une partie de la population achetant par exemple ses fruits et légumes dans ce type de structure commerciale ne seront que peu ou pas investies dans les questions de la production alimentaire (d'où vient ce que je mange, et comment le produit-on ?).

Depuis une dizaine d'années, de nouvelles offres de services sont venues complétées celles déjà existantes. Les distributeurs ont toujours pour objectifs de produire des aliments aux prix les plus bas avec l'achat en grandes quantités de produits. Ce qui change, c'est le service apporté au consommateur. Ainsi, en 2004 est installé à Marcq-en-Baroeul (Nord) le premier E-drive sous l'enseigne Chronodrive<sup>46</sup>. Les principes simplifient encore plus la vie des acheteurs : commander ses achats sur internet et les retirer quelques heures plus tard à un point relais en se les faisant charger directement dans le coffre de la voiture par un employé. (voir annexe, **G** 1) Ce dernier s'emploie donc à réaliser les courses pour le client, sans coût supplémentaire. Les avantages sont importants pour le consommateur, avec un fort gain de temps par rapport aux courses «traditionnelles». Mais aussi pour le distributeur, avec un gain économique grâce aux économies réalisées ne devant plus construire de parkings de plusieurs milliers de m<sup>2</sup> pour ses clients. Au fond, ce moyen d'acquérir des produits alimentaires démontre d'une manière supplémentaire comment un phénomène de distanciation s'instaure entre les acteurs de l'approvisionnement alimentaire et le client final, c'est-à-dire le consommateur.

De nouveaux projets de centre commerciaux toujours plus importants devraient voir le jour d'ici quelques années, à l'image du projet EuropaCity, prévu d'être achevé pour 2024. (voir annexe, **H** 1) Cet ensemble de 230,000m<sup>2</sup>, construit sur des terres agricoles et comprenant surfaces commerciales et de loisirs (montagnes russes, pistes de ski, parc aquatique, salle de cirque...) <sup>47</sup> pourrait rendre l'acte de production alimentaire encore plus éloigné de toute réalité objective, en imaginant qu'il soit un jour réduit à un simple loisir, à une attraction. Au delà du nouvel effacement de ces terres agricoles dont a si besoin la capitale française, on comprend bien que le poids économique d'un tel projet prend le dessus sur la dimension de sécurité alimentaire. Nous voyons donc bien que même au niveau des pouvoirs publics, de nombreuses actions d'acculturation de ces acteurs restent à réaliser.

#### d - Les acteurs à l'échelle du retraitement :

La notion de «déchets» est complexe et subjective selon les sociétés et les personnes. De nombreux sy-

45 Razemon Olivier, «*Comment le France a tué ses villes ?*», Rue de l'échiquier, 2016, p.84-85.

46 Mangin David et Garcez Cristina, «*Du far west à la ville*». Marseille, Parenthèses, 2014, p. 43.

47 <http://www.lemoniteur.fr/article/big-voit-grand-pour-europa-city-20756588> [consulté le 08 février 2017]

nonymes existent : détritius, ordures, rognures, ramas, raclures, effluents, rebuts, résidus, montrant à quel point il serait trompeur de tenter de définir exactement cette notion. Carolyn Steel estime qu'il faut définir la notion de «déchets» de manière simple : «*ce dont quelqu'un, quelque part, ne veut pas*».<sup>48</sup> La question suivante est évidemment de savoir ce que l'on en fait, ou pas. Ainsi, dans l'histoire, et ce jusqu'à la période de la révolution industrielle, la quasi-totalité de ces déchets furent réemployés, car la plupart était de nature organique. Mais surtout, ces déchets étaient perçus comme une ressource précieuse. L'historien Donald Reid rappelle que cette période pouvait être comparée à un «*âge d'or de l'écologie urbaine*»<sup>49</sup>, car quasi aucun déchets ne finissaient à la décharge et étaient beaucoup réutilisés (aliments pour les animaux, nutriments pour les cultures, voire même fabrication de produits artisanaux). Toutefois, le peu de déchets restants était jeté dans les rues, ou dans les rivières ou la mer, créant de nombreuses nuisances et maladies.

Les épidémies de choléra de 1832 et 1854 qui ont frappé la France et ont fait plusieurs milliers de morts peuvent montrer à quel point la prise en compte des déchets était anarchique. En Angleterre, la situation fut encore bien pire, touchant plusieurs villes importantes du pays. Le réformateur Edwin Chadwick raconte : «*diverses maladies épidémiques, endémiques et autres causées, aggravées ou propagées, principalement au sein de classes laborieuses, par les impuretés résultant de la décomposition des substances animales et végétales, par l'humidité et la saleté, de même que par la densité et la surpopulation des logements, sévissent dans tout le royaume [...] ainsi que dans les quartiers les plus défavorisés de la métropole*».<sup>50</sup> En cette même époque, les premières théories hygiénistes furent leurs apparitions. Les premières grandes opérations d'urbanisme menées par le baron Georges Haussmann à Paris en sont le témoin. Avec l'aide de son ingénieur Eugène Belgrand, ils vont permettre de drainer tous les effluents parisiens avec la construction d'un réseau d'égoûts adapté. Pour la première fois, les déchets vont être gérés par les pouvoirs publics afin de contenir les épidémies de l'époque. A partir de ce moment, la notion de «déchets» évolue forcément pour les populations citadines : se débarrasser de ses rebus devient très aisé, et ne sont plus alors perçus comme des ressources à réutiliser : la peur de la saleté apparaît alors progressivement. Cette quête à la pureté ne sera pas sans bénéfice : les maladies du type choléra vont disparaître. Mais elle ne sera aussi pas sans conséquence : nous sommes devenus obsédés par l'hygiène et la nourriture nous rend craintifs.

Le traitement des déchets est aujourd'hui caché comme peut être l'être tout le processus de notre approvisionnement alimentaire. Ajouté à cela notre progressive déconnexion de la culture alimentaire depuis l'avènement des grands distributeurs nous fournissant des produits alimentaires à volonté sans que nous ayons à faire d'efforts (si ce n'est celui de sortir notre argent de notre porte-feuille), des problèmes de gaspillage de la nourriture sont aussi apparus. «*Nous vivons dans une société où tout est jetable. Nous avons perdu la capacité de faire la distinction entre la valeur réelle d'un objet et la valeur perçue (date limite culturelle)*»<sup>51</sup>. En bref, nous gaspillons tant de nourriture car nous n'accordons plus autant d'importance à celle-ci que nos ancêtres.

De nouveaux acteurs ont donc été intégrés à cette étape de l'approvisionnement alimentaire (malgré que parfois la société contemporaine puisse oublier que les déchets participent bien à cet approvisionnement), remplaçant alors des missions autrefois réalisées par l'agriculteur. Ainsi, des entreprises publiques et privées sont chargées de récolter tous nos déchets, avec une prise en compte plus récente (depuis les années 1990) du recyclage, mais encore peu des produits organiques (des bacs à compost sont quand même progressivement installés dans de nombreuses villes françaises depuis une dizaine d'années, mais les produits issus du compost ne sont pas forcément beaucoup réutilisés).

Le développement de l'agriculture industrielle a donc eu plusieurs conséquences sur le jeu des différents

48 Steel Carolyn, «*Ville affamée, comment l'alimentation façonne nos vies ?*» Rue de l'échiquier, 2008, p.334.

49 Donald Reid, *Egouts et égoutiers de Paris - Réalités et représentations*, traduit de l'anglais par Hélène Chuquet, Presses Universitaires de Rennes, 2014, p.22.

50 Edwin Chadwick, *Inquiry into the Sanitary Conditions of the Labouring Population of Great Britain*, Londres, 1842, p.369.

51 Steel Carolyn, «*Ville affamée, comment l'alimentation façonne nos vies ?*» Rue de l'échiquier, 2008, p. 334.

acteurs responsables de l'approvisionnement alimentaire. Si certains acteurs ont vu leurs missions évoluées, à l'image des agriculteurs, d'autres ont été intégrés : très souvent de grands groupes de l'industrie agroalimentaire, ou bien des distributeurs, ayant pour objectifs non plus d'assurer la sécurité alimentaire, mais d'assurer une production rentable, engendrant des profits. «*La question ne fut plus de savoir si l'on parviendrait à nourrir les villes, mais combien cela coûterait. Pour le consommateur, toutes les anciennes craintes liées à la nourriture -la fertilité des sols, le soleil, la pluie, l'abondance des récoltes- se réduisirent à une préoccupation : le montant de sa facture hebdomadaire*»<sup>52</sup>.

De part toutes ces transformations (amélioration des moyens de transports, de transformation et de commercialisation) et l'abandon progressive d'une agriculture vivrière, les milieux ruraux ont vu progressivement leurs tissus sociaux s'altérer et leurs économies se réorienter. Le consommateur s'est vu peu à peu couper de la terre, dissociant de plus en plus aisément l'idée de nourriture à celle de l'agriculture. Cette dissociation progressive entre producteur et consommateur ne sera pas sans conséquences sur les formes urbaines.

## 2.2 De la méconnaissance du milieu agricole aux conséquences sur les formes urbaines.

Les formes urbaines, ici non-opposées à des formes dites rurales, peuvent être définies, selon l'auteur du *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Pierre Merlin, comme «*l'ensemble des éléments du cadre urbain qui constituent un tout homogène*». Kevin Lynch, qui a rédigé *l'Image de la Cité* en donne une autre définition encore plus précise : «*le secteur ou forme urbaine est une partie du territoire identifié globalement correspondant à une zone homogène du point de vue morphologique. Il peut présenter une ou plusieurs limites nettes ou se terminer par des franges diffuses. [...]. Il peut, au plan de la pratique urbaine, recouvrir la notion de quartier ou proposer un découpage totalement différent*».<sup>53</sup> La ville étant façonnée par nos rapports à l'alimentation (selon Carolyn Steel), il sera intéressant de montrer comment ces formes urbaines ont évolué. Un petit rappel concernant les formes urbaines historiques sera réalisé prenant en compte les effets d'une agriculture vivrière. Puis, nous verrons comment l'agriculture globalisée a bouleversée ces formes urbaines à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, en disloquant les liens entre producteurs et consommateurs.

Le rapport en ville et campagne est primordial dans la compréhension de l'évolution de ces formes urbaines. Comme l'avance l'historien social Fernand Braudel, «*villes et campagnes ne se séparent jamais comme l'eau de l'huile : au même instant, il y a séparation et rapprochement, division et regroupement*».<sup>54</sup> Ce rapport n'a pas toujours été conflictuel comme il peut l'être aujourd'hui, entre urbanisation de la ville et préservation des terres agricoles. Ce rapport a toujours influencé les Hommes sur les façons d'imaginer et de construire les formes urbaines.

Depuis très longtemps, les terres agricoles qui entouraient les villes étaient détenues par l'élite urbaine. Ainsi, durant l'Antiquité, cette élite louait des terres à des fermiers contre de l'argent ou une main d'œuvre. La possession de ces terres étaient une manière de distinguer son pouvoir sur la cité. Durant la Rome Antique, ces élites construisaient alors de vastes fermes, non loin de la cité, créant de premières formes d'extensions urbaines : «*A la vue de ces faubourgs, quiconque tenterait d'estimer la taille de Rome serait bien en peine, ne disposant d'aucun indice pour déterminer où cesse la campagne et où commence la ville. Elle sont si intimement liées que la cité semble s'étendre à l'infini*».<sup>55</sup> La fondation de nouvelles cités sous la Rome Antique était primordiale afin d'assurer la viabilité de celles-ci (prise en compte du vent, du déplacement des animaux, nature du sol, présence d'eau). Les formes urbaines étaient de nature

52 Steel Carolyn, «*Ville affamée, comment l'alimentation façonne nos vies ?*» Rue de l'échiquier, 2008, p.56.

53 [http://www.apur.org/sites/default/files/documents/CAEN\\_Repertoire\\_Formes\\_Urbaines.pdf](http://www.apur.org/sites/default/files/documents/CAEN_Repertoire_Formes_Urbaines.pdf) [consulté le 16 octobre 2016].

54 Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme - XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, A. Colin, Paris, 1979, p. 428.

55 Neville Morley, *Metropolis and Hinterland*, Cambridge University Press, 1996, p.85.

compactes, intégrant des fermes au sein de même de la cité, créant une animation quotidienne autour de l'approvisionnement alimentaire.

Au Moyen-Age, la civilisation urbaine réapparut en Europe. Ainsi, suite à la chute de l'Empire romain, seuls les monastères formaient des entités urbaines organisées, se développant au grès de l'accroissement démographique. Protégées derrière leurs remparts, ces cités d'un nouveau genre vivaient en partie d'une agriculture maraîchère, et se sont développées ainsi pendant près de 700 ans. Une relative harmonie s'installa entre ville et campagne : «*Non seulement les citadins de l'époque préindustrielle se rendaient régulièrement à la campagne, mais ils apportaient également la campagne dans la ville*». <sup>56</sup> Dès lors, de très nombreuses maisons ressemblaient à de véritables fermes, composées de cours pour entreposer le foin et le grain. Nous pouvons penser qu'il s'agit du seul moment de l'histoire où la campagne guidait la ville, de part une intégration de l'agriculture et de l'élevage très importante.

Avec l'utilisation croissante du charbon et l'avènement de la révolution industrielle, les choses évoluèrent. Les villes repoussèrent hors de leurs enceintes les activités agricoles, et devinrent polluées avec les émissions de charbon en combustion. La comparaison entre ville et campagne commença à se développer : bonne ville, mauvaise campagne ou bien mauvaise ville et bonne campagne. Pour la première fois de son histoire, les paysages et formes urbaines des villes et campagnes seront tantôt idéalisés positivement tant que négativement. Ainsi, on opposa facilement la ville «polluée» à la ville «coquette et civilisée» et la campagne «négligente» à la campagne «poétique et calme». L'historien Keith Thomas relève dans son ouvrage *Dans le Jardin de la nature*, que ces fantasmes résultaient de l'éloignement croissant de la ville et de la campagne : «*Bien sûr, cette tendance à déprécier la vie urbaine et à considérer la campagne comme un symbole d'innocence reposait sur une série d'illusions. Elle impliquait cette conception totalement fautive des rapports sociaux à la campagne qui sous-entend toutes les pastorales*». <sup>57</sup>

Aussi, les villes commencèrent à devenir de simples lieux de consommation et non plus du tout de production. Celles-ci se propagèrent au delà de leurs remparts médiévaux. William Cobbet, fermier et journaliste et homme politique défendant sans relâche les habitants pauvres de la campagne, parle de ces villes en extension : «*les villes sont des verrues, des furoncles parasites dévorant tout sur leur passage. Ceux qui y vivent ne valent guère mieux : ils sont les bénéficiaires indignes et ingrats du dur labeur des autres*». <sup>58</sup>

L'avènement de l'agriculture industrielle et le développement du chemin de fer allait supprimer toutes les dernières contraintes qui liaient la ville à sa campagne proche. Dès lors, de nouvelles formes urbaines allait apparaître : ce sont celles de la ville diffuse provoqué par un étalement urbain qui sera de plus en plus conséquent jusqu'à nos jours. (annexe, I 1) Ce mouvement de fabrique de la ville hors de la ville est l'une des conséquences du mouvement de globalisation de l'agriculture.

Cette nouvelle forme urbaine apparaît donc dès le XIX<sup>e</sup> siècle. Les premiers faubourgs s'étendent le long des lignes de chemins de fer, sur les parcelles agricoles les plus proches de la cité médiévale historique. De nombreux espaces de maraîchage vont alors disparaître, au profit de cette urbanisation, montrant bien ce nouveau rapport de force à l'avantage de la ville. L'arrivée des premiers grands magasins alimentaires à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle permettra aux habitants de s'affranchir de toute production autonome. Dans ce nouveau mouvement de retournement contre la campagne, la prise en compte de la question alimentaire va peu à peu s'estomper pour le consommateur, et les espaces agricoles autour des espaces urbains vont alors être considérés de plus en plus comme des réserves foncières potentiellement constructibles. De plus, jusqu'aux années 1960, les espaces ruraux se sont vus vider d'une grande part de leurs habitants et actifs avec le développement d'une agriculture industrielle, faisant largement diminuer le nombre d'emplois dans ce secteur. Un phénomène d'exode rural a donc été perceptible, à l'avantage des villes, mais continuant à aggraver le déséquilibre entre producteurs et consommateurs.

56 Steel Carolyn, «*Ville affamée, comment l'alimentation façonne nos vies ?*» Rue de l'échiquier, 2008, p. 39.

57 Keith V. Thomas, «*Dans le jardin de la nature - La mutation des sensibilités en Angleterre à l'époque moderne (1500-1800)*», traduit de l'anglais par Catherine Malamoud, Gallimard, Paris, 1985, p. 327.

58 William Cobbet, «*Rural Rides (1830)*», Reeves and Turner, Londres, 1885, p.52.

Passées ces années 1960, c'est un retournement de situation : les espaces ruraux situés en périphérie des villes vont se voir progressivement transformer en «espaces à habiter». En effet, depuis cette époque et jusqu'à aujourd'hui, les ménages français souhaitent dans une grande majorité accéder à la maison individuelle afin d'y «retrouver tous les avantages de la ville sans habiter à la ville» (mais sans réellement habiter à la campagne non plus...). L'Etat sera le premier contributeur à la construction de cette représentation sociale, aujourd'hui devenue symbolique. Ainsi, ce dernier voulant favoriser l'accès à la propriété individuelle va proposer des prêts à taux 0%. Le foncier en ville étant plus élevé et les infrastructures routières de plus en plus adaptées à la circulation rapide des automobiles, les futurs habitants vont tout «naturellement» se tourner vers les périphéries des villes engendrant dans un premier temps un phénomène de périurbanisation.

Mais le foncier devenant à son tour trop cher en périphérie, d'autres familles vont alors décider d'aller habiter dans des bourgs ruraux encore plus reculés : c'est la rurbanisation. Ce phénomène de repeuplement des campagnes par les urbains s'accompagne souvent d'un rapport esthétique au paysage et souligne alors tout le décalage entre l'idéalisation de la vie à la campagne et les méthodes de production de l'agriculture intensive, cette dernière étant rejetée à l'extérieur des bourgs (l'article L.111-3 du code rural relatif à la règle de réciprocité en matière d'urbanisme impose une distance minimale de 100 mètres entre un bâtiment d'élevage et une maison d'habitation<sup>59</sup>).

Et surtout, la création de lotissements en expansion urbaine est très caractéristique des processus de périurbanisation et de rurbanisation, provoquant alors de graves dégradations environnementales (artificialisation des sols, gaspillage des ressources), sociologiques (perte des liens entre les habitants, phénomène de ghettoïsation...) et économiques (baisse du nombre d'exploitations agricoles, mort des petits commerces de proximité). De nombreux habitants font alors la navette quotidienne entre leur lieu de travail et leur logement, sur des distances de plus en plus longues, provoquant de nouvelles pollutions aériennes. L'usage de la voiture devient alors systématique, sans questionner le gaspillage quotidien de ressources et d'argent. Ces communes dites «dortoirs» (annexe, **J** 1) perdent alors une part de leur identité, cela étant encore plus vrai pour celles étant situées à proximité d'un ensemble urbain plus conséquent regroupant tous les services nécessaires.

On voit donc bien que les pouvoirs publics ont été des acteurs importants à ce phénomène général d'étalement urbain. Et voici pourquoi :

- tout d'abord, au niveau de l'habitat, où peu de restrictions de surfaces constructibles seront émises avant les années 2000, si ce n'est dans les grandes villes. Les POS (Plan d'Occupation des Sols) introduit par la LOF (Loi d'Orientation Foncière) en 1967 ont imposé à chaque commune française de donner des orientations d'aménagements à travers l'établissement d'un plan zoné donnant en outre des zones d'urbanisation future (zone NA). Si ces zones permettaient de quantifier des lots de parcelles, elles ne révélaient aucun objectif de densité de l'habitat et surtout aucun objectif global de préservation des terres agricoles.

Cette situation va tout de même évoluer avec la naissance des PLU (Plan Local d'Urbanisme) avec la loi SRU datant du 13 décembre 2000 qui va alors permettre à ces communes de se doter d'un projet sur la commune dans un PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), respectant notamment les DOO (Documents d'Orientation et d'Objectifs) d'un SCoT (Schéma de Cohérence territoriale) à l'échelle du pays. Ces DOO peuvent ainsi préciser les champs agricoles qu'il convient de protéger afin de maintenir une agriculture au plus près des ensembles urbains (c'est le cas sur le pays de Rennes).<sup>60</sup>

Et pourtant, aujourd'hui, la situation n'a encore que trop peu évolué: de très nombreux lotissements génériques peu denses, se construisent encore en lisière des bourgs et des villes, sur des parcelles agricoles, et ne s'intègrent pas au contexte local. Nous pouvons tristement comparer ce qu'est devenu ce que nous mangeons à ces ensembles de lotissements : des produits financiers. Ils forment alors une homogénéisation des formes urbaines, rendant bourgs et villes peu attractifs. Des agriculteurs arrivants en retraite cèdent leurs terres situées en zone AU (zones à

59 <https://www.senat.fr/questions/base/2008/qSEQ08040211S.html> [consulté le 09 février 2017].

60 <http://www.paysderennes.fr/-Calendrier-et-demarche-.html> [consulté le 18 octobre 2016].

urbaniser) et ainsi, des promoteurs continuent à construire cette «France Moche», et continuent à compromettre notre sécurité alimentaire dans un avenir à moyen terme (un département français continu à être urbanisé tous les 10 ans).

- ensuite, pour des questions d'urbanisme commercial, nous allons vite comprendre que l'Etat s'est désengagé des questions de protection des surfaces agricoles et n'a jamais vraiment tenté de limiter l'accroissement du nombre de grandes surfaces commerciales qui sont comme nous l'avons vu précédemment la principale cause contemporaine de la perte de liens entre producteur et consommateur.

Pour cela, revenons dans l'histoire de l'urbanisme commercial français. Il faut tout d'abord savoir qu'il n'a pas toujours existé : seulement à partir des années 1960, c'est à dire lors de l'explosion de constructions des nouvelles grandes surfaces. A ce moment, les acteurs politiques et de l'aménagement du territoire vont progressivement encadrer les liens entre urbanisme et commerce. La première en date est la circulaire Sudreau-Fontanet de 1961 permettant de doter les nouveaux espaces urbanisés en commerces en imposant un schéma d'équipement commercial. Puis, ce sont de nouveaux les POS, précédemment cités, qui permettront d'organiser des zones commerciales dans les ensembles urbains. Ainsi, pour la première fois, les pouvoirs publics obligent aux GMS (Grandes et Moyennes Surfaces) de s'implanter selon une logique urbaine, souvent liée à la proximité d'une infrastructure routière. Quelques années plus tard, la loi Royer de 1973 sera destinée à protéger le commerce de proximité imposant des procédures d'autorisation pour l'ouverture de grandes surfaces. La loi Raffarin de 1995 renforcera cette loi : *«Alors que les seuils étaient de 1000 et 1500 m<sup>2</sup> selon la taille des communes concernées dans le cadre de la loi Royer, la Loi Raffarin a abaissé le seuil à 300 m<sup>2</sup> pour lutter contre le développement des hard-discounts»*. Le dispositif de cette loi sera finalement annulé freinant la concurrence et étant une source d'inflation pour la grande distribution.

On voit donc bien que l'Etat n'arrive pas à faire le poids face au «lobby» des entreprises de la grande distribution. Il va même favoriser le développement de ces grandes surfaces avec une nouvelle loi LME (Loi de Modernisation de l'Economie) datant de 2008 et devant favoriser l'installation de plus de supermarchés afin de faire baisser les prix à la caisse.<sup>61</sup> En 2011, la proposition de loi Ollier tentera à nouveau de réglementer l'établissement d'installations commerciales *«afin de prendre en compte à la fois les besoins des consommateurs et le paysage urbain»*.<sup>62</sup> Ce projet a été finalement abandonné, montrant encore une fois la position dominante des GMS. La situation plus récente ne donne toujours pas de signes favorables à une diminution des surfaces artificialisées par les GMS. Ainsi, depuis 2009, en France, les surfaces commerciales croissent deux fois plus vite que la population. En 2014, près d'un million de mètres carrés de surfaces commerciales ont ainsi été créées, contre un peu plus de 600,000 en 2013, et encore un peu plus de 300,000 en 2012. Il est aisé de comparer le développement de ces GMS à celui des lotissements pavillonnaires : de mêmes procédures juridiques d'attribution du foncier (par l'allotissement), des objectifs d'intégration au contexte très faibles créant une homogénéisation des territoires français, et bien entendu une consommation excessive de foncier agricole en lisière des bourgs historiques.

Alors, au delà de ce «laisser-aller» général profitant aux seuls acteurs économiques, nous pouvons aussi considérer que l'architecte s'est désintéressé de la conception du lotissement et de la maison individuelle, profitant au développement de nouveaux constructeurs moins qualifiés. L'architecte, considérant les projets d'habitats individuels comme étant «moins rentables et moins intéressants», s'est tourné vers des projets de logements collectifs, de bureaux ou d'équipements. Ainsi aujourd'hui, 95% des maisons individuelles échappent aux architectes, rendant alors les paysages urbains de lotissements souvent très ennuyeux et irrespectueux des contextes dans lesquels ils s'implantent, ne favorisant donc pas une prise en compte des problématiques agricoles.

61 <http://www.definitions-marketing.com/definition/loi-royer/> [consulté le 09 février 2017].

62 <https://www.senat.fr/dossier-legislatif/ppl09-558.html> [consulté le 09 février 2017]

De part toutes ces évolutions des formes urbaines, nous pouvons affirmer les propos de Carolyn Steel: la manière dont nous nous alimentons continue toujours à façonner la ville. Si historiquement les villes antiques et médiévales se construisaient autour de centres urbains denses où la nourriture était présente à peu près partout, l'avènement d'une agriculture globalisée, perdant toute notion de territoire, et engendrant une perte de lien entre producteur et consommateur, a provoqué le développement de nouvelles formes urbaines radicalement différentes que celles historiques. La grande partie de l'approvisionnement alimentaire étant aujourd'hui en périphérie des villes, nos façons d'habiter ont eu tendance à suivre cette tendance, créant un étalement urbain sans précédent.

### 3. DE LA DÉPENDANCE AU GLOBAL À UN RETOUR AU LOCAL.

Cette montée progressive du phénomène de la globalisation et notre dépendance presque aveugle à celui-ci reste toutefois à nuancer. Les nombreuses crises sanitaires (Vache Folle [1986-1996], grippe aviaire [2003], affaire Spanghero [2013]...) ont provoqué ponctuellement dans le temps notre défiance vis à vis des producteurs alimentaires de l'agroindustrie. De plus, depuis les années 1970, des signaux faibles sont perceptibles d'une prise de conscience à un retour pour un approvisionnement alimentaire plus sain, plus local et plus équitable. Dans le domaine de l'Intelligence Economique, *«les signaux faibles consistent en des éléments d'actualité à l'importance sous-estimée, mais augurant d'importants changements à venir. Leur recherche et leur analyse permet potentiellement d'anticiper les futures tendances lourdes, et compter parmi les premiers à concevoir l'offre qui répondra à un nouveau besoin»*.<sup>63</sup> Nous verrons dans un premier temps quels sont ces signaux faibles qui vont venir se positionner à contre-courant des idées dominantes de cette époque, afin de mieux en comprendre les initiatives plus lourdes portées par les autorités publiques ces dernières années sur ces mêmes idées.

#### 3.1 Les initiatives locales et les rôle du militantisme.

Ces premiers signaux faibles sont apparus avec l'éclosion d'un mouvement associatif écologique en France. Développé par Antoine Waechter à partir de 1970, il arrive à rassembler une certaine audience autour de nouvelles questions écologiques. Quelques années plus tard, en 1994, il créera le Mouvement Ecologiste Indépendant, devenant par le même temps un parti politique. Il s'est progressivement cristallisé autour de plusieurs autres mouvements : associations de protection de la nature, partisans de la médecine naturelle ou bien encore partisans de l'agriculture biologique. Ce mouvement était *«en faveur d'une meilleure prise en compte de l'environnement dans les sociétés humaines, de l'amélioration de la qualité de la vie, du respect de l'équilibre des milieux naturels et d'une gestion durable de leurs ressources»*.<sup>64</sup> Ce mouvement étant amorcé, d'autres mouvements, associations ou organismes à vocation syndicale se sont développés aux échelons national et régional, notamment autour des problématiques alimentaire et agricole.

a - à l'échelon national :

- la FNAB, Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique, créée en 1978, et qui a pour vocation à faire reconnaître par l'Etat l'existence et les valeurs d'une agriculture biologique sur le territoire français. Elle a donc pour principales missions d'informer, de sensibiliser, de mobiliser, de construire un nouveau modèle d'agriculture, d'apporter une expertise, ou bien de mutualiser les expériences entre plusieurs agriculteurs.<sup>65</sup>

63 <https://www.modeles-economiques.eu/methode-pour-exploiter-les-signaux-faibles> [consulté le 10 février 2017]

64 <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/%C3%A9cologie/45580> [consulté le 10 février 2017].

65 <http://www.fnab.org/un-reseau-des-valeurs-des-hommes/historique> [consulté le 10 février 2017].

- l'association «Agir pour l'Environnement» fondée en 1997, par une quinzaine de responsables associatifs, et qui mène des actions notamment sur les questions de l'agriculture (OGM, pesticides, le bien-être animal, la promotion de l'agriculture biologique...). Aujourd'hui, ce sont plus de 15,000 signataires qui ont accepté de soutenir financièrement l'association en participant régulièrement aux campagnes de mobilisation citoyenne.<sup>66</sup>

- l'association «Terres en Villes», née en 2000, favorise quant à elle l'émergence d'alternatives à l'expansion urbaine généralisée des villes françaises, créant la disparition des espaces ruraux. Ainsi, plusieurs territoires se sont mobilisés dans la recherche d'un aménagement et d'un développement durable équilibré, intégrant la mise en place de politiques agricoles et forestières périurbaines.<sup>67</sup> Pour rappel, le projet FRUGAL a choisi comme acteur référent cette association.

- le réseau des «Epiceries Solidaires» apparu en 2000 : il a pour intérêt d'assurer la sécurité alimentaire des personnes en situation de précarité et soutenir une agriculture durable et locale. *«Face à l'augmentation des inégalités de santé liées à l'insécurité alimentaire des populations précaires et aux difficultés économiques auxquelles font face de nombreux agriculteurs, le principe du programme Uniterres est de mettre en place une coopération en circuits courts entre les structures d'aide alimentaire et l'agriculture locales».*<sup>68</sup>

- l'association «Terres de Liens» qui a été fondée en 2003 et souhaite s'engager sur les problématiques liant l'éducation populaire, l'agriculture biologique, la finance éthique, l'économie solidaire et le développement rural. Terres de Liens se décline sur tout le territoire français grâce à un réseau associatif mobilisé partout en France. Ce réseau accueille et accompagne les paysans pour leur accès à la terre, informe et rassemble le public autour des enjeux fonciers et agricoles.<sup>69</sup>

- le réseau d'AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) qui a commencé à se développer en 2003, et a pour vocation à favoriser l'agriculture paysanne et biologique qui ont du mal à subsister face aux géants de l'agro-industriel. Le principe est de créer un lien direct entre paysans et consommateurs, qui s'engagent à acheter la production de celui-ci à un prix équitable et en payant par avance.<sup>70</sup> (annexe, **K** 1)

- le mouvement «Colibris», datant de 2007, a été créé par Pierre Rabhi et se mobilise pour la construction d'une société écologique et humaine. L'association place le changement personnel au cœur de sa raison d'être, convaincue que la transformation de la société est liée au changement humain. Le mouvement soutient donc toutes les initiatives concernant des alimentations et agricultures plus durables.<sup>71</sup>

b - à l'échelon de la Bretagne (région) :

- la Fédération Régionale des Agrobiologistes de Bretagne (FRAB), née en 1987, est un organisme similaire à la FNAB mais à l'échelon régional. Ainsi, elle fédère les groupements d'agriculteurs biologiques présents dans chacun des quatre départements bretons. Elle développe l'agriculture biologique sur le territoire et représente les agriculteurs bio auprès des pouvoirs et institutions publiques : Etat, Région, Agence de l'eau.<sup>72</sup>

- le réseau de l'Initiative Bio en Bretagne (IBB) fondé en 1995. L'association est née de la volonté

---

66 <http://www.agirpourenvironnement.org/association> [consulté le 10 février 2017].

67 <http://terresenvilles.org/lassociation/presentation/> [consulté le 15 octobre 2016].

68 [http://www.epiceries-solidaires.org/L\\_historique.shtml](http://www.epiceries-solidaires.org/L_historique.shtml) [consulté le 10 février 2017].

69 <https://www.terredeliens.org/> [consulté le 10 février 2017].

70 <http://www.reseau-amap.org/> [consulté le 10 novembre 2016].

71 <https://www.colibris-lemouvement.org/> [consulté le 10 février 2017].

72 <http://www.agrobio-bretagne.org/> [consulté le 10 février 2017].

des professionnels bio de la filière agricole, et avec l'appui du Conseil Régional de Bretagne et de l'Etat, de disposer d'un lieu transversal de concertation, de construction de projets, de développement et de promotion de filière agricole biologique.<sup>73</sup>

Ainsi, avec cette liste non-exhaustive d'exemples de mouvements citoyens aux échelons national et régional, il est tout d'abord remarquable de noter que leur nombre n'a pas cessé d'augmenter, notamment depuis les années 2000. Cette croissance montre donc bien que les attentes des citoyens sont de plus en plus relevées. Ces signaux, rendus de moins en moins faibles par toute l'effervescence de ces mouvements, vont être progressivement intégrés par les pouvoirs publics et ces derniers vont commencer à s'emparer de cette problématique.

### 3.2 Une prise de conscience des autorités publiques : répondre aux enjeux de développement durable.

La notion de développement durable, présentée pour la première dans le rapport de Brundtland (1987) et soumis à l'assemblée générale des Nations Unies, doit «*s'efforcer de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs*».<sup>74</sup> Ce rapport a permis aux gouvernements de ne plus pouvoir ignorer la réalité des risques écologiques et par la même de les inciter à réagir par des mesures législatives incitatives ou contraignantes.

Toutefois, il est intéressant de voir que des mesures incitatives à une production agricole durable ou privilégiant la protection d'une agriculture locale avaient été déjà accordées, et ceci bien avant le rapport de Brundtland :

- en 1935, la défense du marché de vin est promulguée par le gouvernement : c'est la création des appellations d'origine contrôlée (AOC). Elles permettent ainsi de valoriser les produits issus du terroir français et protègent ainsi les agriculteurs des grandes entreprises de l'agroalimentaire.<sup>75</sup>
- en 1974 est créée par le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt qui en définit les règles d'usage, la marque AB de certification, comme le logo bio européen, identifie les produits 100% bio ou contenant au moins 95% de produits agricoles bio dans le cas des produits transformés.<sup>76</sup>

Ces deux labels créés par l'Etat sont aujourd'hui largement connus du grand public : par exemple, selon l'Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique (Agence Bio), 98% des français connaissent le label Bio (AB)<sup>77</sup>, favorisant ainsi une prise de conscience générale lors des achats alimentaires de ces derniers. Cette prise de conscience n'ayant jamais été aussi forte ces dernières années au vu du déploiement généralisé de marques «bio» chez les grands distributeurs. En voici quelques exemples : Monoprix Bio (marque créée en 1993 avec 15 références en rayon), Carrefour Bio (1997 et 500 références) ou encore Auchan Bio (2006). Les magasins Biocoop, ne vendant que des produits labellisés «AB» n'ont eux aussi jamais été aussi nombreux en 2015, avec plus de 350 magasins répartis sur l'hexagone, montrant là aussi que le changement, c'est maintenant.

Quant aux labels AOC (et AOP, Appellation d'Origine Protégée, au niveau européen), de très nombreux produits alimentaires du terroir français en sont dotés : fromages, fruits, légumes, produits de la mer, viandes et charcuteries, miel... Certaines gammes de fruits et légumes ont sûrement ainsi pu être sauvées de la disparition grâce à cette valorisation auprès du grand public.

73 <http://www.bio-bretagne-ibb.fr/qui-sommes-nous/initiative-bio-bretagne/> [consulté le 10 février 2017].

74 <http://www.rseneews.com/public/dossiers/rse-concept.php?rub=0> [consulté le 10 février 2017].

75 <http://agriculture.gouv.fr/les-appellations-dorigine-protégees-aop-pour-les-produits-agricoles-et-les-denrees-alimentaires> [consulté le 10 février 2017].

76 <http://www.agencebio.org/la-marque-ab> [consulté le 10 février 2017].

77 <http://www.agencebio.org/la-marque-ab> [consulté le 11 février 2017].

Le chemin étant encore long, toutes ces nouvelles pratiques alimentaires attendent donc de nouvelles réponses de la part des autorités publiques afin de continuer à privilégier cette voie de formes alimentaires plus durables. Ainsi, depuis quelques années, des soutiens à l'expérimentation sont formulés par les pouvoirs publics et ce à une échelle nationale. De manière opérationnelle, ces dernières cherchent alors à professionnaliser les circuits-courts sur tous les territoires.

Le PNA (Programme National pour l'Alimentation), cadre dans lequel est élaboré la politique publique de l'alimentation en France, réalisant un appel à projets afin de récompenser des actions innovantes menées dans le développement de nouvelles formes alimentaires. «*Afin d'encourager l'atteinte des objectifs gouvernementaux annoncés lors du Comité Interministériel aux Ruralités du 20 mai 2016, l'accent sera plus particulièrement mis sur l'émergence et la mise en œuvre des projets alimentaires territoriaux (PAT). Les PAT permettent de rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs pour développer l'agriculture locale et promouvoir une alimentation de qualité.*»<sup>78</sup> Les quatre priorités de la politique publique de l'alimentation (justice sociale, éducation alimentaire de la jeunesse, lutte contre le gaspillage alimentaire et l'ancrage territorial et la mise en valeur du patrimoine alimentaire) sont des critères importants dans la sélection des projets lauréats. Ces derniers peuvent ainsi recevoir des subventions afin de continuer à développer leurs projets.

Lorsque les autorités publiques ne sont pas directement à l'origine d'actions, elles peuvent aussi devenir des partenaires privilégiés d'actions à l'échelle associative ou de syndicats d'initiatives :

Ainsi, les CIVAM (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural), apparus dans les années 1950 et défendant le développement de systèmes alimentaires locaux, a mené des recherches-actions et a créé la méthode SALT (Systèmes Alimentaires Territoriaux) visant à «comprendre comment les circuits courts peuvent faire système à l'échelle d'un territoire».<sup>79</sup> Les partenaires institutionnels de Centre d'Initiatives sont les conseils Régional et Départemental, ainsi que les Agences des Eaux (Etablissements publics de l'Etat). Ces trois partenaires, intéressés par cette problématique des nouvelles formes alimentaires, permettent d'avancer des moyens (surtout économiques) et de rendre plus légitime auprès du grand public les expérimentations menées.

Aussi, l'association RESOLIS (Recherche et Evaluation de Solutions Innovantes et Sociales), accompagnée par plusieurs établissements publics d'enseignements supérieurs (Sciences Po, SupAgro), permet de lier les intérêts des pouvoirs publics à ceux des acteurs du domaine alimentaire (ici agriculteurs, transformateurs, distributeurs) à travers un échange constructif. Les revues éditées par cette association, par exemple sur le thème des SAT (Systèmes Alimentaires Territorialisés en France), permettent alors de mettre en avant une centaine d'initiatives locales sur le territoire national, «produisant ainsi des externalités positives sociales, environnementales, pédagogiques et culturelles» selon l'association.<sup>80</sup>

Les expérimentations menées permettent déjà et permettront de mieux identifier les outils de mise en œuvre de nouvelles formes alimentaires plus soutenables. Les structures administratives françaises étant nombreuses et complexes, un travail de sensibilisation très important sera à mener auprès de tous les partenaires publics, et à toutes les échelles territoriales. Les acteurs du secteur privé (producteurs, transformateurs, distributeurs notamment) engagé dans un mouvement issu de la globalisation des activités où les enjeux économiques sont prédominants devront être sensibilisés aux enjeux de développement durable, afin de mieux anticiper les potentielles évolutions à venir.

Ces exemples de partenariats entre pouvoirs publics et la société civile sont de plus en plus nombreux, montrant tout l'intérêt de l'Etat à vouloir redévelopper une agriculture plus soutenable, dans le cadre d'objectifs liés au développement durable. En effet, la France s'est engagée à diviser par quatre (d'où l'appellation plus courante de «Facteur 4») ses émissions de gaz à effets de serre à l'horizon 2050, en se basant sur les données des années 1990 (objectif pris en 2007 lors du Grenelle de l'Environnement).

78 <http://agriculture.gouv.fr/programme-national-pour-l'alimentation-le-ministere-de-l'agriculture-lance-lappel-projets-2015> [consulté le 18 novembre 2016].

79 [http://www.civam-bretagne.org/civam.php?pj=132&ref\\_rub=21&ref=59](http://www.civam-bretagne.org/civam.php?pj=132&ref_rub=21&ref=59) [consulté le 18 novembre 2016].

80 [http://www.resolis.org/upload/journal/document/11\\_20150313\\_resolis\\_journal\\_janvier\\_sat\\_interactif.pdf](http://www.resolis.org/upload/journal/document/11_20150313_resolis_journal_janvier_sat_interactif.pdf) [consulté le 11 février 2017].

Au final, si les formes alimentaires sont pendant très longtemps restées sous la forme vivrière permettant à des petits ensembles urbains de vivre, les avancées techniques ajoutées à une explosion démographique des villes ont peu à peu transformé nos manières de produire nos aliments. Ce changement de paradigme vers un modèle globalisant et déterritorialisé dont les seuls enjeux sont devenus économiques, a peu à peu installé des formes de distanciation entre les producteurs et les consommateurs. Ces ruptures de liens ne sont pas sans conséquences et ont induit des formes urbaines nouvelles dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Ces dernières, que l'on retrouve encore en construction de nos jours, sont qualifiées de diffuses ou dispersées, et sont caractérisées par un fort étalement urbain en périphérie de la ville. Fortement décontextualisées du site géographique, elles créent des tissus urbains homogènes, surtout lorsque celles-ci se situent en lisères des bourgs ruraux, historiquement construits par la production agricole et par les paysages extraordinaires de nos campagnes françaises.

Une prise de conscience est alors apparue chez certains citoyens. Ainsi, des initiatives locales citoyennes ont permis de faire évoluer un débat sur la notion de développement durable au sein du monde alimentaire. Les autorités publiques, à travers plusieurs processus d'engagements (notamment internationaux), ont su répondre à ces nouvelles attentes légitimes. Malgré un poids encore très fort des lobbies des industriels capitalistes, le changement semble s'opérer dans les territoires français, et notamment en Bretagne, dans le pays de Rennes.





# CHAPITRE 2

## - L'EXPÉRIENCE RENNAISE DE LA VILLE ARCHIPEL : UN SOCLE FONDATEUR À LA TRANSITION DES FORMES ALIMENTAIRES VERS UN MODÈLE DURABLE -

*«La ville archipel, c'est reconnaître qu'il n'y a plus de dichotomie entre l'urbain et le rural, que la campagne n'est pas un vide mais un autre plein, que l'agriculture périurbaine ne concerne pas seulement le monde agricole mais aussi les urbains et qu'il faut discuter des différentes formes de l'agriculture.»*

Jean-Yves Chapuis\*



\* Chapuis Jean-Yves, «Rennes, la ville archipel», La Tour d'Aigues, l'Aube, 2013, p.16.

*L'évolution de nouvelles formes alimentaires vers un modèle plus soutenable doit être accompagnée à l'échelle locale par les collectivités publiques. Ces dernières sont chargées de traduire les objectifs énoncés par l'Etat en matière de développement durable sur leurs territoires. Si le modèle de structure urbaine originale de «ville archipel» rennaise ne fut pas fondée à l'origine selon des enjeux de développement durable, il semble s'être intégré «naturellement» à ces futurs enjeux. En effet, le principe d'une forte conservation des terres agricoles autour des centres urbains permet d'imaginer un retour des formes alimentaires locales plus aisé qu'au sein d'une structure urbaine subissant un fort étalement urbain.*

## 1. LE MODÈLE ORIGINAL DE LA STRUCTURE EN VILLE ARCHIPEL.

Tout d'abord, il sera riche de rappeler les origines du modèle original multipolaire imaginé dès les années 1970.

### 1.1 Origines et intérêts de la structure originale de ville archipel.

La région Bretagne, caractérisée par une forte activité agricole sur tout son territoire, se composait de très nombreux bourgs ruraux où vivaient et travaillaient de très nombreux paysans. Les paysages bretons sont fortement emprunts de cette activité agricole historique : le bocage (annexe, A2) est un exemple d'élément identitaire de ce paysage, tout comme les nombreux petits ensembles habités dispersés sur tout le territoire, pouvant déjà être perçus comme formant un ensemble en archipel. Le pays de Rennes est très fortement structuré par ce paysage, et sera largement mis en avant dans le modèle urbain de «ville-archipel».

Encore plus de 600,000 actifs en 1950, leur nombre s'est vu largement diminué tombant à 70,000 en 2010<sup>81</sup>. Cette forte baisse est liée aux changements de formes alimentaires observés depuis les années d'après-guerre, avec une course à la production de masse et à faibles coûts, réduisant donc la main d'oeuvre humaine. Pour ce qui est considéré comme étant le réveil économique agricole de la Bretagne, nous avons déjà pu voir auparavant que cette globalisation de l'agriculture a créé des ruptures de liens entre producteurs et consommateurs et engendrés des formes urbaines inédites avec une considération faible du secteur agricole et une utilisation généralisée de la voiture : l'étalement urbain et la rurbanisation sont les deux grandes sources de ces nouvelles formes urbaines.

A l'échelle du pays de Rennes, la présence d'un archipel constitué de plusieurs bourgs ruraux agricoles autour d'un grand noyau urbain permet très rapidement d'imaginer un nouveau modèle d'urbanisation. A l'origine, c'est à dire dans les années 1960, l'intérêt du projet n'est pas dans le fait de protéger simplement les surfaces agricoles, mais il s'agit surtout de créer des «coupures» entre la ville de Rennes et ses communes périphériques. L'objectif étant d'éviter que la commune rennaise s'étende sur les bourgs périurbains. Jean-Yves Chapuis, qui a participé pendant très longtemps à la construction de cette «ville archipel» en tant qu'élus, précise : *«Il y a eu très rapidement l'idée qu'entre la ville centre et les communes, il fallait une coupure, la fameuse ceinture verte, et que la volonté de l'Etat d'imposer la communauté urbaine avait été vécue en fait comme la volonté de la ville de Rennes de s'étendre sur les communes environnantes et de nier la diversité des réalités communales. La volonté de créer une ceinture verte entre la ville centre et les communes environnantes et ensuite entre les communes elles-même - d'où le terme ceintures vertes au pluriel -était une reconnaissance, déjà, de la multipolarité de l'agglomération rennaise»*.<sup>82</sup>

Si la volonté de l'Etat de construire une communauté urbaine rennaise a échoué en 1967, La loi LOF (Loi d'Orientation Foncière) de 1967 a finalement obligé les intercommunalités de plus de 10,000 habitants à constituer un SDAU (Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme), et aux communes un POS (Plan d'Occupation des Sols). Ces documents, réalisés par l'Etat et les collectivités locales, ont ainsi permis d'affirmer un premier schéma de développement urbain à une échelle intercommunale. Il faudra toutefois attendre 1970 afin de voir le District de l'agglomération rennaise (27 communes membres) se créer. Une première réflexion urbaine à l'échelle intercommunale se fait alors, avec un accompagnement de l'AUDIAR (Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération Rennaise, créée suite à la naissance du district). Le premier SDAU est alors adopté en 1974 et s'aligne sur les prévisions démographiques très élevées. Il ne sera que très peu suivi au sein des communes membres, proposant de très nombreuses surfaces à bâtir dans toutes les communes. Il n'existe donc toujours pas de véritable consensus au sein de l'agglomération.

En 1977, Edmond Hervé, fraîchement élu à la tête de la municipalité rennaise, entre très rapidement le

81 <http://www.agrimetiers.com/chiffrescle.php?idp=15> [consulté le 12 février 2017].

82 Chapuis Jean-Yves, «Rennes, la ville archipel», La Tour d'Aigues, l'Aube, 2013, p.12.

SDAU en révision. Les prévisions démographiques sont alors largement abaissées, et l'AUDIAR est à la charge de la fabrication du nouveau SDAU. Des concertations sont menées avec tous les élus des communes membres du District, et se mettent d'accord sur un nouveau modèle urbain : celui d'un ensemble urbain multipolaire. «*Les choix réalisés, les villettes et la ceinture verte, resteront la marque du modèle spatial instauré dans l'agglomération, comme l'importance accordée à la qualité de l'urbanisme, qui se lit dans des opérations emblématiques*». <sup>83</sup> Pour la première fois, des qualités environnementales sont défendues dans ce projet à l'échelle de l'intercommunalité, on surnomme alors ce nouveau SDAU comme étant un «schéma vert». En effet, celui-ci privilégie un véritable contrôle de la croissance de la ville-centre à travers une «ceinture verte», et l'urbanisation des autres bourgs périphériques se fera sous le contrôle d'autres ceintures vertes, avec des projets urbains toujours reliés au centre-bourg, afin de conserver une certaine identité de ces bourgs ruraux à travers un maintien des activités dans les centres (éviter le phénomène de communes «dortoirs»). Il sera adopté en 1983 mais ne donnera pas assez de précisions qualitatives et quantitatives à chaque commune sur la façon de s'urbaniser. Le mitage urbain (conséquence de l'étalement urbain) n'a donc pas cessé faisant disparaître énormément de terres agricoles.

Un «Projet d'Agglomération» est ensuite établi entre 1983 et 1990, date de révision du SDAU. Il va permettre de définir les choix stratégiques fondamentaux de l'urbanisme à l'échelle intercommunale en prenant en considération les formes urbaines. Le district étant urbanisé par une large part de maisons individuelles provoquant un étalement urbain conséquent, ce projet donne des objectifs de densité plus élevés qu'auparavant.

Le troisième SDAU est adopté en 1994 et conforte l'idée du développement d'une structure urbaine multipolaire. (voir annexe, **B2**) Les deux grands objectifs donnés permettant de contrôler la dispersion sont : la densification et la création de pôles d'appui (services). Aussi, les espaces à «caractères naturels» sont privilégiés, et de nombreux espaces agricoles sont protégés de toute urbanisation à travers le choix de ceintures vertes bocagères. Les POS des communes de l'agglomération sont aussi révisés à partir de cette année là et privilégient la sauvegarde des terres agricoles, en insérant dans ce nouveau plan une vingtaine de ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) avec des densités beaucoup plus élevées que lors d'opérations privées autrefois réalisées.

En 1999, le District de Rennes change de statut et devient «Rennes Métropole» (loi Voynet et Chevènement), avec désormais 36 communes membres et 364,000 habitants. Toutefois, l'accroissement démographique étant particulièrement fort à l'échelle de toute l'aire urbaine rennaise, il convient que le périmètre de Rennes Métropole devienne trop étroit pour réussir à maîtriser les enjeux et les conséquences de l'attraction rennaise (par exemple, un fort étalement urbain dans toute l'aire urbaine, provoquant une forte disparition des terres agricoles). Dès lors, on pense à élargir de nouveau les intercommunalités, mais l'idée est vite abandonnée (plus de 100 communes formeraient Rennes Métropole !).

Très peu de temps ensuite, une nouvelle structure spatiale est juridiquement redéfinie : le Pays (loi Voynet). Celui de Rennes est alors formé de cinq EPCI dont Rennes Métropole (67 communes). <sup>84</sup> Toutefois, le Pays de Rennes reste moins étendu que l'aire urbaine rennaise. L'AUDIAR en collaboration avec les services des différentes EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) élabore alors dès les années 2000 le contenu du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale, instauré par la loi SRU, Solidarité et Renouveau Urbain, de 2000) imposable aux Pays. L'objectif est annoncé de «*valorisation des activités agricoles et la préservation des paysages, facteurs qui sont considérés comme très importants également pour les habitants et pour réaliser leur rêve commun de ville à la campagne*». <sup>85</sup> Ce nouveau SCoT est intéressant car permet de considérer plusieurs types de territoires (territoires urbains, périurbains et ruraux) dans un projet d'ensemble cohérent. Il a aussi pour grand objectif de limiter l'étalement urbain à travers un contrôle important de la dispersion de l'urbanisation. Il cite explicitement «*la nécessité de réduire la consommation du sol*». Enfin, il met aussi en lumière l'absolue nécessité de «*limiter la compétition entre communes afin de favoriser une coopération intercommunale plus forte et plus efficace en vue*

---

83 Guy Catherine, «*La fabrique du territoire : définir, anticiper et renouveler le développement de l'agglomération rennaise, une tâche de Sisyphe pour l'agence d'urbanisme*» [en ligne], in Territoire en Mouvement, n°2, 2007.

84 Barattucci Chiara, «*Urbanisations dispersées. Interprétations/actions France et Italie 1950-2000*», PUR, 2006, p. 229.

85 Ibid., p.230.

de la ville territoire».<sup>86</sup> C'est lors de la rédaction de ce SCoT qu'apparaît alors la notion de «ville-archipel», sachant que le terme en lui-même provient de Philippe Tourtelier, alors premier vice-président de Rennes Métropole (1989-2008), «pensant que le terme de ville-territoire n'était pas assez imagé pour définir le passage de la ville constituée à la ville métropole».<sup>87</sup>

La loi SRU de l'année 2000 oblige dans le même temps aux communes de se doter d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme), remplaçant alors le POS. Ce nouveau plan doit alors se trouver dans un rapport de compatibilité avec les principes du SCoT (par exemple : respect des trames vertes et bleues), renforçant donc les intérêts de sauvegarde des surfaces agricoles.

Aujourd'hui, le pays de Rennes, composé de quatre intercommunalités et de 77 communes pour une population totale de 510,000 habitants, intègre plus de 70% de l'aire urbaine rennaise.<sup>88</sup> (voir annexe, 2) Son SCoT a été révisé entre 2012 et 2015. Nous allons tenter de comprendre par la suite comment ces deux documents de planification ont agi sur les problématiques des formes alimentaires, notamment celles concernant la protection des surfaces agricoles. Un autre document, ajouté à ces deux premiers, sera aussi identifié comme étant structurant à la volonté de la métropole de sauvegarder une grande part de son identité agricole : il s'agit de son PLA (Plan Local de l'Agriculture).

## 1.2 Intégration contemporaine de cette structure originale de «ville archipel» dans les documents de planification : vers une protection des terres agricoles.

Si au départ, une défiance existait entre la grande ville, formée par Rennes, et les communes périphériques historiquement rurales, ce point de vue a aujourd'hui évolué au sein de la vision des élus, considérant qu'il existe une ville multiple avec des dominantes urbaines ou agricoles. Et dans cette ville, il semble que l'agriculture parvienne enfin à être intégrée comme un véritable enjeu au niveau du Pays de Rennes. Ainsi, il sera intéressant de regarder dans les divers documents de planification comment cette intégration s'est inscrite.

### 1.2.1 *Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale).*

Tout d'abord, regardons le SCoT : il s'agit d'un document de planification stratégique qui fixe à l'échelle d'un territoire, les grandes orientations d'aménagement et de développement pour les 10/20 ans à venir dans une perspective de développement durable. Et qui dit développement durable dit forcément un regard bienveillant sur l'agriculture.

Le rapport de présentation du SCoT constitue le document d'explication et de justification du projet du SCoT. Composé de très nombreuses analyses permettant d'assurer la connaissance fine du territoire, il doit justifier de l'intérêt du choix du projet porté par le pays. Ainsi, dans le SCoT du pays de Rennes (révisé entre 2012 et 2015), sont clairement identifiés les enjeux pour le renforcement d'une agriculture forte dans la structure rennaise en «ville archipel» : «À l'échelle du Pays de Rennes, l'alternance ville/campagne ne peut se maintenir durablement que par la présence d'une activité agricole dynamique et forte, en particulier sur les espaces agraires proches des zones urbanisées. Il y a donc une alliance objective entre le renforcement du modèle de ville archipel et le maintien de l'agriculture.»<sup>89</sup>

Le PADD (Projet d'Aménagement de Développement Durable)<sup>90</sup> propose ainsi de conforter la place de l'agriculture dans cet ensemble à travers plusieurs actions à mener :

- préserver absolument le foncier agricole, outil de travail primaire des agriculteurs

86 Huet A., Derrien A., «Faire la ville territoire. Projet urbain et maîtrise d'ouvrage à l'échelle de l'agglomération», Lares, Rennes, 2002.

87 Chapuis Jean-Yves, «Rennes, la ville archipel», La Tour d'Aigues, l'Aube, 2013, p.12.

88 <http://www.paysderennes.fr/-Profil-du-territoire-.html> [consulté le 15 novembre 2016].

89 <http://www.paysderennes.fr/-Les-grandes-etapes-de-la-revision-.html> [consulté le 13 février 2017].

90 «SCoT du Pays de Rennes révisé», [En ligne], 29 mai 2015.

Lien : <http://www.paysderennes.fr/Consulter-le-SCoT-approuve.html>

- valoriser les circuits courts dans une perspective de développement durable, afin d'assurer l'approvisionnement alimentaire des habitants du Pays
- préserver une fonctionnalité aux espaces agro-naturels
- protéger la forêt et valoriser l'usage du bois dans la construction

Le DOO (Document d'Orientations et d'Objectifs) est donc rédigé selon ces enjeux. Il permet de déterminer les orientations générales de l'organisation de l'espace.<sup>91</sup> Il définit les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers. Plus encore, il autorise de délimiter de façon très précise des champs urbains afin de pérenniser à long terme leur vocation agricole et naturelle. (voir le document graphique du DOO en annexe, **D2**) Leurs délimitations sont par ailleurs imposables aux documents d'urbanisme locaux (PLU) permettant de les protéger de toute urbanisation possible. A l'échelle du Pays de Rennes, se sont près de 300 ha qui ont été inscrits en tant que «champs urbains». Sur ces sites, le SCoT encourage la mise en oeuvre de démarches participatives, associant les acteurs locaux (agriculteurs, élus, associations), en amont des projets à venir. Des potentiels d'urbanisation maximum sont aussi définis dans le DOO, par chacune des communes, et correspondent au nombre d'hectares nécessaires en extension urbaine pour accueillir la croissance attendue en matière d'habitats, d'équipements et d'activités locales pour une quinzaine d'années. D'ici à 2030, l'objectif étant de continuer à limiter les extensions urbaines et de favoriser les projets denses ou en renouvellement urbain.

Enfin en complément, le DAC (Document d'Aménagement Commercial) précise les objectifs relatifs à l'aménagement urbain et au développement commercial et délimite précisément les zones d'aménagement commercial (ZACom)<sup>92</sup>. Ce dernier document veille donc à que les aménagements de surfaces commerciales se fassent le moins possible en étalement urbain, dans une logique de préservation des terres agricoles.

### 1.2.2 Le PLU (*Plan Local d'Urbanisme*).

Le PLU vient ensuite : document de rang inférieur, ce dernier se situe dans un rapport de compatibilité par rapport au SCoT. Cela veut dire que le PLU devra respecter un rapport de non-contrariété avec le SCoT, le document pourra donc comporter quelques différences, à condition que celles-ci ne soient pas trop importantes.

Tout comme le SCoT, le PLU est constitué d'un rapport de présentation comportant un diagnostic. Ce dernier doit faire comprendre les contextes intercommunal et communal, et notamment :

- exposer le diagnostic établi au regard des prévisions économiques et démographiques
- préciser les besoins répertoriés en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipement et de services.
- analyser l'état initial de l'environnement
- présenter une analyse de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers

Concernant notre problématique sur la production agricole à l'échelle de Rennes (commune), des documents précis sont rédigés et permettent de mieux comprendre la situation à l'échelle locale. Ainsi, nous pouvons retrouver un rapport de présentation sur :

- l'évolution du nombre d'exploitations professionnelles
- les éléments d'exploitations agricoles
- les espaces affectés à l'agriculture sur le territoire rennais

91 «SCoT du Pays de Rennes révisé», [En ligne], 29 mai 2015.

Lien : <http://www.paysderennes.fr/Consulter-le-SCoT-approuve.html>

92 Ibid.

- le tissu agricole

En complément, il faut aussi s'intéresser au rapport de présentation de l'occupation du sol existante, permettant de visualiser assez précisément les espaces urbanisables et protégés.

Dans tous ces documents, on remarque alors que les objectifs du SCoT sont déjà respectés lors de la création de ce PLU (approuvé en 2004) à travers la définition d'une ceinture verte autour de la commune rennaise et notamment de sa rocade, qui est non-urbanisable, et réservée en très grande majorité à la production agricole. Sinon, nous pouvons relever que le nombre d'exploitations professionnelles n'a cessé de diminuer entre 1979 et 2007, en passant de 60 à 10 exploitations (document «l'évolution du nombre d'exploitations professionnelles»), confirmant donc bien le recul général des activités agricoles observé dans la première partie de ce mémoire.

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) fait suite au rapport de présentation et fixe les orientations sur projet d'urbanisme ou d'aménagement de la commune. A Rennes, les fondements majeurs du PADD se construisent autour de deux grandes thématiques : «Rennes, ville solidaire» et «Rennes, ville durable». De grandes orientations thématiques sont ensuite rédigées à partir de ces fondements. Ainsi dans notre cas, la thématique «Les espaces verts et la nature dans la ville» fixe pour objectif le maintien d'une agriculture périurbaine : «*Outre l'activité économique qu'elle favorise, le maintien d'une agriculture périurbaine dans les zones agricoles au delà de la rocade contribue à la mise en valeur des paysages urbains en poursuivant la gestion des haies bocagères et en entretenant les espaces interstitiels. L'agriculture périurbaine est toutefois à concilier avec de nouveaux usages qui tendent à se développer dans les espaces agro-naturels (sport-détente, tourisme, découverte des milieux naturels, ...)*».<sup>93</sup> Concernant la volonté de la commune de construire des circuits-courts alimentaires, aucun projet n'est rédigé, et ne valorise donc pas l'un des objectifs du SCoT : «*valoriser les circuits courts dans une perspective de développement durable, afin d'assurer l'approvisionnement alimentaire des habitants du Pays*». Le retraitement des déchets de manière plus durable est au contraire pris en compte par la commune: cette dernière souhaite valoriser les déchets par le réemploi, le recyclage ou sous la forme de production d'énergie. En complément, elle a pour volonté de mener des actions de prévention et réduire la production de déchets à la source (développer le compostage par exemple).

### 1.2.3 Le PLH (Plan Local de l'Habitat).

Le PLH a été introduit dans la législation, par la loi du 7 janvier 1983 « relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État », pour permettre aux intercommunalités de fixer de manière prévisionnelle pour les cinq ans à venir leurs priorités en matière d'habitat et de prendre l'initiative de leur mise en œuvre. Ce document de planification doit être compatible avec le PLU en vigueur. Dans les orientations du PLH 2015-2020, Rennes Métropole ambitionne de «concevoir un développement urbain partagé» en continuant d'accueillir de nouvelles populations en maîtrisant l'étalement urbain, en confortant la structure urbaine de «ville archipel» (en conservant au moins 70% d'espaces agricoles ou naturels) et enfin en soutenant l'activité agricole et les circuits courts.<sup>94</sup>

### 1.2.4 Le futur PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

La loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) a été promulguée le 24 mars 2014 et conforte l'intercommunalité comme échelle pertinente pour permettre d'établir des stratégies d'aménagement et de développement durables. Comme pour l'ancien PLU, le PADD garantira la cohérence

93 <http://metropole.rennes.fr/politiques-publiques/transports-urbanisme-environnement/les-plans-locaux-d-urbanisme/consulter-le-plan-local-d-urbanisme-de-rennes/a-6-projet-d-amenagement-et-de-developpement-durable/> [consulté le 14 février 2017].

94 [http://metropole.rennes.fr/fileadmin/rrm/documents/Politiques\\_publiques/Transport\\_Urba\\_Amenag/Logement/Docs/Le\\_Plan\\_Local\\_de\\_L\\_Habitat\\_de\\_Rennes\\_Metropole\\_-\\_2015-20.pdf](http://metropole.rennes.fr/fileadmin/rrm/documents/Politiques_publiques/Transport_Urba_Amenag/Logement/Docs/Le_Plan_Local_de_L_Habitat_de_Rennes_Metropole_-_2015-20.pdf) [consulté le 14 février 2017].

globale du projet intercommunal. A partir du 27 mars 2017, la loi ALUR transféra automatiquement aux intercommunalités la compétence en matière d'urbanisme. Plus encore, la loi ENE (Engagement National pour l'Environnement) dite loi «Grenelle II» impose depuis le 1er janvier 2017 que les SCoT et PLU(i) soient rendus compatibles avec celle-ci. Elle impose alors aux collectivités locales des objectifs plus importants en matière de développement durable, avec pour ce qui nous concerne, une protection accrue des zones agricoles, l'objectif étant de lutter contre le mitage.

Dès 2014, l'ensemble des communes de Rennes Métropole a décidé de réviser leurs PLU. En 2015, un état des lieux a été réalisé par les élus et techniciens de la métropole. L'année suivante, une vaste concertation a eu lieu avec les habitants, notamment à l'échelle de la ville de Rennes («Rennes 2030»), à travers plusieurs réunions, ateliers, cafés citoyens... Un verbatim a alors été réalisé résumant tous les avis citoyens et permettant de dégager des enjeux forts pour la ville de demain. Il est à noter que certains habitants ont émis le souhait de pouvoir trouver plus aisément des surfaces cultivables au plus près de leurs logements, voire au sein même du logement, sur des toits-terrasse par exemple.<sup>95</sup> Ces souhaits montrent bien l'attachement de la population à vouloir se réinvestir dans leur propre production alimentaire et donc de manière plus générale à faire plus attention à leur alimentation. En 2017, il sera alors question de se concerter autour de la traduction réglementaire du projet urbain, avec des acteurs de la société civile, professionnels et élus. Enfin, l'approbation de ce nouveau PLU se fera en septembre 2018 après qu'une enquête publique soit menée.

### 1.2.5 Le PLA (Plan Local de l'Agriculture)

Entré en action depuis 2008, ce PLA est un accord-cadre (donc non-légiféré) entre les collectivités locales (Pays, intercommunalités) et les acteurs agricoles (professionnels, Chambre d'agriculture, SAFER), par lequel, les signataires s'engagent, dans une collaboration pérenne et renforcée, à construire ensemble un avenir commun. Ce document est un outil original, n'existant nul par ailleurs en France. Il a pour grand intérêt de donner une importance supplémentaire à son territoire agricole, et ce à l'échelle du Pays de Rennes. C'est aussi l'occasion de renforcer la valeur du modèle de «ville archipel». L'AUDIAR est chargée de sa mise en oeuvre, à travers deux grands axes de travail : la réalisation d'un observatoire de l'agriculture et l'intégration de celle-ci dans le cadre des documents de planification (SCoT, PLU...). Ce PLA a donc pour objectifs de traiter des problématiques de foncier agricole, du maintien des paysages de bocage, l'adaptation au contexte énergétique et climatique, et enfin très intéressant, les liens entre producteurs et consommateurs. Dans cette dernière thématique, est ainsi affiché l'ambition de «renouer les liens qui ont aujourd'hui disparu» et de «développer des activités agricoles tournées vers la ville».<sup>96</sup>

Tous ces documents de planification (et d'observation) que nous venons d'apercevoir montrent bien une réelle volonté politique de préservation des surfaces agricoles et ce, à toutes les échelles territoriales (Pays de Rennes, Rennes Métropole et ses communes). Les enjeux sont importants : réussir le pari d'accueillir de nouvelles populations (5,000 habitants supplémentaires chaque année à l'échelle de Rennes Métropole) tout en préservant une agriculture et si possible de proximité, en favorisant les circuits courts. Les territoires agricoles ne doivent donc plus être seulement un cadre de vie propice à l'installation de nouvelles populations, mais aussi un vrai espace de production agricole, assurant la pérennité économique de toute une filière. Tous ces documents ont donc un impact considérable sur les formes urbaines de la «ville archipel» qu'il sera intéressant d'analyser.

95 <http://rennes2030.fr/wp-content/uploads/2016/10/Synth%C3%A8se-de-la-concertation-Rennes-2030.pdf> [consulté le 14 février 2017].

96 «Plan local de l'agriculture du Pays de Rennes», [En ligne], 2008.  
lien : <http://www.paysderennes.fr/Le-Programme-Local-de-L.html> [consulté le 15 octobre 2016].

## 2. EVOLUTIONS DES FORMES URBAINES DANS LA «VILLE ARCHIPEL».

La structure urbaine inédite de «ville archipel» qui a été dessinée à partir des années 2000, a comme ambition de défendre des formes urbaines multiples afin de donner à chacun de ses habitants la possibilité de vivre «la ville qu'il souhaite». Cette forme urbaine atypique est «*traversée de morceaux de campagne, de nature et de champs urbains. Ce paysage nouveau crée un territoire singulier où le distingue ville/campagne n'a plus lieu d'être*». <sup>97</sup> Il sera alors intéressant de mieux comprendre l'évolution de cette «ville archipel» depuis ses origines jusqu'à aujourd'hui, en mettant en évidence ses atouts et ses défauts observés.

### 2.1 A l'origine, Rennes et son riche bassin agricole.

Rennes, ou Condate au tout début (57 avant J.-C.) s'est développée autour de sa position centrale de carrefour agricole en développant un commerce très important. Celui-ci permit à la ville de s'enrichir progressivement, et dans le temps, car relativement éloignée des zones de conflits en Europe. Un réseau routier en étoile se développe alors allant vers les cités voisines : Angers, Vannes, Le Mans, Avranches... faisant rapidement de Rennes une porte d'entrée de la Bretagne (à l'époque «l'Armorique»). Mais face aux attaques de nombreuses bandes armées au III<sup>e</sup> siècle, la ville se construit un rempart en détruisant une grande partie des habitations : la superficie urbaine passe alors de 100 à 10ha. Il faudra attendre le XI<sup>e</sup> siècle afin de voir la ville médiévale sortir de ses remparts : les premiers faubourgs se construisent à Bourg-l'Évêque et sur la rive gauche de la Vilaine, en partie basse, inondable. A la fin du XII<sup>e</sup> siècle est édifiée une première halle («cohue») et permet d'approvisionner la ville en denrées alimentaires.

Lorsque Rennes devient l'une des capitales des Ducs de Bretagne (avec Nantes et Vannes) au début du XV<sup>e</sup> siècle, on assiste à un essor économique important accompagné d'un fort accroissement de population. Une confrérie des merciers se développe alors à Rennes. Ces derniers sont des négociants en tout genre, notamment des marchands alimentaires qui vendent sur les marchés et les foires, négociant parfois même avec l'étranger (avec les Flandres et l'Italie notamment). Cette relation à la nourriture est donc fortement ancrée dans l'histoire rennaise, et a permis son développement. Elle deviendra par la suite une place politique forte, en y installant son parlement de Bretagne au XVII<sup>e</sup> siècle, accentuant sa domination commerciale par le même temps. <sup>98</sup>

De petits hameaux se développeront aussi dès l'époque gallo-romaine autour de Rennes, vivant uniquement de l'activité agricole et profitant de leurs positionnements stratégiques sur des voies de communication pour vendre plus aisément leurs marchandises. Mordelles est l'un de ces hameaux, qui situé sur l'ancienne voie gallo-romaine, se transformera rapidement en un bourg rural riche, avec ses moulins, fermes et pressoirs à cidre. Ses châteaux et manoirs visibles aujourd'hui sont l'un des témoins de cette richesse. Le développement d'un tramway (à partir de 1898) sur cet ancien axe reliant rapidement Rennes permettra de développer de manière encore plus intense l'agriculture, et de vendre son cidre, spécialité locale.

C'est ainsi que vont se développer autour de Rennes, ville centrale de part ses importances économique et politique, de multiples petits hameaux ou bourgs ruraux, vivant quasi-uniquement de la vente de leurs productions agricoles sur Rennes (surtout à partir du XIX<sup>e</sup> siècle). Cette forme urbaine obtenue dès l'époque gallo-romaine, avec Rennes en position centrale entourée d'un ensemble de bourgs ruraux reliés par des infrastructures de communication, va prédominer jusqu'à aujourd'hui, car mis en valeur par l'idée de création de «ceintures vertes» à partir des années 1970.

<sup>97</sup> Chapuis Jean-Yves, «Rennes, la ville archipel», La Tour d'Aigues, l'Aube, 2013, p.9.

<sup>98</sup> André Chédeville, «Histoire de Rennes», PUR.

## 2.2 Les formes urbaines de la «ville archipel» à partir des années 2000.

Les origines de la création de la structure urbaine en «ville archipel» nous étant déjà connues, il s'agit maintenant de mieux comprendre comment se construit le Pays en «ville archipel» à partir de ce modèle. Le DOO du SCoT actuel définit une armature urbaine proposant une répartition stratégique des communes selon quatre niveaux : un coeur de métropole, des pôles d'appui au coeur de métropole, des pôles structurants de bassin de vie et enfin des pôles de proximité.

### 2.2.1 *A l'échelle du coeur de métropole.*

Le coeur de métropole est composée des communes suivantes : Rennes, Cesson-Sévigné, Saint-Grégoire, Saint-Jacques-de-la-Lande et Chantepie. Celui-ci fournit l'offre principal en logements, services, emplois du Pays de Rennes et assure la fonction spécifique de rayonnement grâce aux grands équipements, aux fonctions métropolitaines et au commerce.

Il fournit 50% de l'objectif global (2015-2020) de production de logements sur Rennes Métropole, avec une production annuelle de plus de 2200 logements.<sup>99</sup> Dès lors, afin de répondre aux enjeux à venir d'accueil de nouvelles population (environ 1000 habitants en plus chaque année uniquement sur la ville de Rennes), les PLU donnent des objectifs de densités très élevés sur l'ensemble des projets urbains, avec un minimum de 45 logements /ha établi par le SCoT. Ces densités sont mêmes en progressive augmentation pour les derniers grands projets urbains établis ces dix dernières années :

- ZAC Beauregard (créée en 1993) : une densité de 46 logements/ha.
- ZAC La Courrouze (2003) : une densité de 44 logements/ha.
- ZAC Baud-Charbonnet (2010) : une densité de 73 logements/ha.
- ZAC Via Silva (2013) : une densité de 80 à 100 logements/ha.

Ces projets urbains, ayant des densités élevées, sont pour la plupart réalisés en étalement urbain. Ils éliminent donc des terres agricoles, les dernières restantes sur Rennes. Pascal Verdier, chargé de missions Agriculture et Espaces Naturels à Rennes Métropole, en charge du PLA, relativise cet consommation du foncier agricole : «*elle permet de sauvegarder plus de terres agricoles que sur une opération en périphérie beaucoup moins dense (20 logements/ha en moyenne)*»<sup>100</sup>. Ce pari de la densité fonctionne puisque selon l'AUDIAR, les surfaces urbanisées sur la Ville de Rennes n'ont augmenté que de 0.3% (10 ha) entre 2001 et 2012, contre plus de 16% sur Rennes Métropole (hors Rennes), permettant donc bien de sauver des surfaces agricoles.

Plus spécifiquement, la Ville de Rennes contient tous ses projets urbains à l'intérieur de la rocade, suivant les directives du SCoT et du PLU. Ce choix permet ainsi de conserver une véritable «ceinture verte», quasi-continue, tout autour de la ville. La comparaison de la structure urbaine rennaise est en quelque sorte comparable à celle de la «ville médiévale entourée de ses remparts».

### 2.2.2 *A l'échelle des communes pôles de Rennes Métropole.*

A ce second niveau de structuration, les pôles animent les bassins de vie avec des équipements et services, répondant aux besoins quotidiens ou hebdomadaires des habitants. Ces villes (Betton, Le Rheu, Chartres-de-Bretagne, Bruz, Mordelles et Vern-sur-Seiche) n'ont pas encore les caractéristiques de pôles structurants de bassin de vie, mais le projet de SCoT leur confère ce statut à moyen-long terme afin de parvenir à constituer une armature urbaine confortant la «ville archipel» sur l'ensemble du territoire. Pour chacune de ces communes, la population dépasse les 7,000 habitants leur donnant une position

99 [http://metropole.rennes.fr/fileadmin/rrm/documents/Politiques\\_publiques/Transport\\_Urba\\_Amenag/Logement/Docs/Le\\_Plan\\_Local\\_de\\_L\\_Habitat\\_de\\_Rennes\\_Metropole\\_-\\_2015-20.pdf](http://metropole.rennes.fr/fileadmin/rrm/documents/Politiques_publiques/Transport_Urba_Amenag/Logement/Docs/Le_Plan_Local_de_L_Habitat_de_Rennes_Metropole_-_2015-20.pdf) [consulté le 15 février 2017].

100 Entretien réalisé avec Pascal Verdier à l'hôtel de Rennes Métropole, le 25 novembre 2016.

stratégique dans la métropole rennaise, avec des sources d'activités assez importantes. Il convient donc de les conforter dans cette stratégie en continuant à accueillir de nouveaux habitants (+2% par an et 20% de l'objectif global de production de logements sur Rennes Métropole) en continuant le travail de densification (ici, 30 logements/ha).

### 2.2.3 A l'échelle des communes pôles de proximité.

Elles complètent le maillage urbain et organisent le renforcement des fonctions en complémentarité avec les autres polarités : offre de services et d'emplois, accueil de tous les habitants, offre en transport collectif. Le SCoT propose qu'ils puissent accueillir une croissance démographique, leur permettant de maintenir et développer leur offre de commerces, services et équipements nécessaires aux besoins de leurs habitants. Ce sont les communes les plus consommatrices de terrains agricoles du fait :

- d'une forte augmentation de la population (+2,3%, la plus forte à l'échelle de RM)
- du choix dominant de la construction de maisons individuelles
- d'une règle de densification moins élevée qu'ailleurs sur RM : 20-25 logements/ha
- que toutes les communes ne sont pas concernées par la loi SRU (<3,500 habitants), ne construisant donc pas de logements sociaux comportant très souvent des densités plus élevées que la simple construction de maisons individuelles privées.

Pour rappel : pour l'ensemble de ces pôles, des règles communes sont données par le SCoT afin de réguler les formes urbaines, comme nous avons pu le voir auparavant. Ainsi, tout nouveau projet urbain doit être réalisé en continuité urbaine afin de donner une lisibilité foncière à moyen terme aux exploitations. Aussi, les extensions urbaines doivent être contenues au maximum afin d'éviter une consommation excessive des espaces agricoles et naturels. Il s'agira aussi de préserver la fonction d'origine des sièges d'exploitations agricoles en évitant de faire évoluer la destination des bâtiments agricoles. Enfin, les collectivités devront favoriser le développement des circuits courts en laissant la possibilité aux professions agricoles de diversifier leurs activités (vente directe, agrotourisme).

Ce maillage urbain réalisé à plusieurs niveaux permet donc d'identifier les rôles stratégiques de chacune des communes dans la métropole rennaise, et permet de mettre en valeur l'identité de chacune d'entre-elles. Cette identité préservée se fait ici à travers la protection des espaces agricoles et des activités liées à l'agriculture, en tentant de rétablir un lien entre habitants et producteurs, avec la valorisation des circuits courts par exemple.

Toutefois, tout reste à faire. En effet, le rééquilibrage des intérêts entre producteurs, consommateurs et acteurs de l'aménagement du territoire reste un enjeu considérable, et loin d'être atteint. En témoigne les exemples suivants :

- de nombreux articles relèvent toujours les effets dévastateurs de l'urbanisation sur l'agriculture dans le Pays de Rennes. Notamment cet article rédigé par Isabelle Jarjaille, journaliste indépendante à Rennes, avec un titre pas moins explicite : «*En manque de terres, l'agriculture du Pays de Rennes étouffe*». <sup>101</sup>Ainsi, la journaliste rapporte qu'entre 2000 et 2009 ce sont plus de 375 ha qui ont disparu chaque année de la surface agricole utile (SAU). Elle ajoute aussi «*qu'une centaine d'exploitations cessent leur activité tous les ans, pour seulement 35 qui s'installent*». Les élus locaux aussi céderaient face à la pression des promoteurs privés, notamment ceux construisant des zones d'activités : «les élus ont trop peur de perdre des perspectives d'emplois sur leur

101 Jarjaille Isabelle, «*En manque de terres, l'agriculture du Pays de Rennes étouffe*», in Place Publique n°16, mars-avril 2012, p.121-126.

territoire pour s'imposer face aux promoteurs privés». <sup>102</sup>

Elle relève toutefois que «les choses commencent à bouger» notamment avec du nouveau SCoT de 2007 ayant pour objectif une préservation des espaces dédiés à l'agriculture «supérieure à 91%». Enfin, elle interroge le modèle de la maison individuelle, consommant énormément de terrain agricole, qui est peu à peu remplacé par de petits logements collectifs dans des opérations de réhabilitation des centres-bourgs.

- une étude menée par un atelier à l'ENSAB<sup>103</sup> (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne) a démontré que l'étalement urbain sur deux communes de la périphérie rennaise (Pacé et Montgermont) reste considérable. Si ces deux communes étaient maillées par un réseau de ferme assez dense jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle (on compte alors une ferme pour deux logements), l'étalement urbain apparu dès les années 1970 a provoqué la fermeture d'un grand nombre de fermes. (voir annexe, **E**2) Ainsi, cette année-là, on recense 400 logements pour 35 fermes puis en 2016, 1478 logements pour 12 fermes (ce qui correspond à une ferme pour 123 logements), montrant donc bien les conséquences de l'urbanisation. Aussi, l'atelier note que les paysages ont eux aussi changé avec une disparition des bocages et des vergers et ont été remplacés par des zones pavillonnaires. D'autres conséquences de cet étalement urbain sont aussi relevées : éloignements des parcelles agricoles pour les exploitants, baisse de la qualité des sols restants, manque de surfaces pour l'élevage...).

- enfin, à l'échelle de la Ville de Rennes, les projets urbains semblent encore être trop contenus dans ses «remparts» (la rocade) et n'ouvrent pas le dialogue avec les espaces périurbains agricoles, ce qui permettrait pourtant aux habitants de mieux se rendre compte du contexte géographique historique dans lequel ils vivent (dans d'anciens bocages cultivés par exemple). Le parc de Beauregard, situé dans la ZAC du même nom, en est l'exemple : à l'extrémité ouest, celui-ci s'arrêtera (la ZAC est prévue d'achèvement d'ici à 2025) à la rocade, ne permettant donc pas de créer ce lien avec les espaces périurbains agricoles. (voir annexe, **F**2) Toutefois, l'exemple du projet de la Vilaine Aval prévu d'être achevé d'ici à 2020 permettra enfin, semble-t-il, de pouvoir ouvrir la ville de Rennes au-delà de sa rocade et de faire rencontrer habitants et producteurs à travers le développement d'initiatives en circuits courts [voir cas d'étude sélectionné sur le projet urbain de la Vilaine Aval, dernier chapitre].

### 2.3 Aujourd'hui, une «ville archipel» des lieux. Demain, celle des liens ?

Cette «ville archipel» qui se fabrique depuis les années 1970 apporte des solutions de plus en plus concrètes à la préservation des terres agricoles sur le Pays de Rennes, malgré un accroissement de la population toujours plus fort. En effet, les surfaces urbanisées pour de nouveaux projets urbains tend à diminuer ces dernières années, passant de plus de 300ha à 120ha par an entre 2006 et 2016.<sup>104</sup> Cette structure urbaine qui continue à se mettre en place aujourd'hui fabrique donc un socle fondateur à l'émergence d'une nouvelle prise en compte de la question agricole. En effet, la préservation des terres agricoles et la prise en compte de nouvelles agricultures rendent bien compte d'un véritable changement des mentalités des acteurs de l'aménagement du territoire sur la question. Il semble que de nouveaux liens s'établissent.

Jean-Yves Chapuis, dans son ouvrage «*Rennes, la ville archipel*», défend ce point de vue : «*La difficulté de la ville archipel, c'est de passer des lieux aux liens. Elle prendra un sens le jour où on montrera que la ville, c'est n'est pas que des lieux - ce que l'on fait aujourd'hui -, mais des liens et ce que sont ces nouveaux liens*». <sup>105</sup> Du point de vue de l'agriculture, il pense qu'il faut renouer des liens forts entre producteurs et

102 Ibid., p.123.

103 Atelier mené par Vincent Jouve, enseignant à l'ENSAB (2016) sur la problématique des «Fermes du XXI<sup>e</sup> siècle».

104 Entretien réalisé avec Pascal Verdier à l'hôtel de Rennes Métropole, le 25 novembre 2016.

105 Chapuis Jean-Yves, «*Rennes, la ville archipel*», La Tour d'Aigues, l'Aube, 2013, p.117.

consommateurs : «ce sont les urbains qui peuvent sauver l'agriculture périurbaine»<sup>106</sup>, en pensant aux dangers de l'urbanisation. Il ne faut donc plus de dichotomie entre ce qui serait de l'ordre de l'urbain et du rural : les acteurs de l'aménagement du territoire doivent prendre en compte tous ces espaces comme un ensemble qui serait celui de la ville.

La «ville archipel» doit donc permettre de créer ces liens en s'ouvrant plus à ses ceintures vertes agricoles. La ville de Rennes doit par exemple tenter de sortir de sa rocade pour installer un dialogue de réciprocité entre les producteurs et les consommateurs. Ainsi, avec un lien retrouvé, de nouvelles formes alimentaires plus durables pourraient être développées sur le Pays de Rennes.

### 3. QUELLES NOUVELLES FORMES ALIMENTAIRES DANS LA «VILLE ARCHIPEL» ?

Si les acteurs de l'aménagement du territoire (élus et professionnels) ont bien compris les enjeux autour de la préservation des terres agricoles dans la périphérie rennaise, il serait maintenant intéressant d'observer quelles sont les nouvelles formes alimentaires qui sont en train de se mettre en place. Si les initiatives citoyennes sont nombreuses, les acteurs politiques s'engagent aussi progressivement à accompagner des expérimentations locales.

#### 3.1 Les initiatives citoyennes autonomes.

Les initiatives citoyennes sont nombreuses sur le Pays de Rennes, et forment depuis une dizaine d'années un réseau de plus en plus dense permettant aux habitants de mieux connaître de nouvelles formes alimentaires. Ainsi, pour les habitants, il existe plusieurs types d'initiatives :

##### 3.1.1 *En autoproduction alimentaire :*

- le mouvement «*Incrovables Comestibles*» issu du mouvement anglais «*Incredible Edible*» fondé à Todmorden, ville de 15,000 habitants ayant fait le choix d'acquérir une autosuffisance alimentaire. Il est un mouvement participatif citoyen de bien commun, autonome, totalement apolitique et non-marchand. Il est aujourd'hui présent partout dans le Monde. A Rennes, il apparaît en 2013, et ce sont ainsi une douzaine de sites qui ont été plantés par des bénévoles.<sup>107</sup> (voir annexe, )

- une jeune start-up rennaise «*Urbanfarm*» conçoit depuis 2016 un container maritime aménagé spécifiquement pour cultiver des végétaux au coeur de la ville, au plus près des clients. (voir annexe, ) Le principe de «*Farmbox*» permet donc de produire des aliments sains, avec un approvisionnement en circuit court (pas de traitement, acheminement en vélo dans un rayon de 3kms) et en quantité constante toute l'année, la culture n'étant pas impactée par le climat. Une «*farmbox*» peut alors produire 100 plantes par jour, soit une tonne par mois. Ainsi, cinq de ces «*Farmbox*» sont déjà prévues à Rennes, et la prochaine prendra place prochainement au Centre Culinaire contemporain.

##### 3.1.2 *En favorisant une agriculture professionnelle de proximité et durable :*

- les AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) : il en existe plus d'une vingtaine sur le Pays de Rennes, dont huit uniquement sur la Ville de Rennes (en 2013). Le

106 Ibid., p.90-91.

107 <http://incroyables-comestibles-rennes.bzh.bz/> [consulté le 15 octobre 2016].

principe est simple : un lien direct est créé entre paysans et consommateurs, qui s'engagent à acheter la production de celui-ci à un prix équitable et en payant par avance.

- l'association «*Les amis de la ferme*», située près de Rennes (à Pacé), est ouverte depuis 2007 et invite les consommateurs à être livrés de produits de l'agriculture locale directement à domicile. Au début de l'aventure, seuls huit producteurs travaillaient avec l'association, aujourd'hui ils sont plus d'une cinquantaine.<sup>108</sup>
- le réseau «*Brin d'Herbe*», possédant deux magasins sur le Pays de Rennes (Chantepie et Vezin-le-Coquet) proposant la vente de produits biologiques en direct depuis le producteur, permettant ainsi de renouer le lien entre le consommateur et le producteur. Aujourd'hui, le groupement est composé de 18 agriculteurs adhérents et enregistre plus de 1000 actes d'achats par semaine.<sup>109</sup>
- le magasin «*Les Fermiers du Coin*», situé à St-Jacques de la Lande, garde le concept d'un petit supermarché mais en y vendant uniquement des produits fermiers biologiques. Il permet ainsi aux producteurs locaux de se réapproprier la valeur ajoutée des produits fermiers.
- à Mordelles, deux éleveurs ont décidé de vendre une part de leur lait par le biais d'un distributeur automatique (une trentaine de litres par jour), permettant aux consommateurs de connaître la provenance exacte du lait, ce qui n'est pas le cas lorsque nous pouvons l'acheter en supermarché.

### 3.2 Les initiatives citoyennes accompagnées par les collectivités locales.

A l'échelle de Rennes Métropole, les initiatives citoyennes sont très nombreuses et favorisent en grande partie l'autoproduction. Ainsi, les jardins familiaux représente une très grandes parts des actions citoyennes. Sur la ville de Rennes, plus de 1000 de ces jardins sont cultivés chaque année, un nombre en forte hausse depuis 2013 où ce sont plus de 250 parcelles qui ont été inaugurées par la collectivité. (voir annexe, I 2)

Depuis 2016, les budgets participatifs de la Ville de Rennes permettent aussi aux habitants de voir leurs idées de projets concrétisées, grâce à un financement propre de 3,5 millions de la part de la commune. Ainsi en 2016, plusieurs projets liés à une production alimentaire ont été sélectionnés : aménagement d'un jardin partagé, création d'un poulailler, un four à pain, un jardin participatif sur l'Esplanade du Général de Gaulle ou encore construction d'un jardin en trou de serrure. Ces projets permettent ainsi aux élus de prendre conscience du nouvel intérêt des citoyens de se réinvestir dans leur alimentation.

### 3.3 Les initiatives expérimentales menées par les collectivités locales.

Les élus de la Ville de Rennes, ayant donc conscience de ce réinvestissement de la population, mènent actuellement des projets expérimentaux afin de permettre une réintégration d'une agriculture durable sur la ville.

- tout d'abord, la ville a soutenu en juin 2016 la démarche «*Incroyables Comestibles*» et souhaite s'engager en faveur d'une autosuffisance alimentaire. La municipalité souhaite ainsi favoriser la culture de fruits ou légumes sur les espaces publics.
- la municipalité rennaise a aussi été récompensée pour son Plan d'Alimentation Durable, lancé

108 <http://www.amisdelaferme.fr/> [consulté le 10 février 2017].

109 NOYOU Loïc, «*Les nouveaux paysans sont des urbains comme les autres*», in Place Publique n°15, jan-février 2012, p. 140.

en septembre 2015, dans le cadre d'un appel à projets national du PNA (Programme National pour l'Alimentation). Ce PAD a pour objectifs que les plats produits par les restaurations collectives soient à 20% labellisés biologiques mais aussi que le gaspillage soit réduit de moitié. Un travail de sensibilisation auprès des acteurs concernés sera donc effectué, notamment au sein des écoles.

- Rennes a aussi inauguré son premier marché bio en mai 2015 sur le Mail F.Mitterrand, et favorise ainsi la vente de produits en circuit court. Il complète l'offre des autres marchés (marché des Lices, marchés de quartiers) qui ne sont pas tous bio. (voir annexe, **J**2)
- Rennes Métropole a aussi fabriqué un plan local de Prévention des Déchets et a pour objectif de diminuer les déchets jetés en installant par exemple depuis 2005 des composteurs collectifs ou individuels dans les quartiers. Aujourd'hui, près de 400 sites de compostage existent et des guides du compostage sont aussi distribués aux habitants afin de les sensibiliser. (voir annexe, **K**2)
- les défis «familles à alimentation positive», en partenariat avec AgroBio 35, l'Agence Régionale de la Santé, la Collectivité Eau du Bassin Rennais et la ville de Rennes avaient pour objectifs de sensibiliser des habitants à une alimentation plus saine, en favorisant l'alimentation biologique (20% minimum) et sans augmenter leur budget. Des visites de fermes étaient au programme, ainsi qu'une soirée d'échanges avec une diététicienne, un atelier culinaire, un atelier sur le gaspillage alimentaire et un atelier jardinage.
- la monnaie locale Galléco, circulant sur Rennes, est un autre moyen de faire valoir la protection de l'agriculture locale. En effet, celle-ci permet de restituer au citoyen le pouvoir d'agir par ses choix de consommation. Chaque échange en Galléco renforce une économie locale car les entreprises adhérentes du réseau privilégient des fournisseurs de proximité. Plus encore, cette monnaie permet de créer du lien entre producteurs et consommateurs autour d'un ensemble de valeurs : «respect de l'Homme et de la Nature, mieux-vivre ensemble et transparence». <sup>110</sup>
- Le site du Prévalaye, établi au sud-ouest de Rennes, non-urbanisé car au delà de la rocade, porte toute l'attention des élus. Ces derniers souhaitent ainsi accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs développant des cultures expérimentales et/ou biologiques. Ce nouveau terrain de jeu est par la même occasion de créer un lieu de pédagogie, notamment pour les enfants, qui ont l'habitude de venir visiter la ferme des «Milles Pas» [voir cas d'étude sur le projet urbain de la Vilaine Aval, dernier chapitre].

### 3.4 Une initiative scientifique : «Rennes, ville vivrière».

Cette initiative a été menée par Catherine Darrot, enseignante-chercheuse en sociologie rural à Agro-campus Ouest à Rennes. Cette dernière s'intéresse depuis les années 2000 aux différentes formes de relocalisation de notre alimentation qui sont en cours dans les pays occidentaux. L'étude «Rennes, ville vivrière» menée avec ses étudiants en 2011, s'inscrit dans un contexte de crise agricole et tente d'apporter des solutions de relocalisation des productions au plus près des consommateurs dans la «ville archipel» afin que les agriculteurs puissent à nouveau vivre convenablement de leurs productions. L'étude est donc une réponse prospective, ambitieuse mais valable et intéressant un grand nombre d'élus locaux.

L'étude propose alors deux scénarii de production alimentaire pour le futur:

- un scénario tendanciel, proposant une continuité du modèle actuel de production et de consommation

- un scénario d'autonomie, proposant des changements assez importants des modèles de production et de consommation.

Les résultats obtenus sont assez précis dans les deux cas et permettent une comparaison des deux scénarii. Ainsi, plusieurs thématiques de comparaison sont posées, notamment sur les régimes alimentaires, les surfaces nécessaires pour nourrir Rennes Métropole, sur les modèles logistiques et commerciaux ou encore sur les impacts sur les emplois.

En synthèse générale, il ressort qu'avec une adaptation de nos régimes alimentaires (une baisse de la consommation de produits carnés notamment), il serait possible d'alimenter Rennes Métropole en productions agricoles dans un rayon de 22 km autour de la ville de Rennes. (voir annexe, **L2**) L'objectif d'autonomie alimentaire des territoires permettrait alors de fabriquer des emplois supplémentaires, avec une répartition des lieux de production, de transformation, de commercialisation et de retraitement plus homogène, diminuant les distances parcourues à tous les niveaux de l'approvisionnement alimentaire. L'étude proposée aussi de diagnostiquer la superficie potentiellement cultivable sur les espaces urbanisés (espaces verts et toits plats) : ainsi ce sont au total 3000 ha qui pourraient être libérés afin de produire, soit 1/10 de la surface nécessaire à la production agricole sur Rennes Métropole. On voit donc bien que seule une agriculture urbaine qui serait concentrée uniquement sur les territoires urbanisés n'est pas suffisante à alimenter la ville. Lors de mon entretien avec Pascal Verdier, celui-ci ajoutait même : *«Il ne faut pas avoir de fantasmes sur l'agriculture urbaine : on aura toujours besoin de la campagne autour de Rennes. L'intérêt principal de ce type d'agriculture est surtout de réengager un dialogue entre les habitants et l'agriculture»*.<sup>111</sup>

Au final, à travers tous ces exemples de nouvelles formes alimentaires, une multitude d'actions citoyennes, notamment expérimentales, accompagnées ou non par les collectivités locales se développent ces dernières années montrant bien le fort potentiel d'évolution qu'il existe sur ce sujet. Les habitants, urbains comme périurbains, souhaitent de plus en plus se réinvestir dans leur alimentation soit en faisant simplement plus attention à la qualité des produits qu'ils achètent, soit en produisant eux-mêmes certains de leurs légumes et fruits, soit en allant directement rencontrer le producteur. Et les chiffres parlent d'eux-mêmes : dans l'observatoire du PLA datant de janvier 2015, la part de la surface utile agricole (SAU) en agriculture biologique ne cesse d'augmenter depuis le début des années 2000 sur le Pays de Rennes, en passant de 2,5% (2000) à 6,5% (2013). Le nombre d'emplois dans l'agriculture biologique a lui aussi décollé en passant de 108 (2004) à 215 (2011) emplois. La part des exploitations en circuits courts augmente elle aussi atteignant plus de 13% en 2013. La diversification des activités agricoles est elle aussi visible, où certains exploitants décident de créer des activités de loisirs et de pédagogie (22% des diversifications), ou de produire un autre type d'agriculture (20%) ou encore de créer un gîte (8%) ou un espace de restauration (7%).

Les collectivités locales ont quant à elles commencé à prendre conscience des enjeux autour de l'alimentation, et ce à divers niveaux : production d'une alimentation saine et durable, création de nouveaux liens avec les producteurs, développement d'une nouvelle économie ou enfin fabrication d'un territoire agréable à vivre.

En conclusion de ce second chapitre, nous avons pu comprendre les origines et fondements (intellectuels et juridiques) de la structure inédite de la «ville-archipel», ainsi que ses conséquences sur l'établissement des formes urbaines contemporaines à l'échelle de Rennes Métropole. Cette structure urbaine, au-delà de réussir à offrir de multiples cadres de vie attirant un très grand nombre d'habitants, est aussi de plus en plus efficace pour contrer l'étalement urbain et conforter une agriculture périurbaine dans le pays de Rennes. Aujourd'hui, de nouveaux liens restent à établir ou à conforter, notamment ceux entre producteurs et consommateurs. Les projets urbains doivent donc se réinscrire dans une nouvelle dynamique intégrant plus fortement les espaces agricoles périurbains afin d'accompagner le développement de nouvelles formes alimentaires plus durables. L'exemple du projet urbain de la Vilaine Aval est intéressant car s'inscrit dans cette dynamique d'ouverture de la ville vers sa périphérie agricole.

111 Entretien réalisé avec Pascal Verdier à l'hôtel de Rennes Métropole, le 25 novembre 2016.



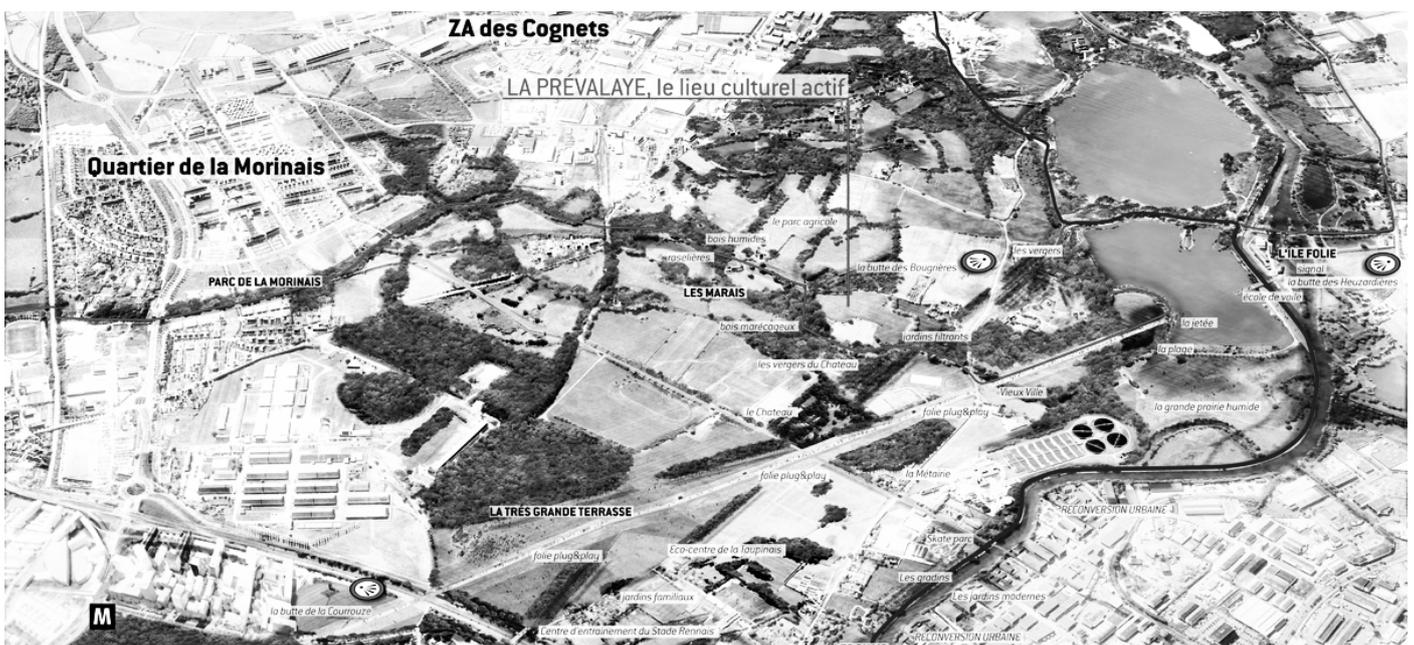


# CHAPITRE 3

## - LE PROJET URBAIN DE LA VILAINE À VAL : LE BONHEUR EST-IL DANS LE PRÉVALAYE ? -

*«Il s'agit pour toutes ces initiatives [sur le site du Prévalaye] de créer un nouveau lieu d'innovation avec une agriculture ouverte aux citoyens.»*

Pascal Verdier\*



\* Entretien réalisé avec Pascal Verdier à l'hôtel de Rennes Métropole, le 25 novembre 2016.

*Le développement de nouvelles formes alimentaires sur le Pays de Rennes étant de plus en plus visible, nous voyons dans celui-ci la nécessité de reconnecter les agriculteurs aux consommateurs. La «ville archipel» propose en cela une structure urbaine intéressante permettant d'avoir une alternance d'espaces urbanisés et agricoles. Au delà de cette alternance, il s'agit alors pour demain de réfléchir à la porosité des limites entre ces deux types d'espaces afin de continuer à favoriser des échanges. Le projet de la «Vilaine Aval», intégrant un espace de productions agricoles innovantes, va tenter de développer cette idée de porosités au sud-ouest de la Ville de Rennes, en fabriquant un nouvel espace de loisirs pour les habitants situés au delà de la rocade. Il s'agit là aussi d'une occasion de fabriquer un projet urbain en lien avec un contexte géographique fort (la vallée de la Vilaine), en dépassant l'écueil de la rocade.*

## 1. PRÉSENTATION DU SITE DU PROJET «VILAINE AVAL».

Tout d'abord, tentons de rappeler les origines et enjeux du projet, avant de rentrer plus en détails dans ce qu'il propose.

### 1.1 Origines et enjeux du projet «Vilaine Aval».

Ce projet urbain, initié à l'été 2012 par Rennes Métropole, en accord avec les sept communes de la vallée de la Vilaine (Bruz, Saint-Jacques-de-la-Lande, Rennes, Le Rheu, Chavagne, Vezin-le-Coquet et Laillé), pose dès le départ une ambition forte : créer une identité commune sur un territoire morcelé qui tourne aujourd'hui le dos à son fleuve. En effet, ce territoire, long de 25 km, en suivant les berges de Rennes à Laillé et remplissant une surface de plus de 3500 ha, contient peu de porosités entre espaces urbanisés et agricoles.<sup>112</sup> Plusieurs composantes fabriquent donc ce territoire, mais sans dialoguer. (voir annexe, **A**3) Des lieux existent donc, mais les liens restent à établir : cela n'est pas sans faire rappeler les caractéristiques actuelles de la «ville archipel» rennaise que nous avons soulevé auparavant.

Dès 2013 est alors lancé un dialogue compétitif entre trois équipes de paysagistes : Latitude Nord, l'Agence Ter et l'atelier Corajoud-Salliot-Taborda. En janvier 2014, l'agence Ter est retenue comme maître d'oeuvre. L'équipe de paysagistes a pour ambition de recomposer les différents territoires morcelés à travers un maillage de voies accessibles au public, et notamment autour de deux voies majeures : (voir annexe, **B**3)

- via la voie des Rivages, complémentaire au chemin de halage, et qui sera accessible aux modes actifs (piétons, vélos...), laissant découvrir six écluses, des châteaux et manoirs, des pièces d'eau inaccessibles aujourd'hui.
- via les voies des Terres, avec 31 km accessibles aux modes actifs, raccordant les bourgs à la Vilaine par un maillage transversal et visant à mettre en valeur les identités agricoles du territoire.

Cet ensemble de territoires, composé d'étangs, de forêts ou de terres agricoles, compose un patrimoine écologique très important mais aujourd'hui méconnu. Toutefois, la vallée est aussi un territoire où abonde de nombreuses activités et initiatives (activités de loisirs, sportives, scientifiques, agricoles...) et dont le projet retenu permettra de mettre en valeur ces dernières, avec un développement de nouvelles structures.

L'enjeu majeur pour Rennes Métropole ainsi que l'ensemble des communes concernées est de faire émerger un site à forte attraction touristique. Trois secteurs désignés dans le cadre de ce projet urbain recevront une attention particulière : les secteurs de Cicé, le Boël et la Prévalaye :

- secteur de Cicé : situé au cœur de la vallée, cet futur espace de loisirs de plein air et de promenades en lien avec les sites d'activités environnantes (Ker Lann, Parc Expo...) et les communes limitrophes (Bruz, Chavagne) accueillera à terme un nouveau lac de baignade et d'activités nautiques (26ha) dans un cadre de nature préservé. (voir annexe, **C**3)
- secteur le Boël : ce site joue sur ses potentiels paysager, botanique et géographique. L'amplification de la topographie en fera un site d'observation de la vallée et un signal de la porte d'entrée sud du parc. Il offrira une situation de belvédère sur la Vilaine et une diversité de la flore et de la faune valorisée par des sentiers découvertes. (voir annexe, **D**3)

- secteur de la Prévalaye : cet espace situé à très grande proximité avec la Ville de Rennes figure comme un site emblématique de l'opération. En effet, celui-ci permettra de créer le lien entre Rennes et la vallée. Ses entités paysagères variées forment aussi la richesse du site, ainsi que les nombreuses initiatives déjà menées sur place, notamment en lien avec l'agriculture et ses nombreuses expérimentations menées [voir II]. Le rapport avec le fleuve de la Vilaine est important, permettant de le connecter directement au centre-ville de Rennes. (voir annexe, **E** 3)

## 1.2 Un projet urbain pas comme les autres.

Par ailleurs, l'équipe de conception du projet (agence Ter) a souhaité intégrer une dimension culturelle et sensible et s'est associée à la coopérative culturelle Cuesta. Ainsi, en 2015, la première initiative «Traversées et Escales» a été mise en oeuvre, avec la collaboration du Bureau Cosmique (collectif d'architectes rennais) et a rassemblé près de 5000 personnes sur trois week-end. (voir annexe, **F** 3) On comprend donc bien que ce projet urbain n'est pas comme les autres : il a pour intérêt de lier habitants et acteurs de l'aménagement du territoire dans une démarche commune : celle de l'appropriation de la vallée de la Vilaine.

Un site en ligne consacré aux activités pratiquées est mis à jour régulièrement et permet aussi de s'informer très aisément.<sup>113</sup> Un fond de carte sensible réalisé par MioShe, artiste rennais, permet d'imaginer la vallée de la Vilaine comme une carte postale, avec toutes les activités proposées. (voir annexe, **G** 3) On retrouve notamment les actions expérimentales menées sur le site de la Prévalaye (la Prévalaye Paysanne, Les ami-e-s de la Prévalaye...).

Le projet «Vilaine Aval» a commencé sa mue en 2015, avec ces premiers ateliers menés avec les habitants. Les travaux devraient s'achever en 2020 (en théorie) offrant ainsi au public une nouvelle façon d'appréhender le territoire de la «ville archipel» rennaise.

## 2. LE SITE DU PRÉVALAYE : UN LABORATOIRE DES NOUVELLES FORMES ALIMENTAIRES.

Le site du Prévalaye illustre parfaitement le potentiel de développement agricole en périphérie immédiate de la ville de Rennes. Intégré au projet de Vilaine Aval, ce site historique devient peu à peu le coeur d'un nouvel espace d'expérimentations agricoles, qui permettra à terme de relier les consommateurs à ces nouveaux «urbainculteurs».

### 2.1 Hier, la «Prée Vallais» et l'écocentre de la Taupinais.

#### 2.1.1 *Le château de la Prévalaye.*

Le site de la Prévalaye a connu de nombreuses transformations, et aujourd'hui il ne reste que peu de traces de ce passé. En effet, un château abrita pendant très longtemps la seigneurie de la Prévalaye, dès le XV<sup>e</sup> siècle. A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, ce site de la Prévalaye se nommait alors «La Prée Vallais». Situé près de la Vilaine, ce manoir édifié sous le style gothique devait être l'une des plus grandes propriétés des environs de Rennes, ayant acquise plusieurs terres autour du site initial au XVI<sup>e</sup> siècle. Mais ce château était surtout connu à Rennes et dans l'ancien royaume pour la fabrication de son beurre : «le beurre de la Prévalaye». Ainsi, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce beurre était expédié à la cour royale régulièrement en provenance de l'exploitation laitière du château. A partir du XIX<sup>e</sup> siècle, le beurre va continuer à être commercialisé car étant très reconnu par les premiers guides de voyageurs. Le guide Richard de 1851, «guide classique du voyageur en France & en Belgique», ne manque pas de citer, dans sa colonne et demie consacrée

à Rennes, «l'excellent beurre qui se fait à Préalaye, à 4 kil. de Rennes». En 1893, le Guide Conty, Bretagne-Ouest, propose l'excursion au château de la Préalaye, «resté célèbre par le passage de Henri IV, en 1598» et il n'omet pas de rappeler que «c'est aussi de cette époque que date la renommée du beurre de la Préalaye, estimé le meilleur de France».<sup>114</sup> Ce beurre fut commercialisé jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. (voir annexe, **H**3) Aujourd'hui, il n'existe plus de commercialisation de ce beurre. Toutefois, en 2001 un petit groupe de producteurs avait tenté une demande d'enregistrement d'une indication géographique protégée concernant les produits laitiers de la Préalaye afin de commercialiser à nouveau ce beurre, mais aucune réponse n'a été faite de l'institut national de l'origine et de la qualité.

Le domaine de la Préalaye était donc vaste, et composé de plusieurs bâtiments : (voir annexe, **I**3)

- du manoir avec sa chapelle (voir annexe, **J**3), colombier, rabines, vignes, bois, jardin, longues et larges avenues bordées de chênes avec de grandes prairies près de la Vilaine.
- des métairies (exploitations agricoles) nobles des Bougrières, de la Vieuxville, de la Planche, de la Telaye et de Sainte-foy.
- les moulins à eau de la Préalaye, de la Lande, de la Courouze.
- d'un hôtel de la Préalaye dans la rue de la Laiterie en 1542, puis plus tard en la rue Vasselot.

Aujourd'hui, il ne reste que les avenues de chênes et la chapelle octogonale datant de 1683, ainsi que les métairies de la Vieuxville et de Sainte-Foy. Ce lieu appartient désormais à la ville de Rennes depuis 1970, qui est devenu une base de loisirs. Jusqu'aux années 1970, une agriculture vivrière à subsister sur ce site et était pratiquée par la présence de petits fermes aux multiples productions (lait, beurre, fruits et légumes).

### 2.1.2 *L'écocentre de la Taupinais.*

Ouvert en 2003, l'écocentre de la Taupinais est un lieu de sensibilisation à l'environnement et à l'écologie. (voir annexe, **K**3) Il accueille des publics avertis ou néophytes : enfants et classes scolaires, professionnels de l'éducation, familles et particuliers. L'idée est d'amener les visiteurs vers des démarches plus citoyennes et plus eco-responsables. Il est géré par la ville de Rennes. Les thématiques abordées concernent notamment celles de l'agriculture durable (gestion de l'eau, conséquences des produits phytosanitaires) et du retraitement (compost, tri...).

L'écocentre de la Taupinais est installé dans une ancienne ferme rénovée au coeur du site de la Préalaye, et montré déjà tout l'intérêt de la ville de Rennes à vouloir développer une démarche pédagogique auprès du public pour sensibiliser au développement durable et à la richesse environnementale du site.

## 2.2 Aujourd'hui : des projets expérimentaux pour une agriculture urbaine.

Dès 2011, les premières études ont été menées sur ce site par les services de la direction des Jardins et de la Biodiversité de la Ville de Rennes. Il s'agissait alors de réaliser un diagnostic des potentiels agricoles et d'essayer d'imaginer de nouvelles modalités de gestion de cet espace de 450ha. Très rapidement, le diagnostic réalisé montre que le site est sous-utilisé, avec des usages hétéroclites et peu coordonnés. Très rapidement, des potentialités de loisirs et d'espaces à vocation agricole vont être imaginées.

114 Maignen Etienne, «Rennes dans les guides de voyage du XIX<sup>e</sup> siècle», bulletin et mémoires de la Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine, t. CXII - 2008.

### 2.2.1 Le «Jardin des Mille Pas», le début de l'aventure

Dès 2011, le «Jardin des Mille Pas» avait fait la demande à la mairie pour obtenir des terrains sur le site de la Prévalaye. Le groupe avait pour intérêts d'expérimenter et de développer des solutions plus efficaces en matière de production agricole vivrière et de consommation des produits agricoles en milieu urbain et périurbain s'inscrivant dans une démarche de développement durable. L'idée de base était alors de réaliser une SCOP (Société coopérative et participative), le principe de celle-ci étant que les membres associés sont les salariés. Finalement, le groupe deviendra une association, et se tournera grandement vers la pédagogie pour le grand public (70% de ses activités aujourd'hui).

Sur son site en ligne<sup>115</sup>, l'association désigne a cinq objectifs majeurs :

- le développement d'une agriculture respectueuse de l'Homme et de la Terre par l'expérimentation et la mise en place de techniques culturales agro-écologiques.
- la transmission et l'échange de connaissances en agro-écologie permettant à chacun d'acquies des techniques simples pour une gestion adaptée à ses besoins (jardin potager, collectifs, agriculteurs, collectivités).
- la sensibilisation à la consommation éco-citoyenne et équitable.
- la mise en place d'un circuit court de distribution de fruits et légumes sur le territoire.
- l'accompagnement à l'autoproduction en respectant la santé et l'environnement.

La Ville de Rennes souhaitant alors rester propriétaire foncier du site de la Prévalaye afin de permettre des expérimentations, elle va réaliser des commodats (locations à titre gratuit) pour les acteurs souhaitant s'engager dans l'aventure. Ainsi, pour le locataire, il devient beaucoup plus aisé de réussir à s'installer et à mener des expérimentations en économisant quelques centaines d'euros tous les ans. Aujourd'hui, l'association «le Jardin des Mille Pas» s'est installée sur deux terrains totalisant une surface de 3ha sur les sites du «champ du parc» (un jardin urbain ouvert à tous) et de «Vieuxville» (site d'expérimentation sur les nouvelles formes de production agricole, voir 2.2.2).

### 2.2.2 Le projet de la «Prévalaye Paysanne».

Dès 2014, le travail de l'association «le Jardin des Mille Pas» est rapidement rejoint par un vaste projet d'expérimentations des techniques innovantes en production agro-écologique et de mise en valeur du patrimoine naturel et agronomique du site.

La genèse de ce projet commun s'est faite au tout départ par l'équipe «Biodiversité cultivée et recherche participative» du département Sciences pour l'Action et le Développement de l'INRA. Celle-ci a une expérience d'une douzaine d'années de recherche participative pour renouveler et conserver la biodiversité cultivée pour les agricultures biologique et paysanne. Elle a pour intérêt principal de réussir à redéployer une agriculture localisée avec des semences adaptées à l'environnement.

L'intérêt du site de la Prévalaye étant aussi de valoriser une entité agroécologique productive valorisant les atouts du «pays», il s'agissait alors aussi de faire participer des citoyens à ce grand projet. «Redonner au plus grand nombre une réalité visible, palpable et consommable de la production agricole soucieuse de l'environnement, de la biodiversité et de la qualité des aliments. La Prévalaye Paysanne serait un laboratoire vivant pour une nouvelle culture autour de l'alimentation créée par ceux qui vivent au pays».<sup>116</sup> Ainsi,

115 <http://jardindesmillepas.wixsite.com/jardin-des-mille-pas/objectifs> [consulté le 19 février 2017].

116 [www.paysagistes-conseils.org/fichiers/r-prevalayepaysanne\\_inra.pdf](http://www.paysagistes-conseils.org/fichiers/r-prevalayepaysanne_inra.pdf) [consulté le 19 février 2017].

plusieurs acteurs académiques et associatifs vont permettre la mise en place de ce projet. Chacun de ces acteurs ayant un rôle bien défini :

- l'INRA : l'institut a permis la genèse du projet (voir au dessus).
- Agrocampus Ouest : l'UMR Espaces et sociétés est un laboratoire de sciences sociales travaillant sur la compréhension de la dimension spatiale des sociétés. Elle a permis de réaliser des études sur le système alimentaire de la zone de la Prévalaye en faisant participer des étudiants.
- l'association Semons l'Espoir : elle permet la coordination des acteurs et participe à la réalisation des actions (notamment travail d'ingénierie).
- l'association Notre atelier commun : celle-ci réalise un travail promotionnel du projet auprès des autres partenaires de la zone.

D'autres partenaires sont associés à cette aventure comme la Ville de Rennes (mise à disposition de terrains en commodats), Rennes Métropole et l'agence Ter (dans le cadre du projet métropolitain Vilaine Aval), l'association «le Jardin des Mille Pas» (qui souhaite participer à ce projet en sensibilisant le public à la consommation locale et équitable et à l'autoproduction).

Ce projet est actuellement mis en oeuvre selon des actions menées sur plusieurs années :

- l'action 1 réalisée la première année permet d'évaluer et de programmer des parcelles cultivables, mais aussi d'organiser l'interaction du projet de la «Prévalaye Paysanne» avec les autres activités du site.
- l'action 2 a pour intérêt de montrer au grand public la diversité à cultiver possible sur des parcelles de démonstration.
- l'action 3 permettra quant à elle le démarrage d'ateliers expérimentaux de transformation à destination d'agriculteurs ou porteurs de projets de transformation artisanale.
- l'action 4 visera enfin à communiquer avec les acteurs intéressés par le projet, et notamment ceux de la Prévalaye et à plus grande échelle ceux du projet Vilaine Aval (agence Ter par exemple).

Plusieurs sites ont donc été identifiés comme celui de Vieuxville, et permet aujourd'hui de mettre en place différentes expérimentations en agroécologie (voir annexe, **L3**): une parcelle de démonstration sur la biodiversité cultivée, le travail de sol et la préparation au semis en traction animale (avec l'aide de l'association «Equi Fait Quoi ?») (voir annexe, **M3**) et l'installation d'un parc à vaches bretonne de race Pie Noire.

Toutes ces expérimentations déjà menées aujourd'hui et qui seront encore plus nombreuses demain nécessitent de nouvelles structures afin d'y entreposer le matériel et d'y transformer les produits tout en respectant les normes d'hygiène. La Ville de Rennes a alors répondu à cette demande en rachetant la métairie de l'ancien château de la Prévalaye. Ainsi, au delà de proposer des espaces de stockage et de transformation, un appel à manifestation d'intérêts a aussi été lancé par la ville afin d'y permettre l'installation d'un espace d'animation, de gîtes ou bien de restauration<sup>117</sup> dans les espaces restants libres. La ville conserve ainsi cet objectif de promouvoir des espaces de loisirs ou de pédagogie permettant ainsi à l'avenir de tisser de nouveaux liens entre producteurs et consommateurs.

L'ancienne métairie de Vieuxville, aujourd'hui exploitée par les services de la ville dans un autre domaine de compétences, permettra aussi dans quelques années d'imaginer un nouvel espace dédié aux activités

agricoles et de loisirs/pédagogie.

Enfin, afin de permettre l'installation d'un parc à vaches, il fut aussi important de nouer des liens avec un agriculteur à proximité du site de la Prévalaye afin de pouvoir les ramasser lors de la saison hivernale. Une machine à traire les vaches mobile est aussi prévue d'être achetée par l'association afin d'assurer la production du lait localement.

En 2016, des étudiants d'Agrocampus ont analysé les terres et ont réalisé une sélection de parcelles selon des usages potentiels (maraîchage, élevage...). La qualité des terres sur le site est généralement moyenne voire mauvaise, ce qui posera des problématiques à moyen terme concernant le développement de ce projet ambitieux.

Un appel à manifestation d'intérêts sera lancé en mars 2017 par la Ville de Rennes afin d'accueillir de nouveaux projets expérimentaux. Ainsi, plusieurs lots seront mis à disposition d'agriculteurs motivés par le projet d'ensemble.

### 2.2.3 *Le projet «Perma G'Rennes».*

Un autre projet peut attirer notre attention : celui de Mikaël Hardy, qui a souhaité mettre en place une parcelle de taille petite pour y faire de la permaculture. Son association «Perma G'Rennes» produit uniquement de la graine qu'il vend ensuite sur les marchés (notamment le marché bio du mail François Mitterrand à Rennes, tous les mercredis). Son raisonnement est simple : prouver que l'on peut créer un emploi à temps plein en cultivant une parcelle de 1000m<sup>2</sup>. Il espère ainsi créer trois emplois d'ici à 2020. (voir annexe, )

Au final, ce projet expérimental ouvre la voie à de nouvelles formes alimentaires sur la «ville archipel» rennais grâce à la synergie de plusieurs acteurs associatifs ou publiques. Et leur intérêt commun est simple : vouloir reconnecter agriculteurs et consommateurs afin de redonner goût au grand public de défendre des alimentations saine et durable. Et pour permettre le renouvellement de ce lien social, le projet de la Vilaine Aval, imaginé par Rennes Métropole et l'agence Ter, permettra d'assurer spatialement ces nouveaux liens grâce à une amplification de l'existant et de ses richesses, matérielles comme immatérielles.





## - CONCLUSION -

En définitive, l'étude menée nous a permis de comprendre que la manière dont nous considérons l'alimentation a une incidence forte sur la façon dont la ville se fabrique et réciproquement. En effet, ces deux problématiques (formes alimentaires et formes urbaines) ont des incidences mutuelles l'une sur l'autre. Et celles-ci se sont souvent construites dans un rapport de force au fil de l'histoire.

Ainsi, si pendant très longtemps la pratique d'agriculture vivrières ont permis le développement de petits regroupements humains, où une très grande majorité de ses habitants travaillait les terres, l'arrivée progressive de nouvelles formes alimentaires au XVIII<sup>e</sup> siècle vont permettre aux villes de s'émanciper de leurs structures urbaines médiévales.

Ainsi, la globalisation des formes alimentaires étant en marche, les nouveaux consommateurs, pouvant se libérer d'une agriculture de subsistance, vont peu à peu se détacher des liens qu'ils nouaient avec la terre. Cette rupture des liens entre agriculteurs et consommateurs va provoquer dans la société civile une sorte de banalisation de l'agriculture et de l'alimentation, devenant un objet de consommation comme un autre, tant que celui-ci ne me coûte pas trop cher. Aussi, cette banalisation va avoir des impacts considérables sur notre manière d'appréhender le paysage rural : les urbains, périurbains ou rurbains vont progressivement percevoir celui-ci comme un simple «décor», plus ou moins verdoyant et boisé selon les impacts du remembrement du XX<sup>e</sup> siècle. Les terres agricoles n'ayant plus beaucoup de valeurs aux yeux des nouveaux habitants allant chercher leur salade au supermarché du coin, celui-ci s' imagine faire une très bonne affaire en rachetant la dernière parcelle de l'agriculteur partant en retraite pour y faire construire sa maison. Ce phénomène d'étalement urbain a progressé depuis les années 1950 et est devenu peu à peu comme étant la plus grande menace de notre sécurité alimentaire en France.

En 2017, le producteur conventionnel perd de jours en jours du crédit auprès de ses consommateurs, ce dernier se tournant plutôt vers de nouvelles formes alimentaires. En effet, les multiples pollutions avérées (notamment liées à l'utilisation d'engrais chimiques) ainsi que l'utilisation de produits OGM sont de moins en moins acceptées par la société et celle-ci souhaite retrouver des garanties d'une alimentation saine et durable. Ces nouvelles formes alimentaires, ce sont celles des productions biologiques, de la permaculture, des circuits courts ou encore celles des AMAP. Un grand mouvement se constitue aujourd'hui et nous permet d'entrevoir ce que sera manger demain. Mais aussi ce que sera habiter la ville demain.

Ainsi, aujourd'hui, les autorités publiques (élus et acteurs de l'aménagement du territoire) commencent à prendre conscience de cette évolution. Sur le Pays de Rennes, le changement sur les formes urbaines s'est traduit à travers la mise en place d'un modèle urbain de «ville archipel». Celui-ci, imaginé dès les années 1970, avait pour intérêt de sauvegarder les identités de chacune des communes du pays en ralentissant les étalements urbains par le maintien de ceintures vertes en lisière de chacune d'entre-elles. Aujourd'hui, il semble que ce modèle porte ses fruits : la consommation de foncier agricole tend à diminuer sur le Pays de Rennes malgré un accroissement fort de la population, revalorisant peu à peu la place de l'agriculture. La «ville archipel» rennaise est donc spatialement en place, mais reste que celle-ci s'est largement constituée autour d'infrastructures, routières ou ferroviaires. Et c'est notamment le cas de la Ville de Rennes qui reste, telle une ville médiévale, entourée de ses remparts, rompant en de nombreux espaces tout lien avec sa périphérie agricole immédiate. Or, le modèle de «ville archipel» est avant tout territorial, et doit permettre de nouer des liens plus forts entre tous les espaces le constituant : espaces urbains et agricoles. Cette nouvelle façon d'imaginer des dialogues entre ces espaces permettrait alors de répondre aux enjeux des nouvelles formes alimentaires, notamment celui de retrouver des liens plus forts entre producteurs et consommateurs.

L'exemple du projet métropolitain de la Vilaine Aval en est une réponse. Incluant un nouvel espace d'agriculture expérimentale à proximité immédiate de Rennes, la volonté semble être affichée par la commune

de créer ces nouveaux liens dans un espace géographique fort, celui de la vallée de la Vilaine, s'ouvrant alors sur la ville, et réciproquement.

Alors demain, oui, nous pouvons imaginer que le développement de nouvelles formes alimentaires va permettre de fabriquer la «ville archipel» rennaise de demain, et ce autour d'une prise en compte de plus en plus nécessaire et importante des contextes géographiques. C'est peut-être même une nouvelle conception de la «ville archipel» qu'il faudra alors imaginer, en y intégrant une nouvelle discipline : l'urbanisme agricole, imaginé par l'agence Fabriques.<sup>1</sup>

---

1 <http://www.fabriques-ap.net/ressources/urbanisme-agricole/> [consulté le 19 février 2017].





# - BIBLIOGRAPHIE -

## 1\_ AGRICULTURE(S)

### /OUVRAGES

**AMEMIYA Hiroko.**

«*Du teikei aux AMAP, le renouveau de la vente directe de produits fermiers locaux*», Rennes, PUR, 2011, 354p.

[mots clés : agriculture, AMAP]

**BASSET Frédérique.**

«*Vers l'autonomie alimentaire, pourquoi, comment et où cultiver ce que l'on mange*», Paris, Rue de l'Echiquier, 2012, 128p.

[mots clés : autonomie alimentaire, agriculture durable]

**BLAUDIN DE THE Camille ERKTAN Amandine et VERGOBBI Charles.**

«*Filière (La) agricole au coeur des villes en 2030*», AgroParisTech, 2009, 60p.

[mots clés : agriculture, villes et prospectives]

**CAPLAT, Jacques.**

«*Changeons d'agriculture*», Actes Sud. Paris, mai 2014, 160p.

[mots clés : agriculture, durabilité]

**DONADIEU Pierre.**

«*Des mots de paysage et de jardin*». Educagri, 2002, 362p.

[mots clés : dictionnaire, langages, paysage, agriculture]

**DUCHEMIN Eric.**

«*Agriculture urbaine : aménager et nourrir la ville*», Vertigo, Montréal, 2013.

[mots clés : agriculture urbaine, sécurité alimentaire, autonomisation, appropriation]

**GALLAIS André.**

«*Comprendre l'amélioration des plantes*», Quae, 2015, 240 p.

[mots clés : alimentation, développement durable, organisations]

**LAUREAU Xavier.**

«*Les 101 mots de l'agriculture urbaine à l'usage de tous*», Archibooks, Paris, 2016, 152 p.

[mots clés : dictionnaire, agriculture urbaine]

**MONBUREAU Barbara.**

«*Vers une agriculture urbaine : L'exemple de la plaine de Beaudinard à Aubagne*», Educagri, 2007.

[mots clés : agriculture urbaine, projet]

**NICOLINO Fabrice.**

«*Lettre à un paysan sur le vaste merdier qu'est devenue l'agriculture*», Les échappés, 2015, 100p.

[mots clés : agriculture, industrialisation, critiques]

SERONIE Jean-Marie.

«L'agriculture française, une diva à réveiller ?», Quae, 2014, 114 p.

[mots clés : agriculture, France, état des lieux, prospectives]

RABHI Pierre et Sophie, CAPLAT Jacques.

«L'agroécologie, une éthique de vie», Arles, Actes Sud, 2015, 80 p.

[mots clés : agriculture, développement durable, prospectives]

## /REVUES

CHAUVEL Gabriel.

«La petite agriculture», in Le Visiteur n°7

[mots clés : mutations de l'économie agricole, paysages]

## /ÉTUDES

BADRA Laura et GAOUYER Hélène. [RENNES]

«Via Silva 2040 : une nouvelle agriculture urbaine dans les espaces ouverts», projet de fin d'études de deux étudiantes de l'ENSA Bretagne, 2012. (cote : PFE 19/12/1639)

Directeur de PFE : MADEC Philippe.

[mots clés : agriculture urbaine, Rennes Via Silva, projet]

DARROT Catherine. [RENNES]

«Rennes Métropole, ville vivrière», avec les étudiants de l'Agrocampus Ouest, 2014.

lien : [reseaurural.fr/files/catherine\\_darrot\\_rennes\\_metropole\\_ville\\_vivriere\\_0.pdf](http://reseaurural.fr/files/catherine_darrot_rennes_metropole_ville_vivriere_0.pdf)

[mots clés : agriculture, autonomie alimentaire sur Rennes Métropole]

MOISIERE Xavier. [RENNES]

«Les circuits courts alimentaires à Rennes Métropole», étudiant à l'université de Rennes2, 2007.

lien : [http://www.civam-bretagne.org/imgbd/File/memoire\\_X-Moisiere.pdf](http://www.civam-bretagne.org/imgbd/File/memoire_X-Moisiere.pdf)

Tuteurs : OLLIVRO Jean, VERDIER Pascal et MARECHAL Gilles.

[mots clés : agriculture, circuits courts, Rennes Métropole]

## /CONCEPTEURS

Agence FABRIQUES

«L'agence FABRIQUES Architectures Paysages regroupe les compétences d'architecture et de paysage et travaille essentiellement sur des projets et des études liés notamment au milieu rural et à l'agriculture.»

lien : <http://www.fabriques-ap.net>

[mots clés : agriculture, monde rural, paysages]

Agence SOA

«Depuis 2005 et notamment après avoir remporté le concours Cimbéton avec le projet de la Tour Vivante, SOA anime une cellule de recherche sur la question des fermes urbaines.

Ces travaux prospectifs interrogeant les questions de la densité et de la production agricole en ville sont menées comme des études de cas au travers desquels se dégagent des scénarios riches et des dérives inquiétantes.»

lien : <http://www.soa-architectes.fr>

[mots clés : agriculture urbaine, innovations]

## /RÉFÉRENCES VIDÉOGRAPHIQUES

ARTE.

«L'agriculture alternative : une solution viable pour l'Europe ?»

Diffusée le 01 octobre 2016 à 14h00 sur Arte, émission Yourope.

lien : <http://info.arte.tv/fr/lagriculture-alternative-une-solution-viable-pour-leurope>

[mots clés : agricultures alternatives, innovations]

## /SYNTHÈSES DE VISITES RÉALISÉES

Visite d'une exploitation certifiée biologique à Hillion (Côtes d'Armor), chez Héléne et Bruno Richard, exploitants depuis 2015.

[visite réalisée le 13 septembre 2016 accompagné du CAUE22]

[mots clés : agriculture biologique, rencontre avec des agriculteurs]

## 2\_ AGRICULTURES, ALIMENTATION : TERRITOIRES ET GOUVERNANCES.

### /OUVRAGES

BARRAUD Régis, DONADIEU Pierre et PERIGORD Michel.

«Le paysage : entre natures et cultures», Paris, Armand Colin, 2007.

[mots clés : paysage, agriculture]

BERTRAND Nathalie.

«Terres agricoles périurbaines, une gouvernance foncière de construction», Quae, 2013.

[mots clés : agriculture et périurbanisation, gouvernance]

CHAPUIS Jean-Yves. **[RENNES]**

«Rennes, la ville archipel», La Tour d'Aigues, l'Aube, 2013, 173p.

[mots clés : concept de Ville-Archipel, Rennes Métropole, gouvernance]

DONADIEU Pierre.

«Campagnes urbaines», Arles, Actes Sud, 1998.

[mots clés : périurbanisation, rencontre des paysages urbaines et agricoles]

FERREOL Gilles, LAFFORT Bruno et PAGES Alexandre.

«Le monde rural, entre permanences et mutations», Louvain-La-Neuve, EME éditions, 2016, 318p.

[mots clés : monde rural, agriculture, sociologie]

HOPKINS Rob.

«Manuel de Transition. De la dépendance au pétrole à la résilience locale». Canada, Ecosociété, 2010, 216p.

[mots clés : résilience, transition énergétique, manuel de transition]

KOHLER Florent, THIERRY Chloé, [et Al.].

«Réhabiliter la nature ordinaire», Rennes, PUR, 2016, 256p.

[mots clés : périurbanisation, gouvernance, paysages]

**LE CARO Yvon.**

«*Les loisirs en espace agricole. L'expérience d'un espace partagé*». Rennes, PUR, 2007, 431p.

[mots clés : espaces agricoles et loisirs]

**LE CARO Yvon.**

«*L'espace agricole dernière frontière de l'urbanité ? Une approche par les pratiques habitantes à Rennes (Bretagne)*» dans l'ouvrage : «*Inventer la ville. Espaces périurbains et nouvelles formes d'urbanité en France et en Europe*». Rennes, PUR, 2010, pp 117-133.

[mots clés : espaces agricoles, paysage, territoires, gouvernance]

**LE CARO Yvon, MADELEINE Philippe et PIERRE Geneviève (dir.).**

«*Agriculteurs et territoires. Entre productivisme et exigences territoriales*». Rennes, PUR, 2007, 270p.

[mots clés : agriculture, productions, territoires]

**MAGNAGHI Alberto.**

«*La biorégion urbaine, petit traité sur le territoire bien commun*». Paris, Association culturelle Eterotopia France, 2014, 174 p.

[mots clés : l'auto-développement local durable, gouvernances]

**MAGNAGHI Alberto.**

«*Le projet local*». Mardaga, 2003, 123 p.

[mots clés : l'auto-développement local durable, gouvernances]

**MARGETIC Christine.**

«*Des industries agroalimentaires françaises face à des enjeux majeurs*», Paris, Armand Colin, 2014, 72p.

[mots clés : industrie agroalimentaire, gouvernance, prospectives]

## **/REVUES**

**AUDOUIN Jean.**

«*Alimenter la ville*», in Traits d'agence, supplément au n°80 de Traits Urbains, hiver 2016.

[mots clés : alimentation, agriculture et territoires]

**BERLAND et BERTHON.**

«*Agriculture périurbaine : oxymore ou nouvelle harmonie ?*» in Ecologik, n°21, juin-juill. 2011, p. 44-53.

[mots clés : agriculture, périurbanisation]

**BUYCK Jennifer.**

*Cahiers thématiques, n° 11 : «Agriculture métropolitaine/Métropole agricole»*, ENSAPL Lille, 2012.

[mots clés : agriculture et métropoles, interdépendances rural/urbain]

**BUYCK Jennifer.**

«*Campagne métropolitaine : la parole aux agriculteurs*», in Cahiers thématiques n°11, déc. 2011, p.215-227.

[mots clés : agriculture et métropoles, interdépendances rural/urbain]

**DELFOSE Claire, GUIOMAR Xavier et PLUVINAGE Jean.**

«*Alimentation et territoires*», in Revue POUR, n°215-216, 2012

[mots clés : alimentation, gouvernances]

JARJAILLE Isabelle. [RENNES]

«*En manque de terres, l'agriculture du Pays de Rennes étouffe*», in Place Publique n°16, mars-avril 2012

[mots clés : agriculture, Pays de Rennes, sécurité alimentaire]

NOYOU Loïc. [RENNES]

«*Les nouveaux paysans sont des urbains comme les autres*», in Place Publique n°15, jan-février 2012.

[mots clés : agriculture, modes de vie, circuits courts, Rennes Métropole]

THINUS Elise. [RENNES]

«*Cultiver la ville-archipel*», in Traits urbains n°42, oct-novembre 2010, pp. 39-44.

[mots clés : agriculture, gouvernance, Ville-Archipel, Rennes Métropole]

TOUZARD Jean-Marc.

«*Systèmes d'innovation et systèmes alimentaires*», in Economies et sociétés, 2012.

[mots clés : agriculture, alimentation, innovations]

TOUZARD Jean-Marc.

«*Sécurisation alimentaire et innovations dans l'agriculture et l'agroalimentaire : vers un nouvel agenda de recherche ?*», in Cahiers Agricultures, Vol 21, n°5, 2012, pp. 293-301.

[mots clés : agriculture, innovations, sécurité alimentaire]

VIDAL Roland et Vilan Luc.

«*L'agriurbanisme : une spécialité professionnelle à construire*», in Anthos, n°3, pp. 56- 57, 2008.

[mots clés : agriculture, urbanisme, professionnalisation]

## **/RÉFÉRENCES ELECTRONIQUES**

ASSOCIATION DES REGIONS DE FRANCE (ARF)

«*Déclaration de Rennes : Pour des systèmes alimentaires territorialisés*», [En ligne], 2014.

lien : <http://www.arf.asso.fr/wp-content/uploads/2014/07/de%CC%81claration-finale.pdf>

[mots clés : agriculture, territorialisation, autonomie alimentaire, déclaration]

BENOIT Guillaume.

«*Les systèmes alimentaires territorialisés : quelle contribution à la sécurité alimentaire? Conclusion*», [En ligne], 2014.

lien : <https://www.academie-agriculture.fr/seances/les-systemes-alimentaires-territorialises-quelle-contribution-la-securite-alimentaire?220114>

[mots clés : agriculture, territorialisation, autonomie alimentaire]

BRAINE-SUPKOVA Marketa, CHANON Anne, [et Al.].

«*Nourrir durablement les territoires de demain, Portrait des enjeux français*», IUFN [En ligne], 2015.

lien : [www.iufn.org/wp-content/uploads/2015/06/IUFN-RAPPORT-FRANCE-2015\\_pages.pdf](http://www.iufn.org/wp-content/uploads/2015/06/IUFN-RAPPORT-FRANCE-2015_pages.pdf)

[mots clés : agriculture, alimentation, territoires]

CIVAM Bretagne.

«*Vers des systèmes alimentaires territorialisés (SALT)*», [En ligne], 2014.

lien : [www.civam-bretagne.org/files/fil\\_bd/CC/SALT/SALT-%20r%C3%A9sultat%202014-fr.pdf](http://www.civam-bretagne.org/files/fil_bd/CC/SALT/SALT-%20r%C3%A9sultat%202014-fr.pdf)

[mots clés : agriculture, territorialisation, autonomie alimentaire]

**GUILBERT Stéphane.**

«*L'innovation technologique pour une transformation adaptée des produits agricoles : une opportunité pour le redéploiement des filières à ancrage territorial*», [En ligne], 2014.

lien : <https://www.academie-agriculture.fr/seances/les-systemes-alimentaires-territorialises-quelle-contributions-la-securite-alimentaire?220114>

[mots clés : agriculture, territorialisation, autonomie alimentaire, innovations]

**IRD2 (institut régional du développement durable de Normandie).**

«*Diversification des pratiques pour une agriculture durable ?*», [En ligne], 2015.

lien : <http://www.ird2.org/problematique/diversification-des-pratiques-agricoles-pour-une-agriculture-durable/>

[mots clés : agriculture, diversification, développement durable]

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE [RENNES]**

«*Vers un système alimentaire territorialisé sur Rennes Métropole*», Salon international de l'agriculture - Séminaire - L'Agriculture dans le développement territorial, [En ligne], Salon international de l'agriculture - Séminaire - L'Agriculture dans le développement territorial - 3 mars 2010.

lien : [agriculture.gouv.fr/telecharger/46223?token=f2e7cd68a0b13fd2a71967b261f085b9](http://agriculture.gouv.fr/telecharger/46223?token=f2e7cd68a0b13fd2a71967b261f085b9)

[mots clés : agriculture, territorialisation, autonomie alimentaire, Rennes Métropole]

**RENNES, VILLE ET METROPOLE [RENNES]**

«*Rennes distinguée pour son Plan d'Alimentation Durable*», communiqué de presse [En ligne], 2016

lien : [http://metropole.rennes.fr/fileadmin/rrm/documents/Espace\\_Presse/Communiquede\\_presse/Rennes\\_laureate\\_plan\\_alimentation\\_durable.pdf](http://metropole.rennes.fr/fileadmin/rrm/documents/Espace_Presse/Communiquede_presse/Rennes_laureate_plan_alimentation_durable.pdf)

[mots clés : agriculture, territorialisation, autonomie alimentaire]

**PAYS DE RENNES, PLAN LOCAL D'AGRICULTURE [RENNES]**

«*Plan local de l'agriculture du Pays de Rennes*», [En ligne], 2008.

lien : <http://www.paysderennes.fr/Le-Programme-Local-de-l.html>

[mots clés : agriculture, gouvernance, territoire, alimentation]

**PAYS DE RENNES [RENNES]**

«*SCoT du Pays de Rennes révisé*», [En ligne], 29 mai 2015.

lien : <http://www.paysderennes.fr/Consulter-le-SCoT-approuve.html>

[mots clés : document de planification du Pays de Rennes, trames vertes]

**POULOT Monique.**

«*Les territoires périurbains : « fin de partie » pour la géographie rurale ou nouvelles perspectives ?*», Géocarrefour [En ligne], 2014.

lien : <http://geocarrefour.revues.org>

[mots clés : périurbanisation, monde rural, perspectives]

**RESOLIS (association).**

«*Systèmes alimentaires territorialisés en France, 100 initiatives locales pour une alimentation responsable et durable*», journal RESOLIS n°4, [En ligne], mars 2015.

lien : [www.resolis.org/upload/journal/document/11\\_20150313\\_resolis\\_journal\\_jan](http://www.resolis.org/upload/journal/document/11_20150313_resolis_journal_jan)

vier\_sat\_interactif.pdf

[mots clés : agriculture, territorialisation, autonomie alimentaire, initiatives]

TOUZARD Jean-Marc.

«*Les systèmes alimentaires territorialisés face aux enjeux de sécurité alimentaire*», PDF [En ligne], 2014

lien : [www.academie-agriculture.fr/system/files\\_force/.../20140122\\_resume1.pdf](http://www.academie-agriculture.fr/system/files_force/.../20140122_resume1.pdf)

[mots clés : agriculture, territorialisation, sécurité alimentaire]

## **/ÉTUDES**

DARROT Catherine. [RENNES]

«*Rennes Métropole, ville vivrière*», avec les étudiants de l'Agrocampus Ouest, 2014.

lien : [http://www.reseaurural.fr/files/catherine\\_darrot\\_rennes\\_metropole\\_ville\\_vivriere\\_0.pdf](http://www.reseaurural.fr/files/catherine_darrot_rennes_metropole_ville_vivriere_0.pdf)

[mots clés : agriculture, autonomie alimentaire sur Rennes Métropole]

## **3\_ AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORMES URBAINES.**

### **/OUVRAGES**

MANGIN David.

«*La ville franchisée : formes et structures de la ville contemporaine*». Paris, La Villette, 2004, 480p.

[mots clés : logiques de distribution, formes urbaines de la ville commerciale]

MANGIN David et GARCEZ Cristina.

«*Du far west à la ville*». Marseille, Parenthèses, 2014, 240p.

[mots clés : logiques de distribution, formes urbaines de la ville commerciale, projets]

STEEL, Carolyn.

«*Ville affamée, comment l'alimentation façonne nos vies ?*» Rue de l'échiquier, 2008, 448 p.

[mots clés : alimentation et urbanisation, histoire et perspectives]

### **/ RÉFÉRENCES AUDIOGRAPHIQUES**

GARRIGOU-LAGRANGE Matthieu.

«*Entrées de ville, centres commerciaux, franchises : que serait un bon urbanisme commercial ?*»

Diffusée le 02 mars 2015 sur France Culture, avec David Mangin et Pascal Madry.

[mots clés : urbanisme commercial, distribution, gouvernance, perspectives]

### **/ RÉFÉRENCES ELECTRONIQUES**

EUROPAN Europe.

«*Thème E14: Villes productives*», site d'European Europe [En ligne]

lien : [www.european-europe.eu/fr/news/e14-topic-productive-cities](http://www.european-europe.eu/fr/news/e14-topic-productive-cities)

[mots clés : agriculture, alimentation, formes urbaines, innovations]

**JANIN Rémi**

«*L'urbanisme agricole*», Openfield, n°1 [En ligne], janvier 2013.

lien : [www.revue-openfield.net/2013/01/11/lurbanisme-agricole/](http://www.revue-openfield.net/2013/01/11/lurbanisme-agricole/)

[mots clés : agriculture, urbanisme, monde rural, projets]

**JANIN Rémi**

«*L'agriculture comme projet spatial*», Openfield, n°3 [En ligne], janvier 2014.

lien : [www.revue-openfield.net/2014/01/30/lagriculture-comme-projet-spatial/](http://www.revue-openfield.net/2014/01/30/lagriculture-comme-projet-spatial/)

[mots clés : agriculture, urbanisme, monde rural, projets]

**JANIN Rémi**

«*La révolution urbaine*», Openfield, n°4 [En ligne], janvier 2015.

lien : [www.revue-openfield.net/2014/11/26/agriculture-la-revolution-urbaine/](http://www.revue-openfield.net/2014/11/26/agriculture-la-revolution-urbaine/)

[mots clés : agriculture, urbanisme, projets]

**MADRY Pascal.**

«*Le commerce est rentré dans sa bulle*», Etudes foncières, n°151 [En ligne], mai-juin 2001

lien : [www.ladyss.com/IMG/pdf/le-commerce-est-entre-dans-sa-bulle-de-pascal-madry\\_1\\_.pdf](http://www.ladyss.com/IMG/pdf/le-commerce-est-entre-dans-sa-bulle-de-pascal-madry_1_.pdf)

[mots clés : urbanisme commercial, distribution, gouvernance, prospectives]

**SCHMIDT P.**

«*Urbanisme commercial, une implication croissante des communautés, mais un cadre juridique à repenser*», Etudes ADCF [En ligne], juillet 2012.

lien : [www.adcf.org/files/AdCF-EtudeUrba-120712-V3-4.pdf](http://www.adcf.org/files/AdCF-EtudeUrba-120712-V3-4.pdf)

[mots clés : urbanisme commercial, distribution, gouvernance, prospectives]

## **/ÉTUDES**

**JACQUART Simon.**

«*Les territoires ruraux, terreau de l'innovation sociale*», mémoire de fin d'études d'Agrocampus Ouest, Sciences Agricoles, 2015.

[mots clés : développement durable, innovation sociale, crise rurale]

**PANSARD Alice.**

«*Mode alternatif : mutation de zone industrielle*» (à Saint-Agathon), projet de fin d'études d'une étudiante de l'ENSA Bretagne, 2012 (cote : PFE 19/12/1696)

Directeur de thèse : RANNOU Catherine.

[mots clés : renouvellement de zone industrielle, agriculture]

## **/ RÉFÉRENCES VIDÉOGRAPHIQUES**

**ARTE.**

«*Halte aux déchets !*»

Diffusée le 08 octobre 2016 à 14h00 sur Arte, émission Yourope.

lien : <http://info.arte.tv/fr/halte-aux-dechets>

[mots clés : retraits, développement durable]

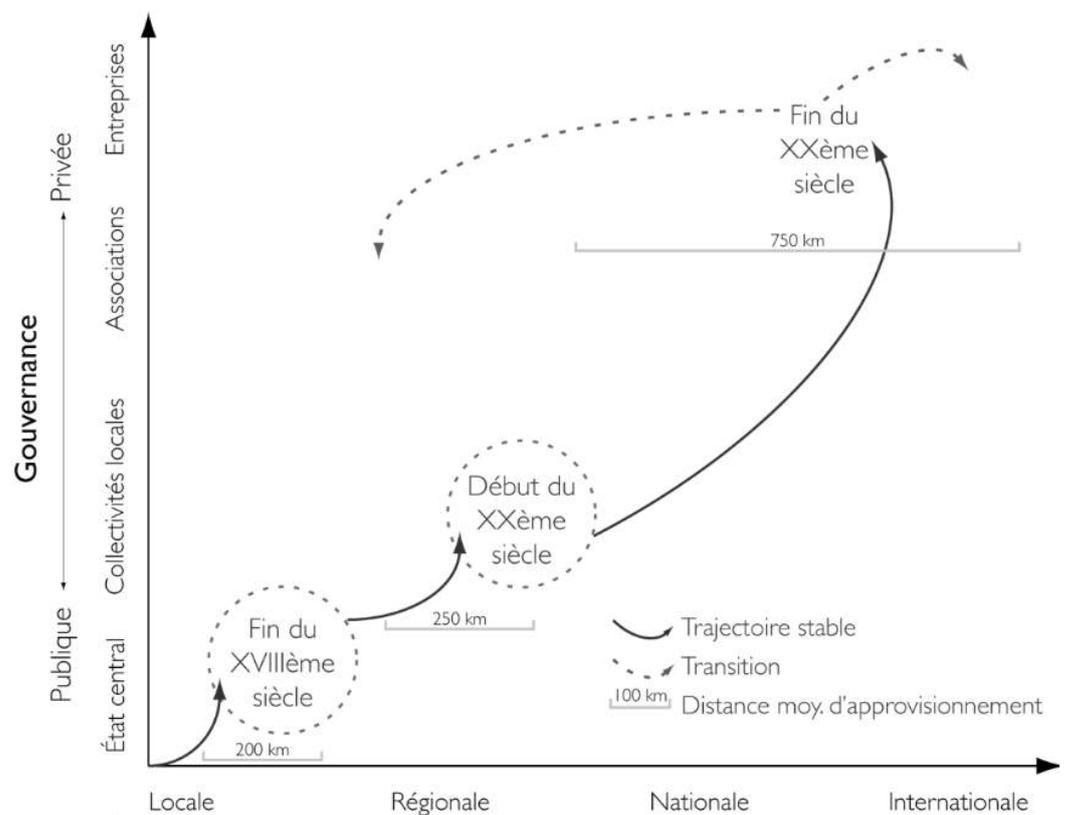




- ANNEXE -



**A**1 Exemple de territoire remembré au nord-ouest de Rennes  
 (à gauche, 1950 : de nombreux bocages / à droite, 2000 : paysage remembré).  
 source : <http://geobretagne.fr/sviewer/dual.html> [consulté le 17 février 2017].

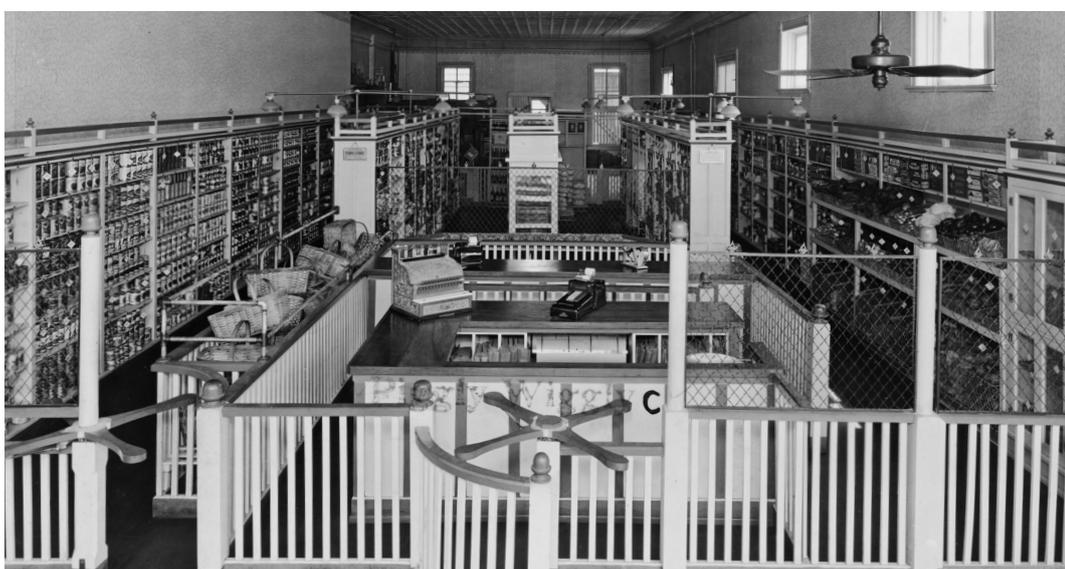


**B**1 Co-évolution de la gouvernance et de l'ouverture économique des aires d'approvisionnement parisien de la fin de l'Ancien Régime à nos jours. Source : S. Bognon, 2015.



**C1** Illustration du magasin «Le Bon Marché».

source : <http://www.leblogdesmaconsparisiens.fr/histoire/le-bon-marche/> [consulté le 17 février]



**D1** Photographie du magasin «Piggly-Wiggly» de Memphis.

source : [www.reddit.com/comments/the\\_original\\_piggly\\_wiggly\\_store\\_memphis/](http://www.reddit.com/comments/the_original_piggly_wiggly_store_memphis/) [consulté le 17 février 2017]



**E1** Photographie du Southdale Center à Edina, Minnesota.

source : <http://www.ultraswank.net/stores/shopping-spree-part-5/> [consulté le 21 février 2017].



**F**1 Photographie aérienne du centre commercial de Plan-de-Campagne dans les Bouches du Rhône.  
 source : <http://madeinmarseille.net/18990-histoire-plan-campagne/> [consulté le 17 février]



**G**1 Photographie d'un centre de retrait pour les courses effectuées en ligne.  
 source : <http://www.chronodrive.com/recrutement/histoire.html> [consulté le 17 février]



**H**1 Image de synthèse du projet Europa City.  
 source : <http://www.europacity.com/> [consulté le 17 février 2017].

**I** 1 Carte montrant l'évolution de l'expansion urbaine de Rennes entre 1970 et 2010.  
source : AUDIAR - Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération Rennaise.



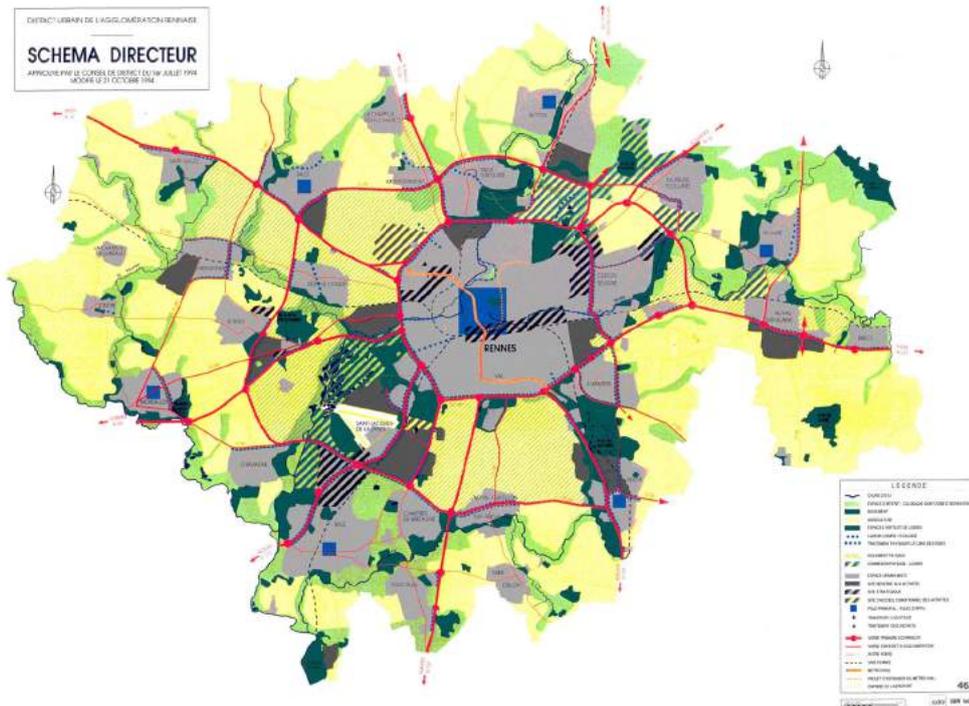
**I** 1 Photographies aériennes montrant l'expansion urbaine de la commune de la Chapelle-des-Fougeretz. Le cercle jaune situe le centre-bourg historique. source : <http://geobretagne.fr/sviewer/dual.html> [consulté le 22 février 2017]



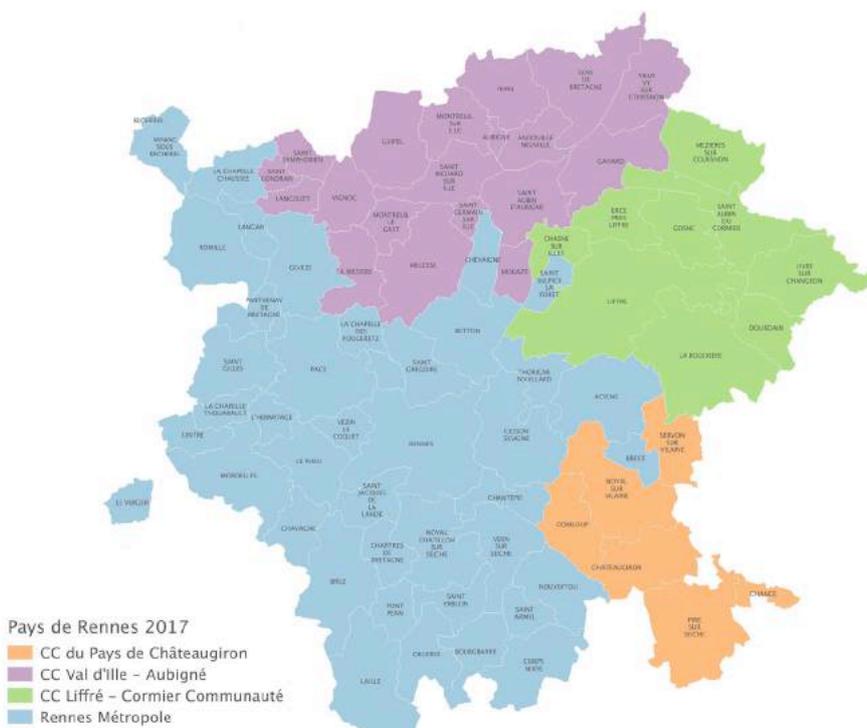
**K**1 Exemple de panier AMAP hebdomadaire.  
source : <https://www.mon-panier-bio.com/> [consulté le 17 février]



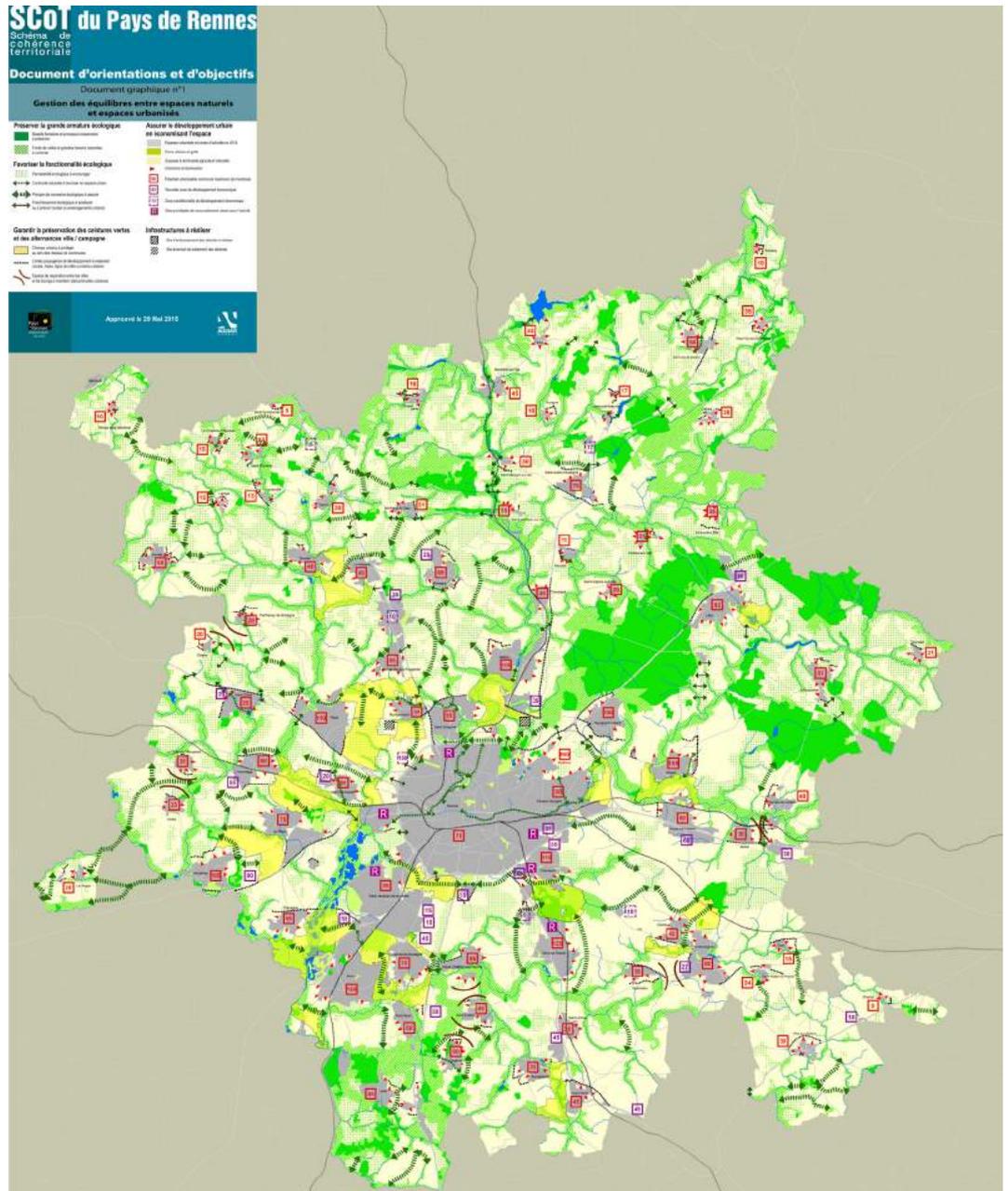
**A**2 Photographie d'un paysage de bocage breton partiellement remembré.  
source : [http://afac-agroforesteries.fr/wp-content/uploads/2015/02/Bocage\\_StMarc\\_surCouesnon-1024x768.jpg](http://afac-agroforesteries.fr/wp-content/uploads/2015/02/Bocage_StMarc_surCouesnon-1024x768.jpg) [consulté le 17 février]



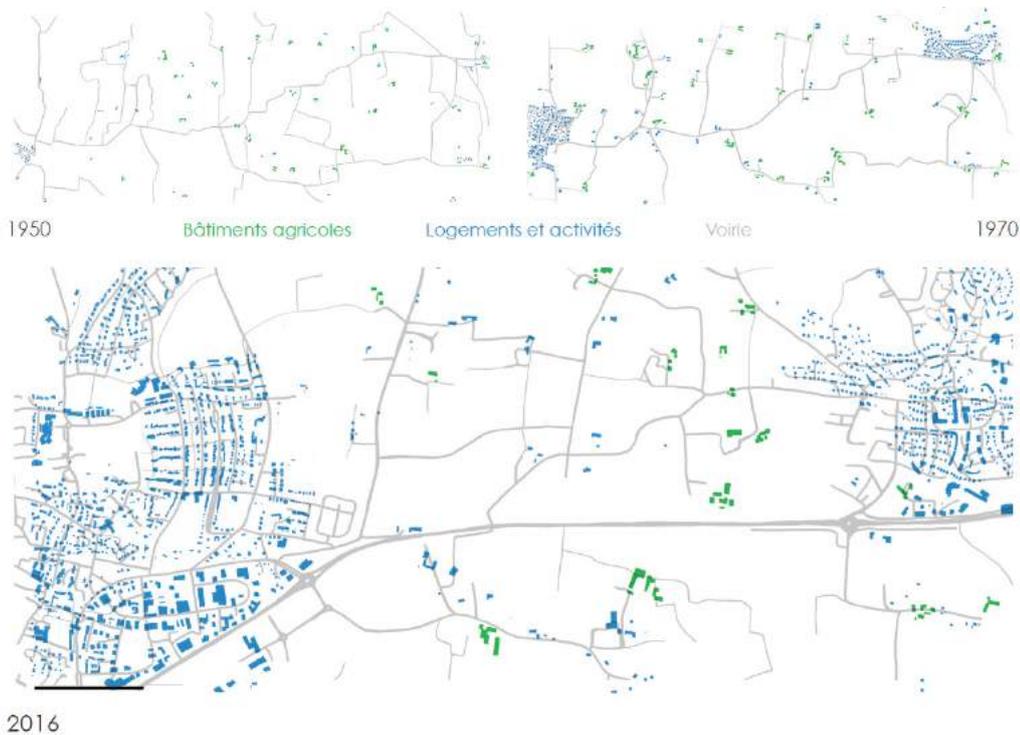
B2 Document graphique du Schéma Directeur du district urbain de l'agglomération rennaise (1994)  
 source : [www.archives.rennes.fr/fileadmin/archives/documents/histoire\\_de\\_Rennes/organismes/District\\_RM/le\\_District\\_urbain\\_de\\_l\\_agglomeration\\_rennaise.pdf](http://www.archives.rennes.fr/fileadmin/archives/documents/histoire_de_Rennes/organismes/District_RM/le_District_urbain_de_l_agglomeration_rennaise.pdf) [consulté le 18 février 2017].



C2 Carte des communes membres du Pays de Rennes.  
 source : [www.paysderennes.fr/-Profil-du-territoire-.html](http://www.paysderennes.fr/-Profil-du-territoire-.html) [consulté le 15 novembre 2016].



**D2** Document graphique (Gestion des équilibres entre espaces naturels et espaces urbanisés) du DOO du SCOT approuvé en 2015.  
source : <http://www.paysderennes.fr/-Calendrier-et-demarche-.html> [consulté le 17 février 2017]



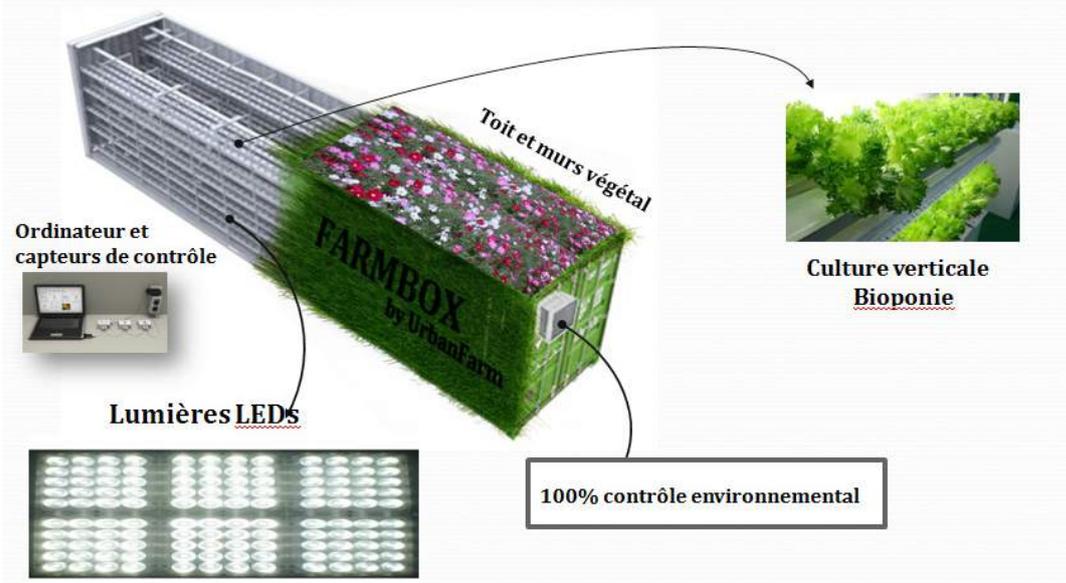
**F**2 Cartes montrant l'évolution des expansions urbaines des communes de Pacé et Montgermont (1950, 1970 et 2016) et la disparition des nombreuses fermes.  
 source : synthèse écrite de l'atelier «La ferme du XXI<sup>e</sup> siècle», Vincent Jouve (2016).



**G**2 Plan du projet urbain de la ZAC Beauregard, avec son parc central, et à l'ouest la coupure créée par la rocade. source : [groupearchitectureellipse.fr/projet-urbain/ecoquartier-espace-public-amenagement-durable-projet-urbain-du-quartier-beauregard-36.html](http://groupearchitectureellipse.fr/projet-urbain/ecoquartier-espace-public-amenagement-durable-projet-urbain-du-quartier-beauregard-36.html) [consulté le 15 novembre 2016].



**H**2 L'arrivée de l'équipe d'Incroyables Comestibles à Rennes.  
 source : site en ligne de l'association Incroyables Comestibles [consulté le 15 novembre 2016].



**I**2 Image de synthèse du projet Farmbox.  
 source : <https://res.cloudinary.com/hm3mec8bl/image/upload/dg5fdbjwem6kzpy6ja10>  
 [consulté le 18 février 2017].



**J**2 Photographie des jardins familiaux des Gayeulles à Rennes.  
 source : [http://metropole.rennes.fr/fileadmin/rrm/documents/Actualites/Environnement/images/Patis\\_tatelin.jpg](http://metropole.rennes.fr/fileadmin/rrm/documents/Actualites/Environnement/images/Patis_tatelin.jpg)  
 [consulté le 15 novembre 2016].

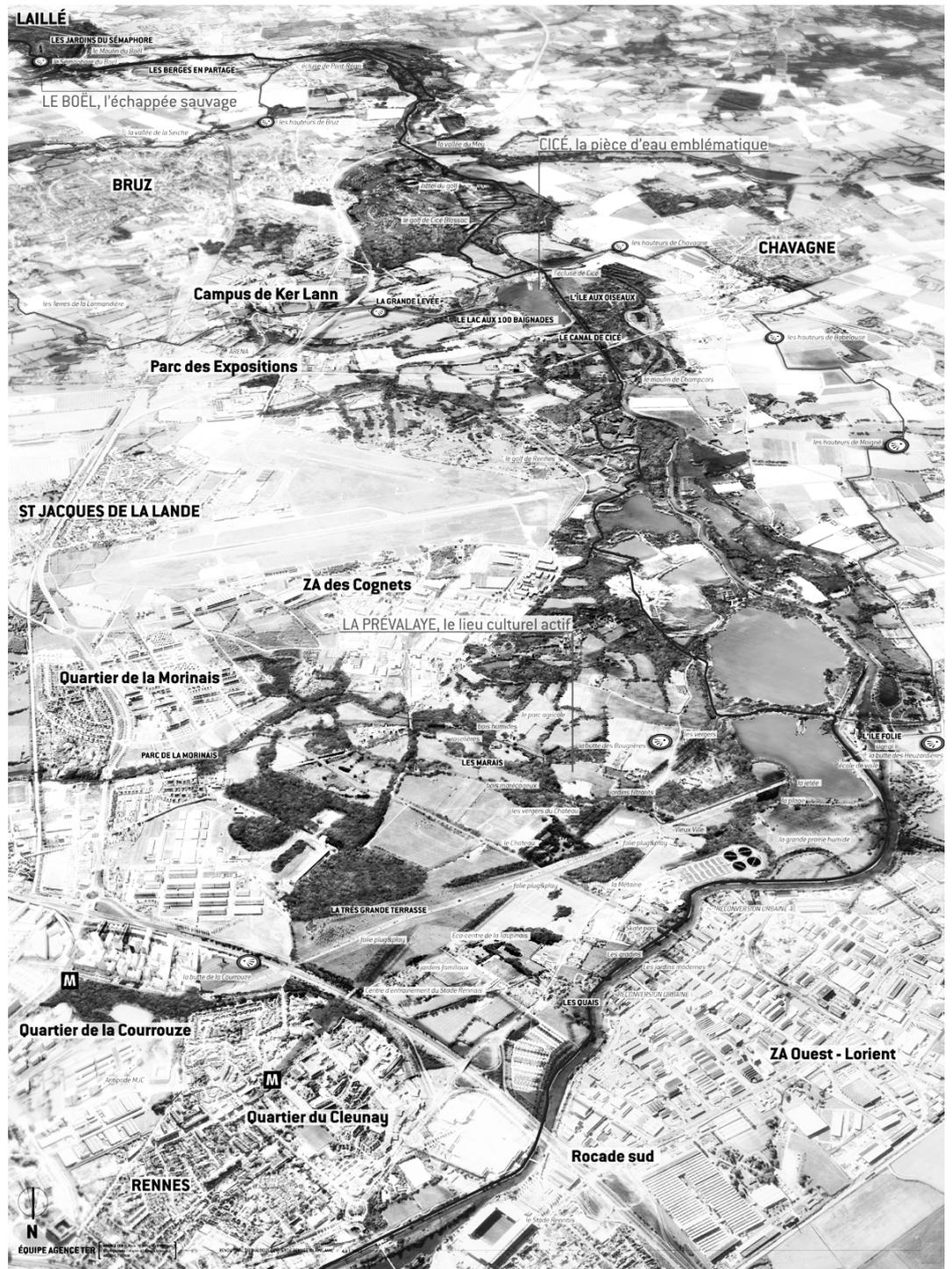


**K**2 Photographie du marché bio du mail François Mitterrand à Rennes.  
 source : site en ligne de Rennes Métropole [consulté le 22 février 2017].



L2 Photographie d'un espace réservé aux bacs de compostage.  
source : site en ligne de Rennes Métropole [consulté le 22 février 2017].

A3 Carte des communes membres du Pays de Rennes.  
source : [www.paysderennes.fr/-Profil-du-territoire-.html](http://www.paysderennes.fr/-Profil-du-territoire-.html) [consulté le 15 novembre 2016].



**B** 3 **Projet urbain de la Vilaine Aval, agence Ter.**  
 source : [metropole.rennes.fr/politiques-publiques/grands-projets/la-vallee-de-la-vilaine/](http://metropole.rennes.fr/politiques-publiques/grands-projets/la-vallee-de-la-vilaine/) [consulté le 18 février 2017].



**C**3 Image de synthèse du projet Vilaine Aval sur le secteur de Cicé.  
 source : <http://metropole.rennes.fr/politiques-publiques/grands-projets/la-vallee-de-la-vilaine/>  
 [consulté le 17 février 2017].



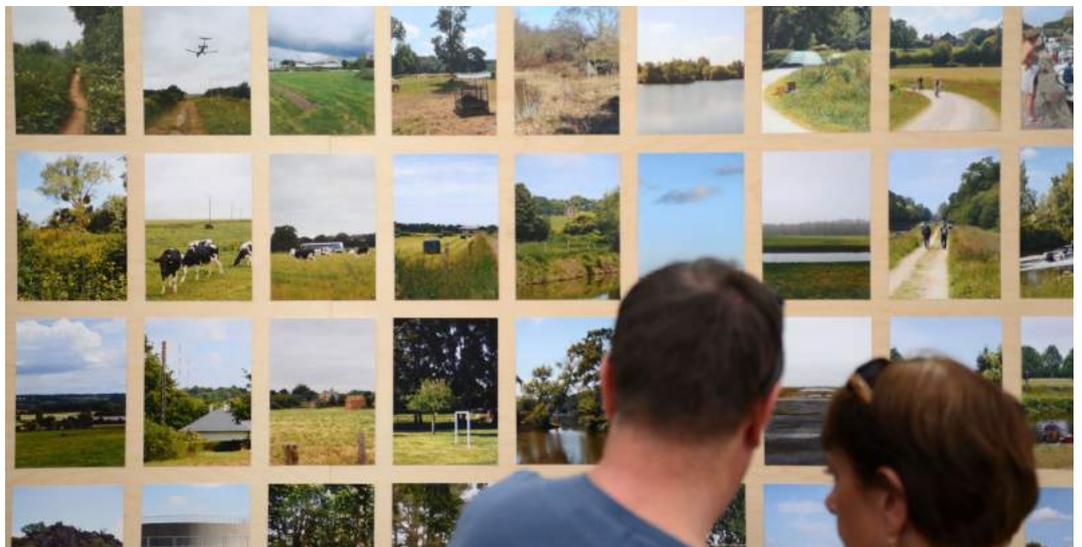
**D**3 Image de synthèse du projet Vilaine Aval sur le secteur le Boël.  
 source : source : <http://metropole.rennes.fr/politiques-publiques/grands-projets/la-vallee-de-la-vilaine/>



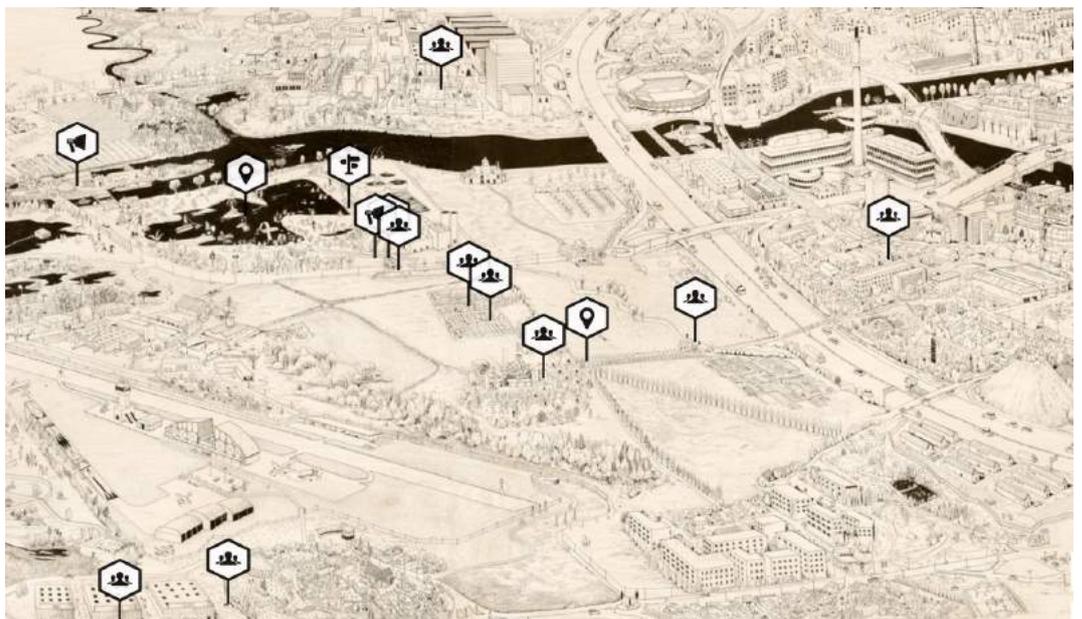
**E**3 Image de synthèse du projet Vilaine Aval sur le secteur de la Prévalaye.  
 source : source : <http://metropole.rennes.fr/politiques-publiques/grands-projets/la-vallee-de-la-vilaine/>



**F** 3 Weed-end Traversées et Escales organisé dans le cadre du projet Vilaine Aval.  
source : <http://valleedelavilaine.fr/> [consulté le 17 février 2017].



**F** 3 Weed-end Traversées et Escales organisé dans le cadre du projet Vilaine Aval. Un reportage photographique a été réalisé afin de montrer la diversité des paysages du territoire.



**G** 3 Dessin artistique du site de Vilaine Aval réalisé par l'artiste Mioshe, avec les activités ajoutées ensuite par Rennes Métropole sur leur site en ligne. Ici, un focus sur le site du Prévalaye.  
source : <http://valleedelavilaine.fr/> [consulté le 17 février 2017].



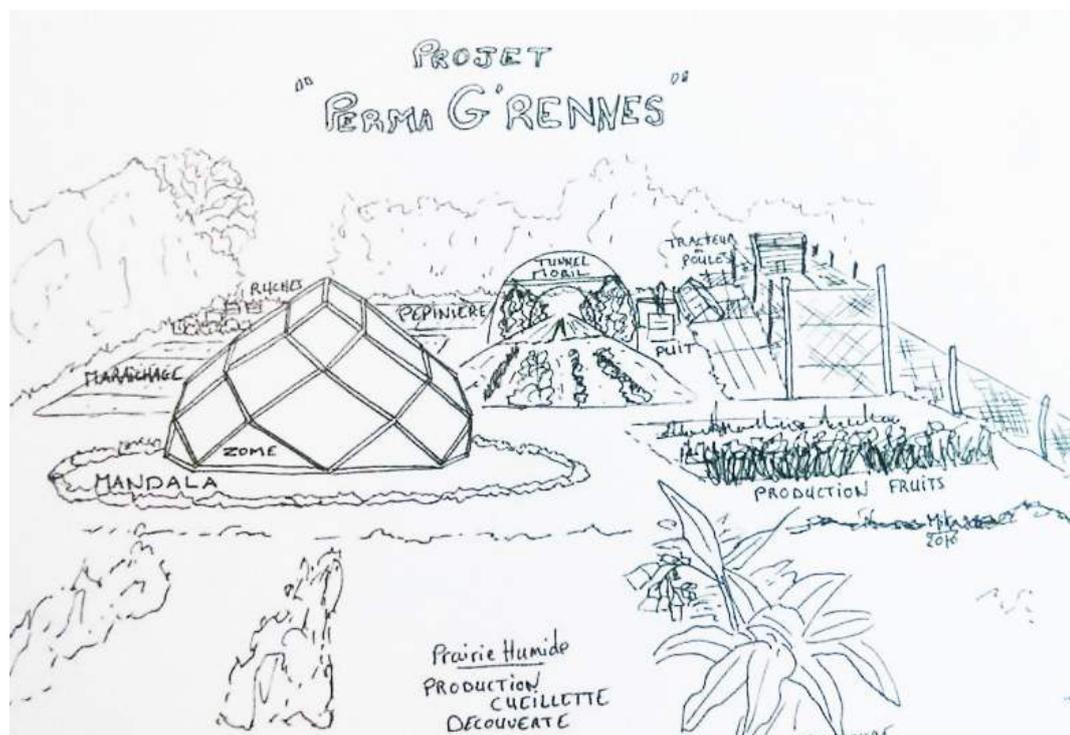
H3 «Le beurre du domaine de la Prévalaye», image de publicité du début du XX<sup>e</sup> siècle.  
 source : [http://www.wiki-rennes.fr/Beurre\\_de\\_la\\_Pr%C3%A9valaye](http://www.wiki-rennes.fr/Beurre_de_la_Pr%C3%A9valaye) [consulté le 17 février 2017].







A3 Photographie d'une traction avec un cheval de trait pour la culture de parcelles.  
 source : <http://equifaitquoi.wixsite.com/asso> [consulté le 17 février 2017].



A3 Photographie de dessin du projet «Perma G' Rennes».  
 source : photographie prise par Florian Le Villain.





# - TABLES DES MATIÈRES -

Remerciements .....	4
Préambule .....	7
Introduction .....	9
Chapitre 1	
<b>Evolution des formes alimentaires historiques et ses conséquences sur les formes urbaines contemporaines</b> .....	<b>13</b>
1. D'une agriculture vivrière à une agriculture globalisée .....	15
1.1 A l'origine, un tissu d'agricultures vivrières locales .....	15
1.2 Les choix politiques d'une agriculture globalisée .....	17
2. Les méfaits de la globalisation au XXI <sup>e</sup> siècle .....	19
2.1 Une perte des liens socio-géographiques entre producteurs et consommateurs .....	19
2.1.1 Avec l'avènement de nouveaux moyens de transports et le développement des premières filières longues .....	19
2.1.2 Avec les évolutions et intégrations progressives d'acteurs dans les approvisionnements alimentaire en filière longue .....	21
2.2 De la méconnaissance du milieu agricole aux conséquences sur les formes urbaines .....	26
3. De la dépendance au global à un retour au local.....	30
3.1 Les initiatives locales et les rôle du militantisme .....	30
3.2 Une prise de conscience des autorités publiques : répondre aux enjeux de développement durable .....	32
Chapitre 2	
<b>L'expérience rennais de la «ville archipel» : un socle fondateur à la transition des formes alimentaires vers un modèle durable</b> .....	<b>37</b>
1. Le modèle original de la structure en ville archipel .....	37
1.1 Origines et intérêts de la structure originale de «ville archipel» .....	39
1.2 Intégration contemporaine de cette structure originale de «ville archipel» dans les documents de planification : vers une protection des terres agricoles .....	41
1.2.1 Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) .....	41
1.2.2 Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) .....	42
1.2.3 Le PLH (Plan Local de l'Habitat) .....	43
1.2.4 Le futur PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) .....	43
1.2.5 Le PLA (Plan Local de l'Agriculture) .....	44
2. Evolutions des formes urbaines dans la «ville archipel» .....	45
2.1 A l'origine, Rennes et son riche bassin agricole .....	45
2.2 Les formes urbaines de la «ville archipel» à partir des années 2000 .....	46
2.2.1 A l'échelle du cœur de métropole .....	46

2.2.2	<i>A l'échelle des communes pôles de Rennes Métropole</i> .....	46
2.2.3	<i>A l'échelle des communes pôles de proximité</i> .....	47
2.3	Aujourd'hui, une «ville archipel» des lieux. Demain, celle des liens ? .....	48
3.	Quelles nouvelles formes alimentaires dans la «ville archipel» ? .....	49
3.1	Les initiatives citoyennes autonomes .....	49
3.1.1	<i>En autoproduction alimentaire</i> .....	49
3.1.2	<i>En favorisant une agriculture professionnelle de proximité et durable</i> .....	49
3.2	Les initiatives citoyennes accompagnées par les collectivités locales .....	50
3.3	Les initiatives expérimentales menées par les collectivités locales .....	50
3.4	Une initiative scientifique : «Rennes, ville vivrière» .....	51
Chapitre 3		
	<b>Le projet urbain de la Vilaine Aval : le bonheur est-il dans le Prévalaye ?</b> .....	55
1.	Présentation du site du projet «Vilaine Aval» .....	57
1.1	Origines et enjeux du projet «Vilaine Aval» .....	57
1.2	Un projet pas comme les autres .....	58
2.	<b>Le site du Prévalaye : un laboratoire des nouvelles formes alimentaires</b> .....	58
2.1	Hier, la «Prée Vallais et l'écocentre de la Taupinois» .....	58
2.1.1	<i>Le château de la Prévalaye</i> .....	58
2.1.2	<i>L'écocentre de la Taupinois</i> .....	59
2.2	Aujourd'hui : des projets expérimentaux pour une agriculture urbaine .....	59
2.2.1	<i>Le «Jardin des Mille Pas», le début de l'aventure</i> .....	60
2.2.2	<i>Le projet de la «Prévalaye Paysanne»</i> .....	60
2.2.3	<i>Le projet de la «Perma G'Rennes»</i> .....	62
	<b>Conclusion</b> .....	65
	<b>Bibliographie</b> .....	69
	<b>Annexe</b> .....	79
	<b>Table des matières</b> .....	97

